ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ASSISES D'ATTAC

LA ROCHE-SUR-FORON
10-11 DÉCEMBRE 2005

« ROCHEXPO » - Foire de la Haute-Savoie Mont-Blanc
210, rue de l'Ingénieur Sansoube
74800 LA ROCHE-SUR-FORON

MATÉRIEL DE VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVOCATION
Assemblée générale La Roche-sur-Foron 2005

Paris, le 25 octobre 2005

Chère amie, cher ami,

Vous trouverez dans cet envoi le dossier de préparation de l'Assemblée générale et des Assises d'Attac auxquelles vous êtes invité-e à participer. Ce dossier, inhabituellement épais, contient deux catégories de documents.

La première catégorie, intitulée « Matériel de vote pour l'Assemblée générale », rassemble toutes les résolutions - il y en a 8 - proposées au vote des adhérent-e-s par le Conseil d'administration. Les trois premières propositions de résolutions portent respectivement sur le rapport d'activité et de gestion de l'association, le rapport financier et le montant des cotisations pour 2006. Les trois suivantes ont été proposées respectivement par la Commission Logement du CA et deux adhérents, alors que les deux dernières propositions de résolutions sont faites par le CA.

La deuxième catégorie de documents que vous trouverez dans cet envoi est un numéro spécial de *Lignes d'Attac*. Il contient un texte d'orientation adopté par le Conseil d'administration, et quelques textes de membres fondateurs ou du CA visant à « éclairer » le débat en cours au sein de l'association. Un bulletin de vote concernant le texte d'orientation est également inséré.

Nous vous demandons de prendre connaissance de ce dossier aussi rapidement que possible et avec la plus grande attention. Vous allez en effet devoir accomplir plusieurs démarches pour assurer le succès de notre septième Assemblée générale qui sera suivie des Assises.

Si vous comptez participer personnellement à l'AG de La Roche-sur-Foron :

- renvoyez avant le 6 décembre, dans la même enveloppe, les deux bulletins de vote sur les résolutions (page 9 de ce dossier) et sur le texte d'orientation (inséré dans *Lignes d'Attac*), dûment remplis ;
- en ce qui concerne votre transport et votre hébergement, vous trouverez des informations complètes fournies par le comité local de Haute-Savoie en pages 5 et 6, avec notamment le formulaire d'inscription (page 7) pour les repas, à découper et à renvoyer au comité Attac 74 avant le 30 novembre.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'AG :

- soit vous votez par correspondance, méthode de loin la plus pratique pour l'organisation des opérations de dépouillement, en renvoyant au siège le bulletin de vote n°1 (résolutions), page 9, et le bulletin de vote n°2 inséré dans *Lignes d'Attac* (texte d'orientation) ;
- soit vous utilisez la procédure du vote par procuration, en envoyant au siège le formulaire à découper figurant page 9.

Rappel : Nul ne peut détenir plus de 3 pouvoirs. Vérifiez que votre mandataire remplit bien cette condition. Le vote par procuration implique que votre mandataire sera présent à La Roche-sur Foron. Même si cette modalité de vote est statutaire, elle alourdira le travail de dépouillement. C'est pourquoi nous vous suggérons plutôt le vote par correspondance.

ATTENTION

Pour garantir la totale confidentialité des votes par correspondance, les adhérents devront placer les deux bulletins de vote dans une enveloppe close, mettre ensuite celle-ci dans l'enveloppe jointe à cet envoi (en remplissant les lignes nom, prénom et numéro d'adhérent) sur laquelle figure l'adresse : Attac, Assemblée générale 2005, 66-72, rue Marceau, 93100 Montreuil-sous-Bois et l'expédier avant le 6 décembre.

Si vous n'avez pas encore acquitté votre cotisation 2005, faites-le dans les plus brefs délais car vous ne pourrez ni voter, ni participer physiquement à l'AG. Utilisez le bulletin de renouvellement de cotisation joint à cet envoi. Il sera néanmoins toujours possible de renouveler votre cotisation sur place à La Roche-sur-Foron.

La préparation de l'opération lourde qu'est l'organisation d'une AG implique un effort considérable pour nos salariés, ainsi que pour nos camarades du comité d'Attac Haute-Savoie. Chacun des adhérents peut contribuer à simplifier leur tâche en accomplissant les démarches décrites plus haut dans les délais indiqués.

Dans l'espoir que nous serons nombreux à La Roche-sur-Foron les 10 et 11 décembre, et que nos travaux constitueront un tremplin pour la réussite de nos actions locales, nationales, européennes et internationales, je vous prie, chère amie, cher ami, de croire à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Jacques Nikonoff
Président

Tout sur l'AG et les Assises de La Roche-sur-Foron : Questions-réponses

attac

Pourquoi des Assises en plus de l'AG ?

Le développement national et international d'Attac, et la présence attendue de nombreux observateurs et journalistes ont conduit le Conseil d'administration à tenir, cette année encore, davantage qu'une simple Assemblée générale statutaire. C'est pourquoi ont aussi été prévus des ateliers-débats (lire le programme ci-dessous).

Quel rôle pour l'AG ?

L'AG est l'instance suprême de décision dans une association. Les adhérents d'Attac auront donc à se prononcer sur l'activité du Conseil d'administration (rapport d'activité et rapport financier), sur le montant des cotisations 2006, sur les résolutions proposées par le CA et pour la première fois sur un texte d'orientations.

Faut-il être physiquement présent à La Roche-sur-Foron pour participer aux décisions ?

L'idéal est d'être présent. Mais il est évident que, pour des raisons diverses, les quelque 30 000 membres d'Attac ne pourront pas tous se rendre à La Roche-sur-Foron. Les absents disposeront de deux possibilités de s'exprimer sur les points de l'ordre du jour : le vote par correspondance ou le vote par procuration. Le vote par procuration implique que l'adhérent donne son pouvoir (mandat) à un autre adhérent (le mandataire) qui sera physiquement présent à l'AG. Cette procédure, certes statutaire, est lourde.

C'est pourquoi nous recommandons plutôt le vote par correspondance à tous les adhérents qui ne pourront pas se déplacer, et même à ceux qui viendront à La Roche-sur-Foron.

Pourquoi privilégier le vote par correspondance pour tous les membres d'Attac ?

Si les participants à l'AG choisissaient tous de voter sur place, le temps d'enregistrement, de saisie et de traitement informatique des votes serait extrêmement long et pourrait entraîner le report de la publication des résultats au dimanche matin.

Il importe donc que le maximum de votes (des absents et des présents) soient retournés au siège national **avant le 6 décembre**, saisis avant les derniers jours précédant l'AG, et « stockés » jusqu'au 10 décembre. S'y ajouteront les votes des adhérents ayant décidé d'attendre La Roche-sur-Foron pour s'exprimer. C'est le total des votes « stockés » et de ceux émis sur place qui donnera les résultats définitifs.

Quelles garanties de sincérité et de confidentialité du scrutin ?

Conformément à un vœu exprimé il y a six ans à Saint-Brieuc, un nouveau dispositif a été mis en place pour les votes par correspondance.

L'adhérent devra placer son bulletin dans une enveloppe close et mettre celle-ci dans l'enveloppe jointe à cet envoi (en remplissant les lignes nom, prénom et numéro d'adhérent), puis l'adresser avant le 6 décembre à :
Attac - Assemblée générale - 66-72, rue Marceau, 93100 Montreuil-sous-Bois.

Les paquets d'enveloppes seront dépouillés publiquement, selon leur volume, par des militants, en présence d'un membre du CA d'Attac. Les formulaires de vote par procuration devront être placés directement dans l'enveloppe adressée au siège puisqu'ils ne posent pas de problème de confidentialité.

Pour la première fois cette année, les adhérents sont également invités à se prononcer sur les orientations d'Attac. Un second bulletin de vote « orientations », encarté dans *Lignes d'Attac* est à remplir et à insérer dans la même enveloppe que le bulletin de vote « résolutions ».

Programme des samedi 10 et dimanche 11 décembre

Dépouillement des votes effectués sur place : le samedi 10 de 11 h 00 à 14 h 00

SAMEDI 10 DECEMBRE

8 h 30 - 9 h 30

• Enregistrement à « ROCHEXPO » - Foire de la Haute-Savoie Mont-Blanc, 210, rue de l'Ingénieur Sansoube, 74800 La Roche-sur-Foron

• Votes sur les résolutions de l'AG (jusqu'à 11 h 00)

9 h 30 - 12 h 30

• Ouverture, par **Jacques Nikonoff**, **président d'Attac**

• Allocutions de bienvenue

• Présentation du rapport financier 2004 par **Cécile Guillerme**, **trésorière**

• Présentation du rapport d'activité et de gestion par **Michèle Dessenne**, **secrétaire générale**

• Débat sur les rapports

12 h 30 - 14 h 30

• Déjeuner

14 h 30 - 15 h 00

• Proclamation des résultats des votes sur les résolutions de l'AG et sur le texte d'orientation

15 h 00 - 15 h 30

• Présentation des ateliers

15 h 30 - 19 h 00

• Ateliers :

- Les alternatives aux politiques néolibérales et le contexte des élections de 2007

- L'Europe

- Les orientations

- La réforme des statuts

DIMANCHE 11 DECEMBRE

9 h 30 - 13 h 00

• Restitution des ateliers et débat

• Discours de clôture par **Jacques Nikonoff**

AG ET ASSISES D'ATTAC - 10 et 11 décembre 2005
« ROCHEXPO » - Foire de la Haute-Savoie Mont-Blanc
210, rue de l'Ingénieur Sansoube
74800 LA ROCHE SUR FORON

LOGEMENT

- Hôtels : à réserver par **VOS SOINS** (voir liste au verso).

- Hébergement militant collectif* et restauration :

remplir obligatoirement la fiche d'inscription page 7, et la retourner **avant le 30 novembre** au comité local :

ATTAC 74, 23 rue des Harmonies - 74960 CRAN GEVRIER

HORAIRES DE TRAIN

ALLER

VENDREDI 9/12

AU DEPART DE	ARRIVEE LA ROCHE-SUR-FORON
PARIS GARE DE LYON	
9h50 - 13h14 (via Annecy)	14h55 - 17h51
10h30 (via Bellegarde)	14h46
15h00 - 15h30 - 16h00 (via Lyon Part-Dieu)	19h57 - 20h40 - 22h04
PARIS GARE DE LYON	**ARRIVEE ANNECY**
17h04 - 19h04	20h54 - 22h48
LYON Part-Dieu	**ARRIVEE LA ROCHE-SUR-FORON**
12h24-17h13-19H39	14h46 - 19h57 - 22h04
ANNECY :	**ARRIVEE LA ROCHE-SUR-FORON**
12h46 - 14h12 - 15h06 - 16h27 - 17h19 - 17h55	13h28 - 14h55 - 15h44 - 17h05 - 17h51 - 18h46

SAMEDI 10/12

AU DEPART DE	ARRIVEE
PARIS GARE DE LYON	**LA ROCHE-SUR-FORON**
6h44 (via Annecy)	11h10
7h00 - 10h00 (via Lyon Part Dieu)	11h57 - 14h46
7h10 (via Bellegarde)	11h57
LYON Part-Dieu	**LA ROCHE-SUR-FORON**
8h06 - 9h34	11h10 - 11h57
ANNECY	**LA ROCHE-SUR-FORON**
6h37 - 7h57 - 10h39 - 12h46	7h32 - 8h38 - 11h10 - 13h28

RETOUR

DIMANCHE 11/12

AU DEPART DE	ARRIVEE
LA ROCHE SUR FORON	**PARIS GARE DE LYON**
12h37 - 14h07 - 15h13	17h11 - 19h15 - 20h25
LA ROCHE SUR FORON	**LYON Part-Dieu**
12H37 - 15h13 - 17h39	15h16 - 18h11 - 20h09
ANNECY	**PARIS GARE DE LYON**
8H13 - 9h38 - 13h38 - 15h23 - 17h42 - 17h58	11h45 - 13h25 - 17h11 - 19h15 - 21h35 - 22h01

**le transport entre le lieu de l'AG à La Roche-sur-Foron et le lieu de l'hébergement collectif sera assuré par des navettes.*

attac

HÔTELS

A la Roche sur Foron (lieu de l'AG)

Domaine de la Sapinière (40 pl. en chambres de 1 à 7 personnes)	04 50 22 85 92	35 €
Hôtel des Afforets (27 pl.)	04 50 03 35 01	45-55 €
Hôtel du Mont-Blanc (50 pl.)	04 50 03 86 55	53-69 € (*)
Hôtel du Foron (32 pl.)	04 50 25 82 76	60 €

(*) tarif préférentiel pour Attac

A Annecy (gare la plus proche du lieu de l'AG) : conseillé aux personnes qui voyagent par le train.

Hôtel des Alpes (30 chambres)	04 50 45 04 56	41-51 €
Ibis Gare (85 chambres)	04 50 45 43 21	56 €
Atria (95 chambres)	04 50 33 54 54	95-104 €

INSCRIPTION HEBERGEMENT-REPAS

Obligatoire, à retourner impérativement avant le 30 novembre à :

ATTAC 74
23, rue des Harmonies
74960 CRAN GEVRIER

Nous proposons :
- soit un logement collectif (petits dortoirs de 4 à 6 personnes) à 10 € la nuitée/personne
- soit un hébergement militant.

Nous ne prenons pas en charge les réservations d'hôtels (Pour des raisons pratiques, en particulier pour celles et ceux qui viennent par le train, nous vous recommandons de réserver un hôtel à Annecy, voir fiche « hôtels »).

Vendredi 9 décembre **Nom . . . . . .Prénom. . . . . adhérent n° . . . . .**
Nom . . . . . .Prénom. . . . . adhérent n° . . . . .
(pour un couple, merci de remplir une seule fiche)
Tél : . . . . . .Courriel . . . . . .
Moyen de transport : . . . . . .
Lieu d'arrivée : . . . . . .Heure :. . . . . .
Hébergement : hôtel ☐ collectif ☐ militant ☐
"Auberge espagnole" pour le repas du vendredi soir ☐

Samedi 10 décembre **Nom . . . . . .Prénom. . . . . adhérent n° . . . . .**
Nom . . . . . .Prénom. . . . . adhérent n° . . . . .
Tél : . . . . . .Courriel . . . . . .
Moyen de transport : . . . . . .
Lieu d'arrivée : . . . . . .Heure :. . . . . .
Hébergement : hôtel ☐ collectif ☐ militant ☐

Les repas sont assurés sur place pour les seules personnes ayant réservé et payé leur(s) repas.
☐ à midi : buffet ☐ le soir : "tartiflette" et soirée festive

Si vous ne désirez pas prendre les repas, veuillez le préciser
Ne pas prévoir de repas :
☐ à midi : ☐ le soir :

Dimanche 11 décembre **Nom . . . . . .Prénom. . . . . adhérent n° . . . . .**
Nom . . . . . .Prénom. . . . . adhérent n° . . . . .
Heure de départ prévue : . . . . . .
Voiture : . . . . . .
Train : . . . . . .
Désirez-vous repartir avec un panier-repas ? : ☐ oui - ☐ non
Cochez la réponse

Chèques séparés pour l'hébergement et les repas, à l'ordre d'Attac 74 :
hébergement collectif : 10 € par nuit/personne
Total réglé ☐
repas : 10 €/ repas
Soit : **X** **=**
panier repas 5 €
Soit : **X** **=**
Total réglé ☐

Renseignements, contacts : Michel QUINET 04 50 60 67 49 / 06 07 86 66 93 - m.quinet@wanadoo.fr
ou Marie-Louise BENOIT 04 50 62 27 15 / 06 15 43 88 69 - ml.benoit@tiscali.fr

attac

BULLETIN DE VOTE N°1 - RESOLUTIONS

Résolutions proposées au vote de l'Assemblée générale d'Attac des 10 et 11 décembre 2005

RESOLUTION N° 1
L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité et de gestion présenté par le Conseil d'administration (voir rapport et annexes pages 11 à 66).

RESOLUTION N° 2
L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2004, l'affectation du résultat proposé, et donne quitus aux administrateurs (voir rapport financier et annexes pages 67 à 78)

RESOLUTION N° 3
Cotisations 2006 (texte de la résolution page 79)

RESOLUTION N° 4
L'accès au logement : un droit fondamental (texte de la résolution page 80)

RESOLUTION N° 5
Manifeste d'Attac pour la justice et le progrès social (texte de la résolution pages 81-82)

RESOLUTION N° 6
Incompatibilité (texte de la résolution page 83)

RESOLUTION N° 7
Chercher un nouvel équilibre Fondateurs/Actifs (texte de la résolution page 83)

RESOLUTION N° 8
Principe d'une co-présidence de l'association (texte de la résolution page 83)

ATTENTION

VOTES PAR CORRESPONDANCE (1)
Pour garantir la totale confidentialité des votes par correspondance, les adhérents devront placer ce bulletin dans une enveloppe close et mettre celle-ci dans l'enveloppe jointe (en remplissant les lignes nom, prénom et numéro d'adhérent), puis l'adresser avant le 6 décembre à :

ATTAC, Assemblée générale, 66-72, rue Marceau - 93100 Montreuil-sous-Bois

Les paquets d'enveloppes seront dépouillés publiquement par des militants, en présence d'au moins un membre du CA d'Attac.

VOTES PAR PROCURATION (2)
Les formulaires de vote par procuration devront être placés directement dans l'enveloppe adressée au siège puisqu'ils ne posent pas de problème de confidentialité.

1 SI VOUS SOUHAITEZ VOTER PAR **CORRESPONDANCE**, METTEZ UN X DANS LA CASE CHOISIE POUR CHAQUE RESOLUTION

En tant que membre de l'association Attac, ayant pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée et des autres documents, déclare voter par correspondance dans les conditions suivantes :

RESOLUTION	POUR	ABSTENTION	CONTRE
N° 1	☐	☐	☐
N° 2	☐	☐	☐
N° 3	☐	☐	☐
N° 4	☐	☐	☐
N° 5	☐	☐	☐
N° 6	☐	☐	☐
N° 7	☐	☐	☐
N° 8	☐	☐	☐

2 SI VOUS SOUHAITEZ VOTER PAR **PROCURATION**, REMPLISSEZ LA FORMULE DE POUVOIR CI-DESSOUS

Je soussigné(e), agissant en tant que membre de l'association Attac, connaissance prise de l'ordre du jour de l'assemblée et des autres documents, donne pouvoir à :

M. Mme . . . . . .
N° de membre . . . . . .
pour me représenter à l'Assemblée générale convoquée le 10 décembre à La Roche-sur-Foron

SIGNATURE
(faire précéder de la mention manuscrite « **Bon pour pouvoir** », et indiquer votre nom et numéro de membre)

M. Mme . . . . . .
N° de membre . . . . . .

A retourner, avant le 6 décembre 2005,
à Attac, Assemblée générale,
66-72, rue Marceau, 93100 Montreuil-sous-Bois

attac

attac

RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION du Conseil d'administration

PREAMBULE

Chaque année, lors de l'Assemblée générale (AG), le Conseil d'administration (CA) d'Attac présente un « *rapport d'activité et de gestion* » aux adhérents.

Il s'agit d'abord d'une obligation statutaire. L'article 10-6 des statuts stipule en effet que « *l'Assemblée générale est l'organe souverain de l'association dans les matières dont la loi et les statuts lui réservent expressément la compétence exclusive, notamment sur les rapports annuels d'activité et de gestion. Ceux ci présentent les travaux du Bureau et du Conseil d'administration pendant l'exercice écoulé, la situation financière et le bilan.* »

Mais il s'agit aussi d'une obligation démocratique et politique puisque les instances élues, principalement le CA, peuvent présenter leur bilan et le soumettre à l'appréciation de tous les adhérents. Le rapport d'activité et de gestion est donc le document soumis au vote des adhérents qui permet à ceux-ci d'approuver ou de désapprouver l'activité et la gestion du Conseil d'administration.

Sur le plan politique, le rapport d'activité et de gestion permet de vérifier l'évolution de l'association par rapport aux objectifs fixés dans ses textes fondamentaux et l'application des décisions prises lors de la précédente AG et par le CA. L'article 1 des statuts constitue la ligne de mire de l'association : « *Produire et communiquer de l'information, ainsi que [de] promouvoir et mener des actions de tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde. Parmi ces moyens figure la taxation des transactions sur les marchés des changes (taxe Tobin).* »

Ces dernières années, le taux de participation des adhérents au vote lors des AG était satisfaisant par rapport aux normes associatives même si, bien sûr, une plus forte participation reste souhaitable.

Ce rapport d'activité et de gestion est un résumé de ce qu'a fait l'association en 2004 et en partie en 2005, et un condensé de la manière dont elle fonctionne. Pour l'élaborer, de nombreux militants et composantes de l'association ont été sollicités. Les Comités locaux (CL) ont rédigé leurs propres rapports d'activité et ont été invités à les envoyer à Attac national qui les analyse et en intègre certains éléments au rapport. Les commissions et groupes de travail du CA et le Conseil scientifique (CS) procèdent de façon identique. C'est ensuite la

attac

secrétaire générale qui rédige une première version de ce rapport, ensuite adressée aux membres du CA. Ces derniers débattent (désormais en présence et avec la participation des représentants des CL invités lors de chaque réunion) et adoptent la version finale diffusée à tous les adhérents, avec le matériel de vote qui inclut les résolutions, le rapport financier et, selon, les années, une proposition de modification des cotisations.

Un dernier rappel de méthode ne semble pas inutile. L'AG de décembre 2005 porte sur les activités d'Attac durant l'année 2004. Il est cependant d'usage, depuis la création de l'association, de recenser également, lors des AG, les éléments forts de l'année en cours. Le présent rapport d'activité porte donc sur 2004, mais il trace également un premier bilan des réalisations et des actions 2005. Il amorce aussi quelques pistes pour 2006.

Ce rapport va donc faire le bilan de l'action d'Attac à l'échelle internationale, européenne et nationale. Il n'intègre pas l'activité des Comités locaux. Une évolution à envisager serait peut-être leur intégration dans le rapport d'activité national.

Ce rapport d'activité comporte six grands chapitres et des annexes :

I.- Définir une stratégie
II.- L'action internationale d'Attac s'est élargie
III.- La victoire emblématique du 29 mai
IV.- Des campagnes de plus en plus européennes
V.- Les campagnes d'Attac
VI.- Le fonctionnement d'Attac

AG	Nbre Adh.	Votants	Nuls Blancs	Abst.	Contre	Pour
1999 La Ciotat	11 549	2 562 *22,18 %*	306 *11,94 %*	34 *1,33 %*	5 *0,20 %*	2 217 *86,53 %*
2000 Saint-Brieuc	21 034	4 217 *20,05 %*	3 *0,07 %*	128 *3,04 %*	158 *3,75 %*	3 928 *93,15 %*
2001 Tours	25 504	3 581 *14,04 %*	8 *0,22 %*	101 *2,82 %*	31 *0,87 %*	3 441 *96,09 %*
2002 La Rochelle	28 709	7 488 *26,08 %*	198 *2,64 %*	272 *3,63 %*	68 *0,91 %*	6 950 *92,82 %*
2003 Nanterre	29 745	6 234 *20,96 %*	18 *0,29 %*	193 *3,10 %*	112 *1,80 %*	5 911 *94,82 %*
2004 Saint-Denis	29 652	7 184 *24,23 %*	243 *3,38 %*	330 *4,59 %*	93 *1,29 %*	6 518 *90,73 %*

I.- DEFINIR UNE STRATEGIE

C'est à la fin de l'année 2002 que le Conseil d'administration d'Attac a commencé une réflexion sur la formalisation et la planification de sa stratégie. Il était en effet apparu indispensable de capitaliser le travail réalisé antérieurement et de répondre aux nouvelles exigences créées par la croissance du nombre d'adhérents. En rejoignant Attac, beaucoup des nouveaux venus apportaient avec eux des demandes pour que l'association intervienne dans des domaines où elle n'était pas encore présente. De leur côté, certaines organisations fondatrices, intervenant sur des secteurs spécifiques (chômage et précarité, logement, solidarité internationale, environnement...), insistaient pour que l'association relaie leurs propres initiatives et les combats qu'elles mènent, ceux-ci s'intégrant en général dans la lutte contre les effets de la mondialisation libérale. Attac a commencé, en 1998, par le refus de la spéculation financière en proposant d'instaurer une taxe Tobin sur les transactions de change, puis nous avons rapidement pris conscience qu'elle devait s'accompagner de la suppression des paradis fiscaux et de la délinquance financière, du contrôle des banques centrales, de la réforme radicale des institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, de la remise en cause du libre-échange et de l'annulation de la dette publique externe du tiers-monde. Nous nous sommes demandé si nous avions correctement géré cet élargissement nécessaire, et si nous ne nous étions pas un peu dispersés, comme des adhérents ou membres du CA commençaient à le souligner. Nos actions devaient viser le système en son cœur : telle était notre conviction.
Mais comment faire ?

Deux risques à éviter : dilution et dispersion

Il fallait réagir aux deux risques auxquels nous étions exposés, et qui avaient été soulignés lors des précédentes Assemblées générales : la dilution et la dispersion.

La dilution est le risque qui consisterait à concevoir Attac comme uniquement une simple composante de la mouvance altermondialiste, une sorte de fédération composée de l'addition des luttes sectorielles, un simple lieu de convergence, sans projet ni identité propres.

La dispersion est le risque qui consiste à tout mettre sur le même plan et à prétendre intervenir sur tous les sujets avec la même intensité. Nos domaines d'intervention étant désormais très nombreux – retraites et fonds de pension ; emploi et précarité ; santé ; décentralisation ; Europe ; paradis fiscaux et criminalité financière ; OMC/AGCS ; OGM ; médias ; lutte contre la guerre ; institutions financières internationales ; marchés financiers ; services publics ; privatisations ; solidarité internationale ; développement durable ; économie solidaire ; égalité entre les hommes et les femmes ; environnement ; marchandisation de l'éducation ; taxes internationales ; dette publique externe des pays pauvres... – pouvait-on nous y investir de manière identique ? Fallait-il établir des priorités ? Et si c'était le cas, lesquelles et comment les déterminer ? Si nous devions poursuivre l'élargissement de nos thèmes d'intervention dans la perspective de la construction d'une analyse et d'alternatives globales, ce processus devait s'opérer de façon maîtrisée.

Ce sont ces interrogations qui ont guidé les réflexions stratégiques de l'année 2003. Nous en sommes donc venus à l'idée qu'il fallait mettre notre stratégie noir sur blanc et qu'il fallait planifier nos actions pour y voir plus clair.

Recenser les alternatives

Hormis les critiques qui sont régulièrement adressées à Attac au motif que nous ne proposerions pas d'alternatives, une forte demande des adhérents porte sur la publication d'une compilation de toutes les propositions que nous avions formulées depuis la création de l'association, augmentée des travaux en cours. Les travaux des groupes pouvant converger vers la construction du « *programme des alternatives* » d'Attac et faire l'objet d'un ouvrage réalisé par un groupe *ad hoc* et soumis à l'AG 2005. Malgré le retard pris cette proposition garde sa pertinence.

Pour y parvenir, de nombreuses discussions ont eu lieu au Bureau et au Conseil d'administration, lors des Assemblées générales et de plusieurs CNCL. Cette réflexion fut en effet menée conjointement avec les représentants des Comités locaux, notamment à l'occasion d'une réunion commune avec le CA en janvier 2003, et avec les membres du Conseil scientifique en février 2003.

Bien entendu, la planification stratégique s'inscrit dans l'orientation générale d'Attac : construire un mouvement citoyen mondial, enraciné dans chaque pays, qui conteste la mondialisation néolibérale et recherche des alternatives. Cette démarche prend en compte trois caractéristiques majeures d'Attac :

- l'articulation entre les Comités locaux et les adhérents, d'une part ; les syndicats, associations et journaux membres fondateurs, d'autre part, qui devait permettre de démultiplier notre activité d'éducation populaire et les mobilisations et de les inscrire dans la durée et la diversité de la société française ;

- la liaison entre l'autonomie des Comités locaux, les actions multiples qu'ils mènent en prise avec les situations locales, et la nécessité de conduire, nationalement, des actions communes et efficaces par rapport à des événements ou des thèmes considérés en commun comme prioritaires ;

- la participation d'Attac au mouvement social en général et au mouvement altermondialiste en particulier et à leurs agendas.

Mais qu'est-ce que « planifier ? »

De prime abord, il est un peu surprenant de voir Attac « planifier » ! Pourtant, ce processus volontariste de fixation d'objectifs, de détermination des moyens nécessaires pour les atteindre et d'élaboration des étapes à franchir pour les réaliser facilite la participation à l'élaboration de la stratégie ; c'est un outil qui permet à l'organisation tout entière d'atteindre son objectif.

A l'occasion de ces réflexions, nous avons tenté de repérer les événements liés au calendrier des résistances et des luttes, comme les forums sociaux, les manifestations diverses, les contre-sommets, etc. Il fallait programmer ces interventions afin d'éviter, par exemple, d'en décider d'autres le même jour sur des thèmes totalement différents. C'est ce qui a donné naissance à un petit document intitulé « Planification stratégique » qui est désormais actualisé chaque semaine par les membres du Bureau et chaque mois par les membres du Conseil d'administration. En ajoutant nos propres initiatives, Attac dispose ainsi d'une mise à jour quasiment en temps réel. Cette planification a été depuis lors été intitulée « calendrier ». Elle figure sur le site internet.

Nous avons dressé la liste de tous les domaines d'intervention d'Attac et tenté, pour chacun d'eux, d'établir une hiérarchie entre les priorités.

Pour chaque thème, il est nécessaire d'établir un programme d'action, c'est-à-dire : définir ou redéfinir notre position (analyse et propositions), ce qui implique éventuellement la mise sur pied d'un groupe de travail pour rédiger des textes, les soumettre au Conseil d'administration ; organiser des « *événements* » (par exemple une semaine ou un week-end de mobilisation) ; élaborer des supports (livres, « quatre-pages », tracts, vidéos…) ; déterminer les budgets ; former les militants ; prendre des contacts avec d'autres organisations ; nommer les responsables et les équipes de campagne (avec les commissions notamment) ; etc.

C'est ainsi que, timidement, en 2003, et plus clairement en 2004 et 2005, des priorités ont été dégagées conformément à une demande qui montait de toutes les composantes de l'association.

Rappel des priorités de 2003

Pour le premier semestre 2003, les priorités suivantes furent adoptées :

- emploi, inégalités, politique économique ;

- AGCS, services publics, privatisations ;

- Europe (notamment Convention) ;

- OGM et « criminalisation » des mouvements sociaux ;

- dette, relations Nord/Sud ;

- paradis fiscaux.

D'autres décisions furent prises :

- Elaborer un court document sur les questions suivantes : que veut Attac ? quels sont ses axes principaux, quelles mobilisations elle va engager ou dans lesquelles elle va s'engager et pourquoi ?

- Programmer les travaux à conduire, en liaison avec les commissions et les groupes du CA.

- Organiser une réunion conjointe entre le CA et les responsables de commissions pour avancer dans la programmation.

- Faire l'inventaire des forums sociaux locaux.

Puis, en cours d'année, la décision fut prise de réfléchir à l'identité, l'organisation et la stratégie de l'association cinq ans après sa création. Ce fut l'acte de naissance du débat qui allait prendre l'appellation de « Nouvelle dynamique pour Attac ».

Les priorités de 2004

Si, en 2003, notre programmation avait été bousculée par la guerre contre l'Irak et les luttes sociales du printemps sur les retraites, nous avions su nous adapter et faire face avec succès à ces deux évènements d'ampleur. Il n'en restait pas moins que la démarche de planification stratégique, présentée lors de la réunion conjointe du CA et des représentants des Comités locaux en janvier 2003, avait fait l'objet d'un grand intérêt, et que tout nous incitait à la poursuivre.

Un séminaire du CA, en début 2004, aboutira aux décisions suivantes :

- Quatre campagnes nationales dites « *longues* » sur l'Europe ; le libre-échange ; l'emploi et l'assurance-maladie.

- Des campagnes « *courtes* » : paradis fiscaux et criminalité financière ; AGCS ; l'eau.

- De « *nouveaux sujets* » qui portaient sur des questions politiques à approfondir, des initiatives à envisager pour 2004 et des problèmes liés au développement d'Attac qui seraient traités dans des groupes de travail *ad hoc*.

Les quatre campagnes « longues »

- Concernant l'Europe nous disposions de deux « quatre-pages » sur les premières analyses du projet de traité issu des travaux de la Convention et les « *21 exigences d'Attac* » ; un livre était également prévu. Un collectif avait été mis en place par Attac comprenant des partis politiques, des syndicats, des associations, dont le but était d'envisager des initiatives pour obtenir la tenue d'un référendum. La difficulté tenait à l'absence de tout agenda institutionnel. D'un autre côté, cette absence devait nous permettre de mener un travail de fond. La commission Europe d'Attac était invitée à proposer des initiatives permettant de faire vivre cette campagne.

- Concernant l'assurance-maladie, une importante activité se développait à partir des travaux de la Commission Santé d'Attac (200 conférences débat s'étaient déjà tenues, organisées par les CL, un « quatre-pages » avait été diffusé, etc.). L'agenda du gouvernement n'était pas encore connu, mais ses objectifs l'étaient : continuer à détruire le système solidaire mis en place à la Libération. Nous avions encore à progresser, notamment sur le financement et sur les propositions à faire en matière d'organisation du système de santé. Nous nous interrogions sur le point de savoir s'il fallait donner un intitulé précis à cette campagne, qui n'avait pas de titre véritablement stabilisé pour l'instant, et qui pourrait être « *Pour le droit aux soins* ». Un tel intitulé nous permettrait d'agir fortement vers les hôpitaux publics en particulier, qui concentraient toutes les difficultés du système.

- Concernant le libre-échange tout reposait sur le groupe qui avait été mis en place. Un premier « quatre-pages » avait été décidé, puis un livre. Nous observions que nous étions handicapés, pour l'instant, par notre absence de propositions alternatives radicales aux politiques de l'OMC. Le rythme de travail de ce groupe devait s'accélérer afin de disposer d'une plateforme alternative avant la fin juin 2005. Néanmoins cette situation ne devrait pas nous empêcher de nous accrocher à l'agenda institutionnel.

- Concernant la suppression du chômage, tout reposait également sur un groupe qui avait été mis en place. Un « quatre-pages » avait été décidé, ainsi qu'un livre. Nous ne pouvions envisager d'initiatives d'envergure avant de disposer d'une base d'analyses et de propositions suffisante, c'est-à-dire pour le second semestre 2004. D'ici là, nous devions impérativement réagir aux attaques du gouvernement et du MEDEF contre les salariés, les chômeurs et précaires et leur manifester notre soutien actif.

Si nous étions en mesure de montrer comment trouver des alternatives au libre-échange et supprimer le chômage, nous disposerions d'une arme incomparable dans notre combat.

Les campagnes « courtes »

Les paradis fiscaux

- Nous avions constaté une dispersion de la désormais traditionnelle opération d'automne sur les paradis fiscaux et la criminalité financière et leur absence d'impact national en 2003. C'est la raison pour laquelle il fut décidé d'organiser un week-end national de mobilisations (et même international avec les Attac des pays concernés).

L'AGCS

- Nous devions amplifier l'action contre l'AGCS. Le nombre de collectivités locales « *hors AGCS* » s'était accru (300 au début de l'année 2004, représentant 13 millions d'habitants). Cette campagne, menée avec acharnement par les Comités locaux, devait se poursuivre. L'idée d'une « convention nationale des collectivités locales hors AGCS » rassemblant les élus concernés avait pour objectif, d'une part, de montrer que le gouvernement n'avait pas d'assise politique sur cette question ; et, d'autre part, d'adresser un mémorandum au gouvernement pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir la modification du mandat de Pascal Lamy, commissaire européen. Enfin il s'agissait d'étudier les actions concrètes pouvant être menées auprès de la population, dans les villes, départements et régions concernés.

Les OGM

- Nous décidions d'adopter une position de « *veille critique* » concernant les OGM : être capable de réagir à tout mauvais coup.

L'eau

- Faire « *quelque chose* » sur l'eau avait été déjà évoqué, et particulièrement en lien avec les quelque milliers de contrats qui venaient en renouvellement dans les collectivités locales. Mais de nombreuses questions restaient ouvertes : fallait-il se fixer pour objectif la municipalisation systématique de l'eau ; ou fallait-il agir pour la création d'un service public (européen et mondial) ? Le groupe Eau d'Attac fut chargé de faire des propositions.

attac

De nouveaux sujets nécessitant la création de groupes de travail du CA

Les questions à approfondir étaient liées à la « *nouvelle dynamique pour Attac* ». Elles étaient déjà apparues dans les débats qui se poursuivaient. Il s'agissait, à partir d'un recensement aussi exhaustif que possible, de créer de petits groupes *ad hoc* chargés de rédiger, dans un premier temps, des textes de cadrage.

Rappelons que les commissions du CA ont un caractère permanent, alors que les groupes doivent être dissous à la fin de leur mandat, ces groupes étant incités à échanger leurs vues avec ceux du Conseil scientifique.

La « *décroissance* »

Au motif justifié de rechercher des alternatives à la croissance du mode de production capitaliste, des travaux se développaient sur le thème de la « *décroissance* ». Tant sur le fond que sur la forme, les débats au sein d'Attac étaient difficiles, les oppositions tranchées. D'un côté, des adhérents affirmaient que la « *décroissance* » était l'horizon de cet « *autre monde* » que nous croyons « *possible* ». D'autres adhérents s'interrogeaient sur la baisse de la croissance qui risquait d'être comprise comme un appel à l'augmentation du chômage. Les réflexions à mener devaient tenir compte des besoins sociaux et la nécessité de leur satisfaction, et du « *développement* » des pays pauvres. Plusieurs comités locaux avaient fait de la « *décroissance* » un axe important de leur activité. Une clarification de ces différents concepts et un approfondissement de la pensée et des propositions d'Attac devaient donc être opérés. L'objectif était d'établir un inventaire de toutes les théories sur ce sujet et d'élaborer un texte d'analyse et de positionnement d'Attac.

La laïcité

De l' « affaire » Ramadan à la loi sur le port de signes religieux ostensibles à l'école, la question de la laïcité fit une entrée remarquée dans le débat public dans, lequel, pourtant Attac était presque absente par manque de réflexion et de débats internes, prêtant ainsi le flanc à des ambiguïtés ou des incompréhensions. Il est vrai que le lien entre laïcité et mondialisation n'apparaissait pas évident au premier abord. C'est précisément cette question qu'il convenait d'approfondir.

L'Etat

Des réflexes anti-état se sont propagés à grande vitesse. A la critique antérieure qui mettait l'accent sur les mécanismes de domination et sur le rôle de l'Etat au service des classes dominantes, s'est substituée une critique d'inspiration néolibérale qui vise à réduire son rôle à sa strictes fonction régalienne. S'il ne s'agissait pas pour nous de s'engager dans une activité de défense et d'illustration de l'Etat, il convenait cependant de réfléchir à ce que pourrait être le rôle de l'Etat dans un « *autre monde possible* », en matière de régulation économique et d'alimenter les luttes quotidiennes pour la réappropriation de l'Etat par les citoyens.

La « *désobéissance civile* »

Cette expression est abondamment utilisée par de nombreux acteurs du mouvement altermondialiste. Alors que nous n'en avions jamais débattu, certains adhérents d'Attac pensaient en toute bonne foi qu'elle faisait partie de notre patrimoine . Il est apparu utile de clarifier cette expression et, pourquoi pas, de montrer quelles étaient les actions de désobéissance civile que pourrait engager Attac. L'objectif était d'établir un inventaire des théories sur ce concept et de préparer un positionnement d'Attac.

Pouvoirs et contre-pouvoirs

L'expression « *contre-pouvoirs* », est également largement utilisée. Mais l'horizon du mouvement altermondialiste, particulièrement pour Attac, se borne-t-elle à construire des contre-pouvoirs (dans cette hypothèse lesquels) ? Et, dans ce cas, que faisons nous du pouvoir ? Il fallait définir ces notions et en tirer des conclusions pratiques.

La démocratie participative

Cette expression emblématique nécessitait de dire simplement ce que nous entendions par là. Qu'est-ce que c'est ? Quelles initiatives concrètes à prendre ?

Qu'est-ce que l'action ?

Attac se présente comme une « *association d'éducation populaire tournée vers l'action* ». Si nous maîtrisons le côté éducation populaire, en revanche nous n'avions peut-être pas suffisamment approfondi ce que nous entendions par « *action* ».

Les « *débouchés politiques* » de l'altermondialisme.

Nous sommes pressés, de toute part, d'expliquer quels sont ou pourraient être les débouchés politiques possibles de notre activité. Ce groupe de travail fut chargé d'élaborer un argumentaire sur les moyens de mettre en œuvre les propositions d'Attac et d'élaborer un texte pour le Conseil d'administration.

- Bilan de la mondialisation. Le but était de compiler les études sur les méfaits de la mondialisation néolibérale dans la perspective d'élaborer un texte de synthèse à publier sous la forme d'un livre d'Attac.

Pour réaliser ses objectifs, Attac a, en fonction d'une analyse concrète de la situation, soit mené des actions propres, soit participé à des mouvements plus larges avec les associations et les organi-

sations syndicales, soit recherché des partenariats avec les élus, soit combiné ces activités. Cette orientation apparaissait, et apparaît toujours, particulièrement nécessaire pour contribuer à la mobilisation des salariés et des chômeurs et précaires, que ce soit dans les entreprises ou les quartiers.

Il était donc décidé de se fixer l'objectif de franchir une étape significative dans notre activité en direction des classes populaires (5 millions de chômeurs, 6 millions d'ouvriers, 7 millions d'employés : 18 millions de personnes). La stratégie d'Attac-France devait se mener avec la préoccupation constante de l'élargissement de toutes les initiatives aux classes populaires et aux jeunes, aux femmes, aux chômeurs et précaires, aux travailleurs pauvres qui sont les premières victimes de la mondialisation néolibérale. Cette stratégie intégrait évidemment le travail à réaliser avec les autres Attac du monde. Nous constations que si la nécessité d'intervenir auprès de ces catégories faisait l'objet de références fréquentes dans notre discours, la pratique était bien différente. Rien de concret n'avait été réellement pensé et décidé pour avancer dans cette voie. Une chose était certaine : les réserves dormantes de la mouvance altermondialiste – et particulièrement d'Attac – se trouvaient parmi les catégories populaires. Nous ne pourrions maintenir notre progression, en termes d'influence idéologique et en nombre d'adhérents, qu'en nous tournant résolument vers ces catégories. Pour alimenter la réflexion, une CNCL extraordinaire se tiendra en juin 2004. A partir des expériences de certains Comités locaux nous pouvions tous apprendre et avancer.

Bien entendu, les perspectives tracées lors de nos réflexions et discussions sur la stratégie ont tenu compte du débat lancé au sein de l'association sur « *la nouvelle dynamique* ». La stratégie s'inscrivait dans le cadre général du développement du mouvement social et du mouvement altermondialiste. Elle visait à donner aux citoyens les éléments de connaissance et de réflexion, conformément à la vocation d'éducation populaire de l'association, permettant de construire les rapports de force nécessaires pour combattre le néolibéralisme et mettre en œuvre des solutions alternatives, conformément au caractère d'association tournée vers l'action.

Les priorités de 2005

La réflexion sur la stratégie 2005 a débuté au CA d'août 2004 autour des idées suivantes :

- Ni focaliser sur 2007, ni « *faire l'autruche* », mais utiliser les deux ans pour faire fructifier le travail déjà réalisé, faire converger les exigences à travers des propositions tournées vers l'ensemble de la population et mises en cohérence : dénoncer, faire comprendre qu'on peut faire autrement, proposer, construire un rapport de forces.

- Etre « *plus réactif* » sur les politiques néolibérales et leurs méfaits : détecter, expliquer, proposer.

- Etre « *plus offensif* » vers les médias, déconstruire le vocabulaire piégé des médias et des intellectuels de cour ; avoir un discours plus clair, affirmant mieux notre identité.

- Insister sur la dimension internationale des problèmes, des alternatives, des actions.

- « *Resserrer* » l'action sur nos fondamentaux - la globalisation financière - et réarticuler l'activité de nos différents groupes de travail avec le CA, le conseil scientifique, etc.

En 2004, des initiatives ont découlé, bien entendu du bilan 2003

- Les questions économiques et financières. Attac avait levé le pied, en matière économique et financière : taxe Tobin, phénomènes boursiers, multinationales, privatisations, politique macroéconomique (nationale, européenne et mondiale).
- Parmi les ouvrages en cours d'élaboration, trois pouvaient faire l'objet d'initiatives au moment de leur lancement : les impôts, le bilan des privatisations, le développement.
- Séminaire des comités Attac des grandes villes : Les observations que nous avions pu faire en 2003, qui avaient été précisées dans une étude, montraient de très grandes inégalités d'organisation d'Attac dans les 36 villes de plus de 100 000 habitants. Le pôle territorial a proposé de tenir un séminaire, au cours de l'année 2004, avec les responsables d'Attac de ces villes pour comparer les modes d'organisation des Comités locaux et dégager les conditions du développement de l'association.
- Développement des formations à l'animation des comités locaux : Deux formations avaient été envisagées en 2003 sur la gestion de trésorerie et des fichiers d'adhérents des Comités locaux. N'ayant pu se tenir, le projet devait être repris en 2004.
- Monographies des comités locaux : La question avait déjà été abordée lors de la rencontre avec les représentants des comités locaux en 2003. Il y avait en effet nécessité de connaître les expériences positives et négatives des CL. Il leur avait été demandé de travailler et d'informer le national sur plusieurs questions : comment s'est-on créé, comment fonctionne-t-on, que fait-on... ? afin de favoriser le transfert d'expériences.
- Deux initiatives d'une certaine ampleur : la commémoration du 60e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (en mars) ; et la commémoration du 60e anniversaire des accords de Bretton Woods (début juillet). Il ne s'agissait évidemment pas pour Attac de verser dans le passéisme et la nostalgie, mais de contribuer à montrer en quoi la construction de l'Etat social et de régulations internationales, au moment de l'après-guerre, faisaient aujourd'hui l'objet d'une destruction systématique par les politiques néolibérales. Dans le même temps, les réformes engagées à cette période pouvaient alimenter le débat sur les alternatives au néolibéralisme.

attac

Les cinq axes retenus pour 2005

Axe n° 1 : combattre l'inspiration néolibérale de la construction européenne

L'objectif d'Attac-France était de combattre le traité constitutionnel européen. Ce traité, en effet, avait la prétention exorbitante de rendre irréversibles, en leur donnant symboliquement un caractère « constitutionnel », les politiques néolibérales mises en œuvre par l'Union européenne. Il rendrait quasiment sans objet toute expression du suffrage universel en faveur de politiques alternatives au néolibéralisme dans un pays donné, car ces politiques se heurteraient inévitablement à des dispositions du traité qui, juridiquement, prendraient le pas sur toute législation nationale. C'est une démocratie « limitée » qui se mettrait ainsi en place.

Le combat contre ce traité constituait par conséquent la priorité stratégique absolue d'Attac-France c'est-à-dire la mobilisation de toutes les composantes du mouvement Attac-France.

Le Conseil d'administration s'est unanimement prononcé contre le contenu de ce traité. Compte tenu de ses enjeux, il a décidé de consulter les adhérents pour leur demander s'ils étaient favorables à sa ratification et s'ils souhaitaient qu'Attac donne des indications de vote. Cette consultation ne suspendait évidemment pas notre combat contre ce traité.

Et la victoire était possible !

Pour rythmer cette campagne, deux moments décisifs et complémentaires exigeaient une mobilisation intense de l'association dans la très courte période imposée par tenue du référendum :

- La manifestation unitaire du 19 mars 2005 à Bruxelles pour une Europe sociale.
- Le rassemblement international d'Attac le 30 avril à la Porte de Versailles : l'Europe dont le monde a besoin.

Axe n° 2 : poursuivre parallèlement les quatre campagnes permanentes :

- Pour un moratoire sur l'AGCS,
- Pour la suppression des paradis fiscaux,
- Pour l'annulation de la dette publique externe du tiers-monde,
- Pour des taxes internationales

Les campagnes permanentes impliquent des budgets et l'organisation d'initiatives d'ampleur nationale et internationale et locale. Mais cet ensemble, tant du point de vue des moyens que de la visibilité politique, devait rester surplombé par la question européenne. Ces campagnes, qui se mènent généralement dans le cadre de collectifs, nationaux, européens ou mêmes mondiaux, nécessitent également des initiatives propres à Attac.

Axe n° 3 : poursuivre et amplifier des actions déjà engagées

Les autres initiatives engagées par Attac, et certaines depuis longtemps, devaient continuer, mais avec des budgets, une mobilisation et une « *visibilité politique* » réduits selon les cas. Plusieurs situations se présentaient :

- Des initiatives ponctuelles. Elles relevaient d'une nécessaire capacité de réaction à l'actualité, et porteraient sur les médias, l'eau, les OGM, l'éducation, la directive européenne Bolkestein.
- L'approfondissement des débats sur des questions qui ne faisaient pas consensus : qu'est-ce que la « *démocratie participative* » ? ; la désobéissance civile ; l'énergie ; la croissance et la décroissance ; le développement (au sens large, en incluant l'écologie et le commerce).

Axe n° 4 : mettre en cohérence et élaborer des alternatives susceptibles de rompre avec les politiques néolibérales

Depuis sa création, Attac a multiplié les propositions dans de nombreux domaines. Il nous fallait rassembler et mettre en cohérence dans un document unique l'ensemble de nos propositions et repérer ainsi là où Attac n'avait pas suffisamment avancé.

Pour mener à bien ce vaste chantier, un « groupe alternatives » fut constitué.

Axe n° 5 : contribuer au renouvellement du Forum social européen et promouvoir l'idée de la tenue d'un Forum social national en France

• Renouveler la conception du Forum social européen

Le CA tirait les leçons du Forum social européen qui s'était tenu à Londres, du 15 au 17 octobre 2004, et qui avait connu un succès moyen. Fortement marqué par la situation politique en Grande-Bretagne (rôle particulier de l'extrême gauche et notamment du SWP, poids de la mairie de Londres), émaillé de nombreux incidents, il avait néanmoins permis de nouvelles avancées au mouvement altermondialiste. La réussite du prochain forum, du 6 au 9 avril 2006 en Grèce, dépendra des mobilisations sociales que le mouvement altermondialiste saurait impulser, de la poursuite de la démocratisation des méthodes de préparation des forums et de leur déroulement, de l'élargissement de sa base sociale, ainsi que d'un approfondissement des alternatives proposées face aux politiques néolibérales en Europe.

Après le FSE de Londres en octobre 2004, le Conseil d'administration a rédigé un texte de réflexion et de propositions pour renouveler la préparation et le déroulement des forums sociaux européens. Ces propositions ont été livrées au débat dans le mouvement altermondialiste et parmi les Attac d'Europe.

• Pourquoi pas un Forum social national en France ?

Un forum social, quelle que soit l'échelle (locale, continentale, mondiale), possède toujours les mêmes objectifs : combattre les politiques néo-

libérales, élaborer des alternatives, mobiliser et engager l'action. Dès lors, le Conseil d'administration d'Attac-France était conduit à s'interroger sur les raisons pour lesquelles il n'existait pas de forum social national en France.

A posteriori, il apparaît que la totalité de ces chantiers découlant des axes stratégiques n'a pas été menée à bien, et ce pour de multiples raisons : manque de temps pour les militants et les administrateurs, ampleur du travail à accomplir, adaptation continue de l'association aux situations politiques et sociales. Pour autant, il apparaît, avec quelques mois de distance, que les questions posées et les propositions énoncées gardent leur pertinence tant au regard de la situation politique actuelle, qu'au regard de la situation du mouvement altermondialiste et de celle d'Attac. Les grandes lignes tracées conservent donc toute leur validité et trouveront leur prolongement durant l'année 2006.

Attac et les catégories populaires

En 2004, le CA décidait :
- D'améliorer la réactivité d'Attac (par exemple lors des fermetures d'entreprises).
- De faire arriver toutes les campagnes jusqu'aux milieux populaires.
- D'être plus visible par les classes populaires (renforcer la présence d'Attac aux portes des grandes surfaces, des entreprises, métro et gares, marchés…).
- De soutenir les luttes des salariés, chômeurs et précaires.
- D'encourager les partenariats avec d'autres organisations.

Nouvelle dynamique

Les priorités stratégiques de l'année 2005 ont tenu compte du débat lancé au sein de l'association sur « une nouvelle dynamique ». Elles ont fait l'objet d'un débat lors de l'Assemblée générale des 11 et 12 décembre 2004 puis de la Conférence nationale des comités locaux (CNCL) des 5 et 6 février 2005.

II.- L'ACTION INTERNATIONALE D'ATTAC S'EST ELARGIE

L'action internationale d'Attac prend sa source dans les statuts mêmes de l'association. L'article 1, en effet, indique clairement que notre activité de production et de communication d'information dans le but de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle se développe « *dans l'ensemble du monde* ». Toutes les réflexions et les initiatives d'Attac tentent de relier en permanence les différents niveaux qui vont du local à l'international en passant par le régional, le national et l'européen.

Dans le rapport d'activité pour l'AG 2004, il était noté que « *Pour Washington, la doctrine de la « guerre permanente » vise à l'hégémonie planétaire, elle surdétermine et façonne toutes les autres politiques. Elle est fondée sur l'entretien systématique de la peur – hier du communisme, aujourd'hui du terrorisme –, tant aux Etats-Unis qu'à l'extérieur* ». Il était observé que la stratégie américaine de « *globalisation des problèmes* » posait des questions nouvelles au mouvement altermondialiste. Ce dernier s'était largement focalisé sur les domaines économique, financier, commercial, des droits humains et, plus timidement, avait commencé à traiter de l'information et de la culture. Il lui fallait désormais « *faire lui aussi de la géopolitique et s'interroger, voire prendre des positions, sur des sujets apparemment situés hors de son champ d'action initial.* »

L'évolution de la situation dans certains pays a montré qu'il n'y avait pas de lien automatique entre l'hostilité parfois massive de la population à la guerre et son adhésion aux thèses antilibérales du mouvement altermondialiste. La même observation peut être faite à propos de la lutte contre la pauvreté dans le monde ou à l'occasion des tsunamis en Asie en décembre 2004. C'est bien la prise de conscience de la continuité et de la cohérence entre « *guerre permanente* » et mondialisation néolibérale, et entre pauvreté et politiques néolibérales, sous la direction de Washington, qui nécessite explications, pédagogie, éducation populaire et action.

Dans cette perspective, Attac-France, comme tous les autres Attac dans le monde, agit dans le domaine international de différentes manières : la participation au Forum social mondial (FSM) et à des forums sociaux régionaux ; des campagnes ; l'organisation des contre-sommets ; la construction de l'organisation d'Attac à l'échelon mondial.

Toutes les campagnes dans lesquelles Attac s'engage ont, ou devraient avoir, une dimension internationale. Aux campagnes « *traditionnelles* », qui portent sur l'OMC, l'AGCS, les taxes internationales, l'association a ajouté la campagne pour les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la santé, le droit international, l'eau, les flux migratoires, le libre-échange et l'éducation.

La déclaration des Attac d'Europe

En juillet 2005, les « Attac d'Europe » ont publié leur première déclaration comportant une analyse de la situation internationale et des perspectives. Elle notait que « *toutes les institutions mondiales doivent faire face à une grave crise de légitimité. Désormais l'ONU met en avant les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), mais les gouvernements des pays du Nord et du Sud sont incapables de dégager les ressources financières nécessaires pour combattre la pauvreté. Il est presque certain que les OMD ne seront pas atteints en 2015.* » Les politiques de réduction de la pauvreté préconisées par la Banque mondiale « *ne cherchent qu'à donner un visage humain à la mondialisation néolibérale. Mais c'est un visage emprunt d'une grimace sardonique. Les politiques de la Banque mondiale*

Les mobilisations contre l'AGCS auxquelles Attac a participé en 2005

- La mise en place de la Convention européenne des collectivités locales face à l'AGCS, de promotion des services publics prévue à Liège les 21 et 22 octobre 2005.
- La « mini-ministérielle » du 4 mai 2005 à Paris en lien avec le réseau français « En route pour Hongkong ».
- Le Conseil général des peuples fin juillet 2005, à Genève (en lien avec S2B, Attac-Suisse, et 70 organisations), auquel Attac a accordé 1 000 euros de subvention.
- La préparation du sommet de Hongkong en lien avec OWINFS et le collectif français.
- La manifestation internationale du 15 octobre et la semaine d'action du 17 au 21 octobre à Genève.

Par ailleurs, la commission a relancé la campagne AGCS, les comités locaux devant alerter leurs élus face aux propositions de la Commission européenne de modifier les règles de la négociation AGCS, quelques mois de la réunion ministérielle de Hongkong, pour accroître le nombre de secteurs à libéraliser. Un matériel de campagne complet (lettre aux CL, aux élus, explication des propositions de la Commission européenne) a été constitué. Il est disponible sur le site Internet : www.france.attac.org

détruisent la protection sociale et privatisent les services sociaux, les rendant ainsi inaccessibles aux plus démunis. »

Concernant les politiques de l'OMC, celles-ci « *obligent les pays pauvres à ouvrir leurs frontières aux marchandises et services en provenance des pays riches. Les conséquences directes de ces politiques sont la désindustrialisation et le chômage. Parallèlement, les pays pauvres se voient contraints de produire pour l'exportation et d'importer pour leur consommation propre. C'est un cercle vicieux totalement absurde et insoutenable auquel on doit mettre un coup d'arrêt immédiat.* »

La déclaration concluait que d'autres politiques sont possibles et doivent être définies par les peuples des pays riches et pauvres. « *Certaines exigences sont mondiales. La dette extérieure de tous les pays pauvres doit être intégralement annulée. Ces pays ont besoin d'une autonomie plus importante afin de déterminer leurs propres politiques de développement social et économique. Les pays du Sud doivent avoir leur propre espace pour poursuivre des politiques de développement garantissant l'accès à un certain bien-être semblable à celui des pays riches. Des politiques pour l'emploi et la protection sociale doivent être menées. Les mouvements des capitaux doivent être contrôlés et des taxes globales nécessairement introduites pour une redistribution globale des revenus et le financement de biens publics mondiaux indispensables, eux aussi, à la réduction des inégalités et à la protection de la planète. Le traitement de la pauvreté dans le monde reste une question très ambiguë. Les dirigeants du monde riche se servent de la tragique pauvreté subie par des milliards d'habitants comme prétexte pour mettre en œuvre, partout, les « réformes » néolibérales.* »

Du point de vue des Attac d'Europe, « *l'éradication de la pauvreté constitue l'objectif primordial. Cela signifie qu'il faut une autre forme de développement et que l'on doit s'attaquer aux inégalités, que tous les droits humains doivent être respectés. Le réseau des Attac s'engage à combattre pour ces objectifs aux côtés du mouvement altermondialiste. Parce qu'un autre monde est possible, un monde de paix, de solidarité et de justice.* »

Les taxes internationales

Nulle autre campagne n'aura connu d'avancée aussi importante que celle sur les taxes internationales. Depuis sa création en 1998, l'association mène en effet une campagne permanente pour expliquer l'intérêt de la mise en œuvre de taxes internationales, notamment la taxe Tobin sur les transactions de change. Le 30 avril 2003, alors que le Président de la République recevait une vingtaine d'associations, dont Attac, dans le cadre de la préparation du G-8 à Evian, nous lui avons suggéré de créer un groupe de travail sur les taxes internationales. Jean-Pierre Landau, inspecteur des finances, dirigera ce groupe. Composé notamment de représentants d'associations, parmi lesquelles Attac, ce groupe publiait le rapport dit « Landau » en juillet 2004 (à la Documentation française, dans la collection « Rapports officiels » en septembre 2004, sous le titre *Les Nouvelles Contributions financières internationales*).

Ce rapport, en faisant un large inventaire des différentes possibilités de taxes internationales, en évaluant les questions techniques, économiques et politiques posées par chacune, offre pour la première fois une vue d'ensemble du sujet. Attac, qui avait été sévèrement critiquée par certains qui jugeaient notre proposition de taxe Tobin « *irréaliste* » ou « *démagogique* », voit ses propositions reconnues puisque le rapport Landau conclut que les taxes sur les transactions financières « *sont techniquement faisables* », que « *leur coût économique est limité* », et que les estimations de rendement sont « *significatives.* »

Taxes sur les billets d'avion

L'exemple de la taxe sur les billets d'avion proposée par Jacques Chirac pour financer la lutte contre le sida est emblématique à cet égard. Elle se traduirait par un prélèvement d'un dollar sur les 3 milliards de vols annuels, rapportant ainsi 3 milliards de dollars. Il faut souligner toutefois que le financement repose sur les voyageurs et non sur les entreprises de voyage.

Si cette mesure apparaît comme une légitimation de la revendication de mise en place d'une taxation internationale, elle est loin cependant de répondre à nos exigences. En particulier Attac rappelle que : la lutte contre le sida doit s'accompagner à l'échelle internationale d'une politique visant à répondre aux besoins humains fondamentaux non satisfaits : accès à l'alimentation, à l'eau, au logement, à l'éducation et aux soins, etc. ;

- que les sommes de 3 ou 10 milliards de dollars citées par le Président de la République sont très insuffisantes pour faire face à ces besoins ; il faut au moins 50 à 60 milliards de dollars par an ;
- que ces sommes sont parfaitement mobilisables ; ainsi Georges Bush a demandé au Congrès une rallonge de 80 milliards de dollars au budget du Pentagone, déjà astronomique, afin de poursuivre la guerre en Irak.

Renforcer nos moyens pour organiser les campagnes sur les taxes

Bien que les taxes internationales soient une priorité depuis les débuts de l'association, aucune structure opérationnelle n'existait en son sein pour réfléchir et mener les campagnes. En juillet 2004, un groupe de travail a été mis en place, destiné à réfléchir à l'utilisation des rentrées d'une taxe Tobin, si elle était un jour mise en œuvre. Quelques mois plus tard, fut créée une commission sur les taxes internationales. Attac a rejoint en 2004 le Tobin Tax Network devenu le European Currency Transaction Network qui regroupe, entre autres, des Attac d'Europe, des ONG allemandes, belges, et des coalitions comme Stamp Out Poverty (rassemblement des plus importantes ONG britanniques)

Si, évidemment, nous nous sommes réjouis de l'initiative du Président de la République, nous savons que ce n'est pas Attac qui a convaincu Jacques Chirac de mettre en place des taxes internationales. D'autant que son approche et la nôtre sont profondément différentes.

La première, celle du rapport Landau et du Président de la République, reste partielle. Elle se fixe certes des objectifs de financement visant à combattre la pauvreté dans le monde, mais elle ignore les dérives des marchés financiers qui sont pourtant une des causes principales de cette pauvreté. Par ailleurs, le rapport Landau reprend tous les poncifs habituels utilisés pour discréditer les taxes sur les transactions financières. Après les avoir légitimées, il parle pourtant de « *l'efficience* » des marchés financiers qui serait perturbée par ces taxes, de leur « *coût qui réduirait le volume des transactions* », elles « *réduiraient la liquidité des marchés* », les « *risques de double taxation seraient élevés* », il y aurait des « *risques d'évasion* » et de « *délocalisations* »...

La seconde approche, celle défendue par Attac, ne sépare pas le financement du développement des pays pauvres de la nécessité de construire une nouvelle architecture financière internationale. Le fonctionnement débridé des marchés financiers est en effet une des causes de la pauvreté et de l'accroissement des inégalités dans le monde, accélérées par les crises financières dont celle de 1997 en Asie qui a fait 12 millions de chômeurs supplémentaires dans la région. Pour s'attaquer à celles-ci, on ne peut séparer la lutte contre les paradis fiscaux, l'annulation de la dette publique externe des pays pauvres, la mise en place de taxes internationales et la régulation des marchés financiers. Tout devant se faire ensemble.

A la suite du rapport Landau, la possibilité de mettre en place des taxes à l'échelle internationale a grandi dans l'opinion publique. En témoigne, en marge de la conférence de l'ONU qui s'est tenue le 20 septembre 2004 autour des présidents du Brésil, du Chili, de France et du chef du gouvernement espagnol, la prise de position de 111 chefs d'Etat en faveur de taxes internationales. Cette prise de position est une avancée considérable de notre lutte.

Mais nous n'ignorons pas la contradiction grandissante entre les déclarations des chefs d'Etat et les politiques qu'ils mettent en œuvre. Dans une lettre au Président de la République, Attac a réaffirmé sa demande de création, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, d'une Délégation aux institutions multilatérales, sur le modèle des Délégations pour l'Union européenne. Une telle création, qui n'implique ni révision constitutionnelle ni engagements budgétaires, permettrait à la représentation nationale, et, à travers elle, aux citoyens, d'exercer un contrôle, actuellement inexistant, sur les décisions qui se prennent au nom de la France au FMI, à la Banque mondiale, à l'OMC, à l'OCDE, etc.

Le 26 janvier 2005, Jacques Chirac faisait de nouvelles propositions au Forum économique mondial de Davos en vue de mobiliser au moins 10 milliards de dollars par an pour lutter contre le sida. De Porto Alegre où se trouvait une partie du CA, Attac a publié un communiqué pour se réjouir que certaines des idées et propositions soient reprises par le président de la République et portées devant les forums internationaux. Mais nous nous étonnions (naïvement !?) que les propositions de M. Chirac soient faites uniquement hors de France et hors de l'Union européenne : à New York et en Suisse. Attac invitait donc le Président de la République à demander d'urgence à la présidence luxembourgeoise de l'UE de convoquer un Conseil européen extraordinaire pour examiner les propositions françaises.

Mais cette réticence à saisir les instances européennes n'était-elle pas tout simplement due au fait que la « Constitution » soumise à ratification par référendum était incompatible avec les propositions de M. Chirac ? Son article III-156 dispose en effet que « *les restrictions, tant aux mouvements de capitaux qu'aux paiements entre les Etats membres et les pays tiers sont interdites* ».

Une seule ombre au tableau dans cette campagne d'Attac : le comité de suivi des décisions de New York sur le financement par la taxation internationale de la lutte contre la famine et la pauvreté, pour le respect des droits fondamentaux et l'accès de tous aux services essentiels que nous voulions mettre en place au niveau associatif n'a pas encore vu le jour.

Auprès des parlementaires européens et des candidats à l'élection européenne

A l'initiative des Attac d'Europe, une campagne a été menée au printemps 2004 auprès des parlementaires européens sortants et des candidats à l'élection européenne avec l'objectif de réunir suffisamment de soutiens pour provoquer un débat au futur Parlement et le dépôt d'une motion en faveur d'une taxe sur les transactions financières. Attac a demandé aux candidats de signer une déclaration de soutien à la taxation sur les transactions financières, les comités locaux étant incités à prendre contact avec les têtes de listes et candidats à l'échelle régionale.

L'OMC

La 5e conférence ministérielle de l'OMC qui s'était tenue à Cancun en septembre 2003 avait subi un échec : aucune déclaration finale n'avait pu recueillir un

consensus chez les 146 Etats membres. Pour la première fois, les gouvernements d'un nombre significatif de pays du Sud, dans le cadre du Groupe des 20 (les grands pays comme le Brésil, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud...) et dans celui du Groupe des 90 (les pays ACP – Afrique, Caraïbes, Pacifique – et les moins développés) avaient fait barrage. Ils avaient dit non aux Etats-Unis et à l'Union européenne. Ce double non avait été opposé, d'une part, aux subventions à l'exportation déversées sur l'agriculture productiviste par les deux principales puissances commerciales et, d'autre part, aux nouvelles demandes de libéralisation portant sur l'investissement, la concurrence, les marchés publics et la facilitation des échanges (les 4 sujets dits « *de Singapour* »).

En 2004, le front du G20 s'est confirmé, par-delà les différences d'intérêt et d'appréciation de ses membres. En juillet 2004, à Genève, le G20 signait l'accord remettant les négociations sur les rails, en acceptant des promesses assez vagues de la part des Etats-Unis et de l'UE de s'attaquer enfin aux subventions agricoles, mais sans mentionner dans le texte de montants ni de calendrier. Les sujets de Singapour ne seront pas à l'ordre du jour pendant ce cycle de négociations. Les négociations de l'AGCS ont, en revanche, reçu une forte impulsion, rendant la campagne d'Attac d'autant plus nécessaire.

En 2005, l'engagement de toute l'association et des militants lors de la campagne référendaire a entraîné une petite éclipse de notre campagne contre l'OMC dont la responsabilité repose sur la commission OMC/AGCS. Néanmoins l'activité de la commission a été fournie et a été axée sur l'actualité de l'OMC (et donc sur les mobilisations) et sur la production de réflexions. Plus spécifiquement, la Commission est en lien permanent avec les réseaux européens et mondiaux : S2B (from Seattle to Brussels), auquel Attac a accordé 1 000 euros pour financer un livre et son fonctionnement ; et OWINFS (Our World Is Not For Sale) dont S2B fait partie.

Dans les négociations en cours en 2005, les Etats-Unis et l'Union européenne cherchent à diviser le G20 en traitant avec le Brésil d'une part et l'Inde d'autre part. Les dossiers sur la table sont l'agriculture, qui a été au cœur de l'échec de Cancun, mais dont le poids financier dans les échanges mondiaux est très faible ; les services et les produits non agricoles, qui eux, pèsent très lourd dans les échanges. Les USA et l'UE ont la volonté de traiter avant tout ces deux dossiers. Ainsi l'Union européenne (UE) a fait des propositions de très large libéralisation dans le domaine des postes et télécommunications ainsi que dans les transports.

Pour la conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong (13-18 décembre 2005), Attac a demandé et obtenu une accréditation qui permettra d'accéder au centre de conférences. Des mobilisations sont prévues au même moment.

L'AGCS

La campagne contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) est animée conjointement par la Commission Territoires et mondialisation et par la commission OMC/AGCS. Elle est composée d'élus du CA, de militants de CL, mais aussi de représentants de villes adhérentes, d'associations partenaires comme DRD, ACME, ADELS, la CGT du Centre national de la fonction publique territoriale, et d'experts. Afin d'associer de nombreux représentants de comités locaux, ses réunions se tiennent la veille de la CNCL.

Un « quatre-pages » périodique est diffusé, intitulé *Communes d'Attac*, destiné à informer des mobilisations liées aux collectivités territoriales, dont trois numéros ont été édités

Attac-France dans des réseaux internationaux

- S2B : 3 réunions en 2005 (Budapest, Bruxelles, Genève) avec le travail essentiel de mise en commun des informations ; actions communes (notamment à Genève).
- Réseau français le Collectif « 10 ans ça suffit » : préparation d'une campagne de 100 débats contre l'OMC prévue au dernier trimestre 2005 ; rédaction d'un document ; préparation d'un travail en direction de la presse.

Les quelques initiatives d'Attac sur la dette

En février 2005, soutien à la campagne lancée par Agir ici sur le thème « *dette - aide publique au développement (APD)* ». Il s'agissait d'obtenir un engagement concret de la France en faveur de l'annulation de la dette publique externe des pays pauvres et pour l'augmentation conséquente de l'aide publique au développement (APD) versée par la France. Au moment de la réunion des membres du Club de Paris, le 12 janvier 2005, Attac appelait à un rassemblement devant le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Une centaine de personnes étaient présentes. L'association était reçue par des collaborateurs du ministre. Le Club de Paris regroupe les 19 pays (riches) du Nord qui détiennent la dette publique bilatérale des pays débiteurs (pauvres) du Sud.

- La diffusion du CD d'Attac contre la dette (*Drop the Debt*), à 10 000 exemplaires. Le bénéfice sur la vente, après couverture des frais, est affecté au renforcement de la présence de l'Afrique aux manifestations internationales, notamment lors du G8.

- Attac-France accordait à Attac-Uruguay une aide d'environ 3 000 euros pour lancer le projet d'Auditoire citoyen de la dette.

- Adhésion à l'Observatoire mondial de la dette en 2005.

La commission s'est associée aux mobilisations du réseau des élus pour la défense des services publics (Guéret), est intervenue lors des chemins de la découverte à Châtellerault et lors de l'université d'été de Poitiers en 2005.

En 2006, la commission organisera un colloque sur les territoires ruraux.

Par ailleurs plusieurs documents ont été produits ou diffusés :

- La brochure *Ma commune en 2015...* rédigée à la demande des états généraux de Bobigny des collectivités publiques hors AGCS (novembre 2004), écrite sur la base d'une fiction, complétée par des références précises aux textes de l'AGCS et du projet de Constitution européenne, ainsi que par des fiches techniques largement rédigées par des élus locaux. Cette brochure a été prise en charge par le comité de pilotage, maintenant européen, et est proposée à qui veut s'en servir localement.

- Un « quatre-pages » publié dans *Lignes d'Attac* en août 2005.

A fin septembre 2005, le projet de mettre en place des formations avec le groupe Formation et la commission Territoires et mondialisation n'avait pas encore abouti, mais des rencontres sont prévues.

Attac et la commission Territoires et mondialisation ont été également présents et intervenants dans des rencontres internationales :

- Participation au Forum des autorités locales (FAL) à Londres, en octobre 2004.

- Au Forum social mondial de Porto Alegre en janvier 2005.

- Au FAL à Barcelone durant le Forum social méditerranéen.

- Participation à la 5e édition du FAL de Porto Alegre en janvier 2005, le FAL s'étant doté d'une commission de coordination à laquelle Attac est invitée permanent.

L'annulation de la dette publique

L'annulation de la dette est un des éléments les plus décisifs d'un nouvel ordre international. Si les Comités locaux d'Attac prennent de nombreuses initiatives sur cette question, Attac national en revanche, n'a mené que peu d'activités et ne disposait d'aucune structure opérationnelle pour conduire cette campagne. Le CA a donc décidé, fin novembre 2004, de créer une commission et de demander au Conseil scientifique de poursuivre ses travaux sur la question.

En juillet 2005, le CA a décidé de créer la Commission Dette et régulation financière internationale qui regroupe les travaux menés dans trois anciennes commissions (dette, taxes internationales et paradis fiscaux). Attac milite pour un autre type de production des richesses et pour leur répartition juste entre les habitants de la planète. Pour y parvenir, plusieurs dispositifs doivent être mis en œuvre et plusieurs actions entreprises. L'une de celles-ci tient à la fiscalité, nationale et internationale, afin de réduire les inégalités qui vont croissant, à financer les biens publics et à protéger les biens communs de l'humanité. Ce processus ne peut se mettre en place sans annulation totale de la dette publique externe du Sud ni sans l'éradication des paradis fiscaux. Le Conseil d'administration a donc jugé plus efficace de confier à une seule commission les travaux sur ce très important axe de recherche et de campagne.

Le développement

Cette question est traitée en partie par la commission Développement durable, solidarité internationale, économie solidaire. Elle est désormais composée d'une soixantaine de membres. Après avoir atteint un rythme de travail satisfaisant l'année précédente, 2004-2005 a été l'occasion d'une véritable relance grâce à un cycle de trois week-ends de formation sur ces thématiques.

A l'université d'été de Poitiers, la commission a animé une filière composée de plusieurs sessions : « *Finances solidaires*

Attac a demandé deux mesures d'urgence en direction des pays d'Asie du Sud touchés par les tsunamis.

- un prélèvement exceptionnel de 0,05 % de la capitalisation boursière mondiale (actuellement estimée à 20 000 milliards d'euros), ce qui dégagerait une somme de l'ordre de 10 milliards d'euros pour la solidarité avec les quelque 5 millions de personnes à qui les tsunamis ont tout pris, et pour la reconstruction de l'économie des zones dévastées. Ce prélèvement pouvant être opéré de suite par un premier groupe de pays ;

- une remise (et non pas un simple moratoire) de la dette publique des pays affectés, en attendant qu'une telle mesure puisse être étendue à l'ensemble des autres pays en développement.
Ces mesures exceptionnelles devraient aller de pair avec la définition d'un calendrier de mise en œuvre des propositions de taxes internationales faites par le chef de l'Etat à la tribune des Nations unies, afin de disposer des moyens de lutter contre la pauvreté structurelle.

Les interventions de la commission économie sociale et solidaire, développement durable et solidarité internationale

- En mai 2004, réalisation d'un tract destiné aux comités locaux à l'occasion de la quinzaine du commerce équitable.
- Un débat sur ce thème a été organisé à l'université d'été de Poitiers.
- Dans le cadre du premier Salon international pour un commerce équitable (octobre 2005 à l'Ile-Saint-Denis), organisation d'une table ronde sur le thème « *Commerce équitable, de quoi parle-t-on ? Les différentes conceptions d'un commerce équitable.* » Avec des représentants de la Plate-forme française du commerce équitable, du réseau Minga, un fermier palestinien et la Confédération paysanne.

Trois week-ends de formation sur le développement durable avec trois objectifs

- former des formateurs capables de démultiplier ensuite sur ce thème le travail d'éducation populaire au niveau régional et local ;
- clarifier les concepts, les problématiques et les éléments de débat ; dépasser les différences liées aux univers d'origine (économie sociale et solidaire, écologie, solidarité internationale…) ;
- élargir et même refonder la commission, en lui donnant une assise dans les comités locaux, avec des pistes et des réflexions communes, partagées par le CA, le CS et les militants locaux.

Trente-cinq participants ont suivi l'intégralité des trois week-ends animés par deux membres de la Commission et deux membres du groupe formation national.

et micro crédit : ne pas confondre ? » avec un représentant de Finansol ; « *Commerce équitable : une démarche et des débats* » avec des représentants du réseau Minga et de la Fédération Artisans du Monde ; « *Le statut de SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) pourrait-il s'appliquer à une gestion démocratique de l'eau ?* » ; « *Démultiplier au sein d'Attac les formations au développement durable et à l'économie sociale et solidaire* ».

La commission s'est aussi fortement impliquée dans la mise en œuvre de deux « *parcours* » lors des premiers Chemins de découverte, à Châtellerault (20 au 22 août 2005) : « *L'économie, pour ceux qu'on a persuadés qu'ils étaient trop nuls pour y comprendre quelque chose* » et « *une autre économie au service de l'humain* », trois ateliers sur la richesse : « *Démonter les idées reçues sur la richesse* » ; « *l'approche québécoise pour l'élimination de la pauvreté* » ; « *quels critères pour un indicateur alternatif ?* », ainsi que trois ateliers sur le développement durable, sur l'économie solidaire et sur le débat croissance-décroissance.

A partir de 2006, la commission se réunira un week-end par trimestre. Des groupes de travail ont été créés pour préparer d'éventuelles campagnes à proposer au CA : indicateurs de richesse, eau, déplétion du pétrole, code des marchés publics. Deux autres groupes sont mis en place : le premier pour construire des « *désaccords féconds* » sur les thèmes de la décroissance et du développement durable ; le second pour recenser les initiatives des groupes locaux sur nos thématiques. Le dernier groupe doit travailler sur un projet de « quatre-pages » sur le commerce équitable.

Rappelons que la commission développement durable a intégré le groupe de travail sur l'énergie qui a publié deux « quatre-pages » sur ce sujet.

Par ailleurs, le groupe Développement du CS a organisé un séminaire sur le développement le 4 décembre 2004 après la publication du livre *Le développement a-t-il un avenir ?* Ce séminaire a réuni des membres du CA, du CS, de la presse (*Politis, Alternatives économiques*) et des personnalités extérieures. Il a rassemblé environ 150 personnes.

Des commissions d'Attac élargissent leurs interventions à l'international

En 2004 et 2005, certaines commissions, ont élargi leur réflexion et leurs initiatives à l'échelle internationale : la campagne sur les objectifs du millénaire, l'eau, les flux migratoires, la santé, le libre-échange, l'éducation, la guerre et les relations entre droit et mondialisation.

Campagne sur les objectifs du millénaire

Attac, en novembre 2004, s'est engagée dans la campagne pour les objectifs du millénaire fixés par les Nations unies. Elle a rejoint la coordination nationale (CRID, CCFD, Coordination Sud, Survie, Secours catholique, etc.). Elle a animé les mobilisations contre les paradis fiscaux. Lors de la Semaine mondiale d'action, du 10 au 16 avril 2005, Attac a participé à de nombreuses initiatives comme : « *Pour un commerce plus juste : faisons un marché ensemble* ».

L'eau

La commission Territoires et mondialisation, en collaboration avec les comités locaux limitrophes et le groupe Eau d'Attac, a participé au Forum alternatif mondial de l'eau (FAME), à Genève, les 18, 19 et 20 mars 2005. Ce Forum a porté sur le droit à l'eau, l'eau bien commun, gestion et financements, démocratiser la gestion, et a accueilli une rencontre avec des parlementaires pour élaborer des propositions législatives. Attac a financé 4 voyages au plan national, et a contribué au déplacement d'une ONG indienne.

Attac a adhéré au FAME.

attac

Les flux migratoires

Le CA du 28 février 2004 a décidé un projet d'étude sur le thème migrations et mondialisation, en liaison avec les 3 comités locaux qui travaillent sur ce sujet. Le Conseil scientifique a été saisi de ce dossier pour créer un groupe de travail et lancer les consultations.

La commission Genre et mondialisation a organisé une séance sur la question des femmes migrantes à l'université d'été.

La santé

La commission Santé d'Attac a participé à la fondation du *Réseau mondial pour le droit à la santé* lors du Forum mondial de la santé, qui s'est tenu à Porto Alegre du 23 au 25 janvier 2005, avant le FSM. Elle est intervenue dans un séminaire de People's Health Movement (PHM), organisé dans le cadre de la 58e assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi qu'à la 2e Assemblée mondiale des peuples pour le droit à la santé à Cuenca (Equateur) du 17 au 23 juillet 2005. Une session de formation tournée vers l'international a eu lieu en octobre 2004 à Paris. La commission Santé a pris en charge la mise en place et la gestion du site Web santé de ce réseau international, aux côtés d'autres partenaires.

Libre-échange

Depuis plusieurs années, nous regrettions notre faiblesse en matière d'alternatives à proposer au libre-échange qui est un des piliers de l'idéologie néolibérale. Notre critique de l'OMC ne pouvant suffire, il est apparu nécessaire de faire des propositions concernant le commerce international. Grâce au groupe libre-échange du CA créé au début de l'année 2004, un « quatre-pages » a été publié au printemps 2005. Le travail se poursuivra par un second « quatre-pages » approfondissant les alternatives et par la publication d'un ouvrage.

L'éducation

Attac est membre du Conseil international du Forum mondial de l'éducation, qui élabore le programme du forum et l'articule avec celui du Forum social mondial. Ce Forum a déjà tenu 3 sessions, la dernière ayant eu lieu à Porto Alegre en 2004.

Contre la guerre

Attac a participé régulièrement aux initiatives du Collectif contre la guerre, notamment pour préparer la journée du 20 mars 2004.

Droit et mondialisation

Plusieurs membres du CS, par ailleurs membres de l'Association sur le droit international humanitaire, ont participé à l'organisation d'une conférence sur le droit humanitaire, du 22 au 24 septembre 2005. Cette manifestation s'inscrit dans le prolongement des travaux du Pôle juridique d'Attac, auquel participent activement plusieurs membres du CS, et qui a organisé un séminaire sur « *Droit et mondialisation* » en juin 2004.

Les contre sommets

Les contre sommets sont, avec le FSM, une vitrine du mouvement altermondialiste. Attac s'y investit beaucoup. L'année 2003 avait connu le contre-sommet du G8 Environnement d'Angers et, en pleine période de luttes sociales en France sur les retraites, le contre-sommet du G8 à Annemasse. L'année 2004, en revanche, n'a pas été marquée par de grands rassemblements altermondialistes.

En 2005, les chefs d'Etats et de gouvernements du G8 et leurs ministres se sont réunis à Gleneagles, en Ecosse. Ce G8 a connu une forte mobilisation du mouvement altermondialiste, essentiellement britannique, alors que la présence française a été moindre, sans doute en raison de la campagne référendaire.

A cette occasion, et pour la première fois, une déclaration commune fut adoptée par les Attac d'Europe : *« Les politiques néolibérales – intégrées au « Consensus de Washington » – qui furent lancées il y a une vingtaine d'années sont un échec notoire. La croissance est moins importante qu'alors, le développement social et économique n'est plus à l'ordre du jour. Les politiques commerciales privent les pays pauvres de leurs potentiels à se développer. Le remède néolibéral pour réduire la pauvreté n'apporte aucune guérison. Pourtant les dirigeants du monde riche ne font que reconduire les mêmes prescriptions.* » (Extraits)

La dimension très limitée des décisions prises par les ministres de l'économie et des finances afin d'annuler la dette multilatérale de 18 pays pauvres reste conditionnée une fois de plus à l'obligation de privatisation. Les bénéfices ainsi fournis aux entreprises des pays riches risquent de se révéler supérieurs au montant de la dette annulée.

Le Forum social mondial en plein renouvellement

L'année 2004 a débuté par le FSM de Mumbaï (Bombay), en Inde, du 16 au 23 janvier. Attac y a participé activement. Rappelons que les forums sociaux sont la forme d'expression majeure du mouvement altermondialiste. Ils constituent des moments et des espaces privilégiés de débats entre les organisations et les citoyens du mouvement altermondialiste, et parfois même avec la population. Les syndicats de travailleurs salariés, les organisations paysannes, les associations de solidarité internationale, de défense des droits de l'Homme, écologistes, de consommateurs, d'habitants, les mouvements de l'économie sociale et solidaire, les mouvements féministes, les

mouvements sociaux urbains, les mouvements de jeunesse, les mouvements culturels confrontent y leurs expériences et leurs luttes de résistance. Ils élaborent des propositions qui permettront de concrétiser leur volonté de refuser l'ordre injuste du monde actuel et de construire un autre monde.

A partir des deux premiers FSM, qui, comme le troisième et le cinquième, se sont tous tenus à Porto Alegre, les Forums se sont déclinés dans de nombreuses parties du monde en forums sociaux locaux, nationaux et continentaux afin d'accroître l'influence du mouvement altermondialiste même si celui-ci n'a pas encore permis d'inverser les tendances.

Pour Attac, le FSM de Mumbaï en 2004, le quatrième, avait trois enjeux principaux.

Le premier était de confirmer la convergence entre le mouvement altermondialiste et le mouvement anti-guerre. Les forums s'étaient surtout développés jusqu'ici sur un axe Europe – Amériques, avec une plus faible présence des représentants des mouvements d'Afrique et d'Asie. Il fallait que le FSM se déplace pour mieux tenir compte de la diversité du monde. La décision de le tenir désormais dans une autre région du monde en est la conséquence. L'extension ne devait pas être seulement géographique, elle devait être aussi culturelle. Le Forum de Mumbaï a ainsi fait appel à d'autres modes de pensées et de représentations de la mondialisation.

Le deuxième enjeu portait sur le rapport entre les conflits, les guerres et l'ordre mondial néolibéral, afin de marquer une étape dans l'élargissement du mouvement altermondialiste. En Inde, et plus largement en Asie, cette dimension a été fortement présente et a permis au mouvement de prendre toute la mesure des stratégies de domination à l'œuvre, et de réfléchir aux réponses à y apporter.

Troisième enjeu, la réémergence d'une parole du Sud sur la scène politique mondiale, et l'élargissement des alliances entre les mouvements du Sud et du Nord.

A Mumbaï, les mouvements de ces pays du Sud et les mouvements européens et américains ont mieux coordonné leurs efforts pour peser sur leurs gouvernements respectifs

En 2005 (du 26 au 31 janvier), le FSM est revenu à Porto Alegre. Une nouvelle approche a été tentée visant à construire un forum plus interactif, largement autogéré, tout en améliorant la qualité des travaux. L'essentiel du programme a été établi à partir des propositions faites par ceux qui y ont participé : plus de 2 000 organisations à l'échelle planétaire. Une consultation internationale avait été lancée en juillet 2004 pour construire les séminaires, ateliers, conférences, tables rondes, témoignages, tables de dialogue et de controverse.

Les enjeux de ce Forum 2005 étaient triples : poursuivre l'élargissement du mouvement altermondialiste à d'autres pays et à d'autres forces ; approfondir les alternatives au néolibéralisme et permettre la création de collectifs internationaux capables de développer les mobilisations populaires ; mettre particulièrement l'accent sur l'aide au développement des pays pauvres, notamment par l'annulation de leur dette publique externe, la mise en place de taxes internationales et la suppression des paradis fiscaux.

Attac France était représentée chaque fois par une délégation d'une vingtaine de personnes, dont plusieurs représentants de CL dont les frais ont été intégralement pris en charge par le « national ». Les militants qui ne pouvaient pas s'y rendre ont pu, chaque jour, suivre le FSM en direct sur le site d'Attac-France. Par ailleurs, Attac a participé financièrement au déplacement d'une délégation des « *sans* » à Porto Alegre.

Forums sociaux mondiaux en 2006

En 2006, le FSM entrera dans une nouvelle organisation, celle des forums polycentrés. Ainsi se tiendront en janvier un forum à Caracas au Venezuela (du 25 au 29), au Pakistan à Karachi (du 26 au 30), et en Afrique à Bamako.

Le programme du FSMed

7 axes : démocratie, citoyenneté et droits humains des hommes et des femmes ; conflits, occupations militaires, militarisme et paix ; droits économiques sociaux et culturels, et modèles de développement, travail et conflits ; migrations ; diversité culturelle et dialogue transculturels ; environnement et eau ; femmes.
2 thèmes centraux : libre-échange ; souveraineté alimentaire.
L'assemblée des femmes était partie intégrante du FSMed, mais indépendante de la conférence sur les femmes.

attac

Le premier Forum social méditerranéen

Le premier Forum social méditerranéen (FSMed) s'est tenu à Barcelone du 16 au 19 juin 2005. Attac-France, à l'initiative de son Groupe Med, a participé dès le début à sa préparation, et en a même été l'initiateur.

Le CA d'Attac-France, dès le 19 juin 2004, appelait l'ensemble des forces sociales françaises décidées à s'opposer aux conséquences des politiques néolibérales en Méditerranée à se mobiliser. En effet, la capacité de ce premier forum social méditerranéen à construire les alternatives au libre-échange, à la concurrence et aux logiques guerrières et impérialistes était conditionnée par une large participation de toutes les forces syndicales, associatives et citoyennes du bassin méditerranéen à l'Assemblée préparatoire de janvier 2005 à Marseille.

Une subvention de 4 000 euros pour les frais liés à l'organisation fut attribuée,pour le FSMed.

Pour les Attac d'Europe, réunis à Innsbruck (Autriche) du 3 au 5 décembre 2004, la tenue de ce premier Forum « *posait à toutes les personnes, mouvements, organisations et réseaux altermondialistes des pays du nord et du sud de la Méditerranée, le défi que ce Forum constitue un premier et important pas pour affronter les très graves problèmes dont souffre la région méditerranéenne : agressions et occupations militaires, pauvreté, émigration illégale, négation des libertés démocratiques au Sud, etc.* » Un appel fut lancé à tous les Attac de la zone méditerranéenne pour qu'ils se joignent au processus du FSMed.

La tenue de ce premier FSMed constitue un succès important du mouvement altermondialiste en raison des difficultés multiples et des résistances qu'il a fallu vaincre tout au long des trois ans qu'a duré le processus de préparation. La participation de près de 400 organisations de toutes les régions de la zone, la tenue de près de 200 séminaires et ateliers confirme la richesse de ce premier forum. Le contenu du FSMed a permis de refléter et de réfléchir à toutes les grandes questions qui se posent en Méditerranée (échange inégal, migrations, occupations militaires, culture, etc.). La participation de près de 5 000 personnes peut être considérée comme satisfaisante, compte tenu des déficiences organisationnelles, d'élargissement, et les difficultés d'obtention des visas pour des militants du Sud et de l'Est, qui ont pesé de façon négative. Ce premier FSMed a permis et impulsé l'établissement et le renforcement de contacts et de réseaux entre Nord, Sud et Est de la Méditerranée. La participation des militants des Attac a contribué de façon très positive à la tenue de ce Forum.

En revanche la faible implication des organisations et mouvements du Nord de la Méditerranée, en particulier de certaines grandes organisations syndicales, réseaux de coopération, etc., a eu un impact négatif.

Globalement, les dynamiques qui ont été ébauchées dans ce Forum contribueront fortement à créer des processus de forums sociaux (nationaux, locaux) dans les pays de la Méditerranée, comme cela s'est déjà produit au Maroc.

En novembre 2005, a été prévue une alternative au Sommet des chefs d'Etat qui fera le bilan des 10 ans du processus de Barcelone.

Alternatives

Certains pourraient s'étonner de trouver le chapitre sur les alternatives au néolibéralisme dans la partie internationale, tout simplement parce qu'elles visent à l'éradication de la misère et de la pauvreté sur la planète. Cette approche ne signifie pas, pour autant, que les échelons européen et français ne sont pas pertinents, mais qu'ils doivent être embrassés d'un même mouvement.

Cependant la réflexion sur les alternatives, à Attac, est comme ailleurs dans le mouvement social : longue, difficile et parfois chaotique.

Malgré la volonté de s'attaquer à ce lourd chantier, notamment par la création d'un groupe de travail réunissant des membres du CA et du CS, l'élaboration d'un programme de travail, malgré la tenue d'un atelier lors de l'AG de décembre 2004, force fut de constater que le groupe Alternatives « *n'était pas assez productif, comparativement à son mandat* ». Ainsi le CA prit la décision, en février 2005, de mettre en sommeil provisoire l'activité de ce groupe. Face à la mobilisation de toutes et tous dans la campagne pour la victoire du « non », l'activité du groupe Alternatives devait être relancée après le référendum sur le TCE. Il fut alors précisé que son travail devra articuler des textes d'impulsion avec des modalités d'enracinement du débat dans les Comités locaux. Un texte de base et de réflexion, ferait l'objet d'un atelier à l'université d'été 2005. A fin septembre 2005, nous en sommes là...

L'organisation internationale d'Attac

Attac a essaimé dans une cinquantaine de pays du monde : en Europe, en Amérique du Nord (dans deux provinces canadiennes), dans pratiquement tous les pays d'Amérique latine, au Maghreb et en Afrique sub-saharienne, ainsi qu'au Japon et en Australie. Le dernier né est Attac-Liban. Même si ces Attac n'ont pas tous les mêmes réalités, le même poids, ni la même ancienneté, toutes les associations Attac ont le même logo et le même sigle « Attac », quelle que soit la langue de leur pays. La coopération entre les différentes Attac existant en Europe n'a fait que

se renforcer en 2004 et 2005. Deux rencontres formelles (type séminaire de travail) se tiennent chaque année en plus des rencontres liées aux évènements altermondialistes : contre-sommets, FSE, FSL, FSMed etc.

Une rencontre internationale est organisée lors de chaque édition du FSM.

Lors de la réunion des Attac du monde qui s'est tenue à Porto Alegre durant le FSM 2005, un groupe de travail sur l'amélioration des coopérations internationales du réseau mondial des Attac a été créé. Un processus de réactualisation de la plateforme internationale des Attac a été lancé, une déclaration a été adoptée sur l'ingérence du gouvernement des Etats-Unis dans le conflit colombo-vénézuelien, ainsi qu'une motion de solidarité avec le Raid Tunisien (Attac-Tunisie). Un partenariat a été mis en place entre Emmaüs International et Attac-France sur trois objets : l'abolition de la dette publique externe du tiers-monde, les taxes internationales et l'eau comme bien commun de l'humanité.

La Commission internationale

La Commission internationale d'Attac-France travaille essentiellement sur les forums sociaux, les relations avec les Attac dans le monde et sur les grandes questions politiques mondiales. Elle est composée d'une douzaine de militants : membres du CA, du CS, de fondateurs, de quelques militants de CL, et aussi de spécialistes d'une région ou d'un pays donné (Afrique, Maghreb, Amérique latine, Asie, Europe occidentale, centrale et orientale, Russie).La Commission fournit des informations et des analyses sur des régions du monde qui ne sont pas en permanence dans notre champ de vision, sur leurs mouvements de résistance au néolibéralisme et sur la situation des Attac locaux. D'autre part, des membres de la Commission entretiennent des relations régulières avec les Attac et autres mouvements sociaux des régions ou pays qu'ils « *suivent* », et pour lesquels il n'existe pas de rencontres permanentes, du type de celui des Attac d'Europe.

Les actions du Groupe Afrique de la Commission internationale

- Participation à « L'autre sommet France Afrique » en février 2003.
- Participation au Forum social du Bénin à l'automne 2004.
- Représentation au Forum social africain 2004.
- Soutien financier d'Attac au Forum des Peuples de Fana pour 6 000 euros
- Ouverture d'une ligne dans un fonds d'Attac pour recevoir des soutiens à la lutte contre la privatisation des chemins de fer au Mali.

III.- LA VICTOIRE EMBLEMATIQUE DU 29 MAI

Le fait le plus marquant de 2005 fut la bataille contre le traité constitutionnel européen, conclue par la victoire du « non » au référendum du 29 mai 2005. Ce fut l'activité principale d'Attac durant la deuxième moitié de l'année 2004 et la première moitié de l'année 2005.

Toutes les composantes de l'association se sont investies sans relâche dans un travail de décryptage du texte du TCE, de rédaction de tracts et de documents souvent ingénieux et originaux, tellement nombreux qu'il est impossible de les citer dans ce rapport. Les comités locaux ont été à l'initiative de centaines de réunions publiques, conférences, débats, tables rondes contradictoires. Inlassablement, les militants et les militantes ont expliqué pourquoi ce projet de traité était nocif pour la démocratie, combien il cherchait à constitutionnaliser le libéralisme. Sur les marchés, aux portes du métro, à l'entrée des gares, les tracts d'Attac, les dépliants furent distribués. Pour la première fois dans l'histoire de l'association, apparurent en quantité des affiches sur les murs des villes et des villages. Des membres des Attac d'Europe sont venus, à nos côtés, dire pourquoi ils soutenaient le non français. Privés de référendum, ils ont expliqué pourquoi ils nous donnaient mandat pour les représenter. Si le non l'emportait en France, disaient-ils, ce serait aussi notre victoire. Grâce à eux, le non d'Attac a retenti comme le slogan que nous avions adopté : « Au nom de l'Europe, je vote non ! »

Partout en France, au-delà de ce mot d'ordre, les arguments d'Attac ont frappé l'idéologie néolibérale et ont trouvé écho auprès de milliers de citoyens et de citoyennes. En quelques semaines, l'association a fait entendre sa voix plus qu'elle n'avait jamais réussi à le faire en sept ans d'existence. Mais, pour y parvenir, elle s'est appuyée sur ses acquis : la connaissance qu'elle avait de l'Europe et de ses politiques, l'expérience qu'elle avait déployée en matière d'organisation de débats, sa capacité à agir comme association d'éducation populaire.

La victoire au bout de l'argument : qui d'entre nous pouvait espérer une telle reconnaissance quand, il y a un an, le vote des adhérents d'Attac exprimait sa profonde détermination à s'engager dans une campagne contre le TCE ?

On peut distinguer trois temps dans cette campagne :

- avant la consultation des adhérents d'Attac sur le traité constitutionnel européen pour définir la position de l'association ;
- la bataille référendaire ;
- l'après victoire du 29 mai.

La préparation de la bataille

Dans le rapport d'activité et de gestion adopté à l'AG d'Attac en décembre 2003, nous disions que « *2004 sera une année placée sous le signe de l'Europe après l'adoption, prévue au Conseil européen de Rome de la mi-décembre 2003, du traité constitutionnel élaboré par une Conférence intergouvernementale (CIG) à partir des travaux de la Convention. [...] Ce traité sanctuarise, en le constitutionnalisant, le contenu libéral de l'actuelle construction européenne.* »... « *Une fois le texte du traité définitivement bouclé, Attac devra prendre ses responsabilités à son sujet.* »

Dès la publication, en juillet 2003, du projet de traité constitutionnel élaboré par la Convention pour l'avenir de l'Europe, Attac a analysé ce document comme une tentative visant à rendre irréversibles les politiques néolibérales de l'Union en leur donnant un statut « *constitutionnel* ». Ce verrouillage rendrait caduque toute possibilité de mettre en oeuvre des politiques alternatives, quand bien même elles seraient exigées par le suffrage universel, comme cela pourrait être le cas en France en 2007.

Le traité définitif négocié par les Vingt-Cinq, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale (CIG), et adopté le 18 juin 2004, confirmait et parfois même aggravait cette orientation. Attac formulait « *21 exigences* » pour rendre ce traité compatible avec une Europe réellement européenne, démocratique, sociale, écologique et solidaire. Pratiquement aucune ne fut retenue par la CIG, alors que toutes les campagnes d'Attac étaient directement affectées, voire contrecarrées par les politiques européennes.

Les élections au Parlement européen en 2004

Les élections au Parlement européen du 13 juin 2004 furent un moment fort de la bataille pour une autre Europe. Les résultats dans les 25 pays membres de l'UE, ont constitué un rejet sans précédent des formes et politiques européennes actuelles, l'indicateur le plus significatif étant le taux d'abstention : 57 % en France (et, selon les sondages, 76 % chez les ouvriers et 78 % chez les moins de 34 ans) ; 57 % en Allemagne ; plus de 58 % au Royaume-Uni. C'est cependant chez les nouveaux entrants que le phénomène est le plus accusé : tout juste un mois et demi après leur adhésion à l'UE, les Polonais s'abstenant à 79 %, les Tchèques et les Slovènes à 71 %, les Slovaques à 83 %.

Bien avant ces élections, Attac avait organisé de nombreux débats. Suite aux discussions de la Conférence nationale des comités locaux (CNCL), une initiative « *Vérité sur le traité* » avait été lancée les 11 et 12 juin 2004. Attac national fournissant un tract, un argumentaire et une pétition sur la relance de la campagne pour les taxes internationales

Attac demande un référendum

En juin 2004, le CA d'Attac décidait de proposer aux autres acteurs et mouvements sociaux et citoyens français, ainsi qu'aux forces politiques désireuses de s'y associer, de conduire ensemble des actions pour exiger que la parole soit donnée au peuple tout entier par la tenue d'un référendum, ce qui n'était pas encore décidé par le Président de la République.

Résultats de la consultation des adhérents sur le TCE

Nombre d'électeurs : 29 500
Votes reçus : 12 609
Suffrages exprimés : 11 773
Blancs, nuls : 79

Question n° 1 : Etes-vous pour ou contre la ratification du traité constitutionnel européen ?
Pour : 1 275, soit 10,8 %
Contre : 9 890, soit 84 %
Abstention : 608, soit 5,2 %

Question n° 2 : Souhaitez-vous qu'Attac donne des indications de vote ?
Pour : 8 479, soit 72 %
Contre : 2 307, soit 19,6 %
Abstention : 987, soit 8,4 %

(et notamment la taxe Tobin) qui se développait alors au niveau européen.

Le cas des listes « 100 % Altermondialistes »

Au printemps 2004, Attac avait été remuée par l'annonce faite par certains militants d'Attac qu'ils allaient participer à des listes aux élections européennes sous le sigle « 100 % Altermondialistes ».

Un Conseil d'administration extraordinaire d'Attac, réuni le 15 mai 2004, publia un communiqué figurant dans le rapport d'activité de l'année dernière, et qui rappelle notamment les règles du jeu d'Attac en matière de candidatures de responsables d'Attac à des élections. Il a estimé que ces listes ont été dommageables pour l'association. Une résolution a été adoptée à l'AG de décembre 2004 réaffirmant qu'Attac ne soutient aucun candidat à quelque élection que ce soit.

La consultation des adhérents sur le TCE

Dans une déclaration adoptée en août 2004, le CA d'Attac avait rappelé « *l'opposition catégorique de l'association au contenu libéral du projet de traité constitutionnel européen* ». Il notait que, dans sa version désormais définitive, le traité confirmait et parfois aggravait sa vocation à rendre une fois pour toutes impossibles des politiques monétaire, économique et sociale européennes – et donc nationales – véritablement alternatives. Compte tenu de l'ampleur de l'enjeu, le CA invitait les adhérents et CL à poursuivre la campagne d'explication sur les dangers que faisait peser ce texte, notamment en termes de restriction du périmètre sur lequel pouvait s'exercer la souveraineté populaire et l'intervention démocratique. Il était décidé de consulter tous les adhérents avant d'arrêter la position sur le référendum prévu à l'origine à l'automne 2005.

Un vote par correspondance fut donc organisé, du 15 novembre au 6 décembre 2004, les résultats étant proclamés lors de l'AG de Saint-Denis le 11 décembre 2004.

Deux questions étaient soumises aux adhérents d'Attac :

- *Etes-vous favorable à la ratification du traité constitutionnel ?*
- *Souhaitez-vous qu'Attac donne des indications de vote ?*

Cette consultation directe de tous les adhérents fut une « première » dans Attac. Elle s'est traduit par un non massif au TCE (84 %) et un oui franc (72 %) en faveur d'une indication de vote (voir encadré). La participation des adhérents à cette consultation fut exceptionnellement élevée pour notre association avec 44 % du total des 29 500 adhérents à jour de leur cotisation au 9 décembre 2004.

Les collectifs

A l'issue de l'AG de 2004, la réunion du CA porta sur la campagne contre le TCE. L'une des premières questions était la participation d'Attac à des collectifs. Après une large discussion, la position suivante était adoptée :

« *Il faudra articuler l'action propre d'Attac et l'action d'un mouvement plus large. Attac doit construire ses campagnes et renforcer une dynamique visant au rassemblement le plus large. Attac proposera une campagne associative et citoyenne.* »

« *En ce qui concerne les appels, les Comités locaux peuvent, naturellement, décider de s'engager dans des appels de collectifs citoyens locaux pour un « non » européen. Il leur revient d'apprécier la marge de manœuvre permettant d'associer le plus de partenaires possibles. Ils le font, compte tenu de leur autonomie et en s'inscrivant dans les orientations décidées par l'Assemblée générale et mise en œuvre par le CA. C'est ce qui permettra d'assurer la cohérence entre les initiatives nationales et les initiatives locales.* »

Ainsi, Attac ne signait pas d'appel national, ceux qui le souhaitaient pouvant signer l'appel des 200, initié par la Fondation Copernic, à titre individuel, en mentionnant leur appartenance à Attac. Le CA proposa aussi de prendre contact avec tous les autres mouvements engagés sur des positions proches de celles défendues par Attac pour coordonner les mobilisations. Il s'agissait de préserver l'autonomie du mouvement et d'éviter le « cartel des non » et le tête à tête avec les seuls partis politiques.

Dans les semaines qui ont suivi, et tout au long de la période de campagne, la question des collectifs fut abordée à de multiples reprises lors des CA et des bureaux. La CNCL de fin mai avait posé les bases d'une réflexion sur la campagne menée par Attac : Quelles suites donner à cette campagne ? Quelle est l'originalité d'Attac ? Quelle est la place des comités locaux dans le nouveau paysage politique, notamment compte tenu du très large mouvement qui a conduit à la création de près de mille collectifs pour le « non » suite à l'appel des 200 ?

Si des situations diverses ont pu être observées, il apparaît néanmoins que dans de très nombreux cas, les comités locaux ont pleinement participé à la dynamique unitaire, qui, de ce fait, a été fortement marquée par Attac.

Attac France prendra la décision d'intégrer le collectif national du non après le 29 mai, sous réserve qu'il ne devienne pas un outil des opérations de recomposition de la gauche. Restent toutefois toujours vivants les désaccords en notre sein à propos de la pertinence du qualificatif : « non de gauche ».

La bataille

A dater de la consultation des adhérents, il ne restait que 150 jours avant le référendum ! Ainsi la bataille pour la victoire du « non » commença-t-elle le 12 décembre 2004, dès après l'AG.

Un communiqué annonçerait l'entrée en campagne d'Attac en s'appuyant sur la légitimité donnée par le résultat massif de la consultation en faveur du « non ».

Pour la campagne, il fut décidé de distinguer trois types d'argumentaires :

- Les arguments contre le traité. Ils devaient porter sur le refus des politiques néolibérales. Nous avions beaucoup avancé pour donner nos arguments et contrer ceux qui étaient en faveur des dispositions du traité.

- Les arguments vers ceux qui avaient peur d'affaiblir l'Europe par rapport aux Etats-Unis. Que proposions-nous si le « non » l'emportait ?

- Les arguments pour l'Europe que nous voulions

Les « *cibles* » de notre campagne étaient les abstentionnistes, pour leur indiquer l'importance des enjeux ; les indécis, pour les distinguer des convaincus du néolibéralisme. Les militants et sympathisants du PS étaient un enjeu stratégique. Nous pouvions les interpeller sur la question des politiques qu'ils pensaient mettre en œuvre en cas d'alternance si le oui l'emportait. D'autres « cibles » de campagne avaient été proposées : les jeunes, les femmes, les chômeurs, les ouvriers et les employés.

Attac devait affirmer fortement que le « non » pouvait gagner et que les jeux n'étaient pas faits. D'où l'utilité de voter. Il s'agissait de créer une dynamique et de ne pas se laisser impressionner par le rouleau compresseur des tenants du « oui » dans les médias. Si nous tenions bon, nos arguments et notre position gagneraient droit de cité.

Journal de campagne d'Attac

Même s'il n'est pas possible de rendre compte de toutes les initiatives prises durant cette campagne, et notamment par les comités locaux, un retour sur les grandes décisions du CA et les moyens déployés n'est pas superflu.

- Un comité national de campagne fut formé, intégrant les différentes composantes du mouvement (CA, Conseil scientifique, comités locaux). Son rôle est de faire circuler les textes et matériels des comités locaux et d'assurer une mutualisation à travers une base de données des interventions, de réfléchir et proposer du matériel de campagne : affiches, badges, autocollants, cartes postales, etc.

- Un appel aux adhérents fut lancé pour qu'ils fassent part de leurs initiatives (affiches, tracts, badges, logos, argumentaires, etc....).

- Une rencontre des organisations avec lesquelles Attac lancera un appel au droit à l'information.

- L'envoi d'une lettre au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour demander une rencontre afin d'obtenir un temps d'antenne égal entre les partisans du « oui » et ceux du « non ».

- La publication d'un texte d'orientation sur la stratégie d'Attac pour cette campagne.

- Suite à la réunion du « *comité de campagne* » l'adoption d'un slogan : « *Au nom de l'Europe, je vote NON* ».

- L'édition d'un *Lignes d'Attac* consacré au dossier européen.

- Le lancement d'une souscription qui permettra de réunir 240 000 euros, destinée à financer le matériel de campagne, les déplacements, et à soutenir des initiatives de comités locaux.

- Un calendrier de campagne était organisé qui comprenait 10 à 12 conférences régionales jusqu'à l'événement du 30 avril et le référendum. Au final, des centaines de réunions publiques se sont tenues, dans tous les départements, de nombreuses villes et de multiples villages.

- L'ouverture d'un espace spécifique à partir de la « Une » du site internet

consacré à la campagne.

- La publication d'un « *argument du jour* »

- Un document récapitulatif des différentes étapes de la campagne, indiquant les types de matériel et les quantités disponibles serait adressé aux comités locaux.

- Le Bureau adressait une lettre à Jean-Pierre Raffarin afin de l'informer qu'Attac postulait en qualité de contradicteur face aux quatre ministres qu'il avait désigné pour porter la campagne.

- La campagne serait lancée par une conférence de presse le 7 mars au cours de laquelle seraient présentés le matériel et les grandes initiatives d'Attac.

- Les initiatives des CL pendant le *week-end* du 12 et 13 mars, dans toute la France, devraient être axées sur des actions collage, tractage et discussion avec la population.

- Au siège, une réunion hebdomadaire avait lieu entre les différents salariés impliqués dans la campagne Europe. Toute l'équipe est mobilisée pour la campagne.

- L'idée d'une campagne d'adhésion spécifique, centrée sur l'appel d'Attac à voter « non » n'est pas retenue par le CA. En revanche, le matériel de campagne et les réunions sur le sujet comprendraient des propositions de rejoindre l'association.

- Le 24 février conférence de presse commune, avec les organisations signataires de l'appel pour le respect du pluralisme de l'information pendant la campagne. Un comptage du temps de parole est demandé au CSA.

- Le matériel de campagne est acheminé vers les 20 points régionaux auprès desquels les Comités locaux pourront s'approvisionner.

- Le 11 mars 2005, rassemblement devant le Palais de l'Élysée pour réclamer que le « non » antilibéral, dans lequel se reconnaîtraient un très grand nombre d'organisations, de syndicats, d'associations, puisse enfin s'exprimer dans le débat public. Une lettre était adressée à Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour lui demander de faire respecter l'expression pluraliste des courants de pensée à propos du traité constitutionnel européen.

- La rédaction de deux livres : *Cette constitution qui piège l'Europe* et *Ils se sont dit oui*

Deux événements allaient constituer des temps forts de la campagne :

- manifestation européenne du 19 mars à Bruxelles contre le néolibéralisme à l'européenne et la guerre.

- Attac 66 organise un départ de Gérone par avion. Le Bureau donne son accord pour un financement de 50 € sur 124 € (prix de la place).

- Déplacement prévu de 200 militants par train et cars. Une banderole sans signature « *Pour l'Europe Sociale, Non à la Constitution européenne* » permettra de rassembler tous ceux qui refusaient le traité constitutionnel.

- Organisation de débats, pas seulement à partir du « non » mais à partir de questions thématiques qui feraient le lien avec le projet de traité constitutionnel : la régression des droits des femmes dans le traité notamment.

- événement international du 30 avril, organisé par Attac, centré sur « *l'Europe dont le monde a besoin* » se tient à la porte de Versailles à Paris. Il rassemble 4 000 personnes et constitue l'un des plus grands meeting de la région parisienne. Les prises de parole sont organisées par trio d'intervenants étrangers, européens et non européens, accompagnés à chaque fois par un membre du CA d'Attac France. Des intermèdes de fanfares rythment les prises de paroles. Un écran vidéo fait défiler un montage de photos des Forums sociaux et des différentes mobilisations et manifestations d'Attac. Cet événement affiche clairement le non altermondialiste d'Attac.

Manifestation du 19 mars pour une Europe sociale

La manifestation Bruxelles connaît un grand succès : 100 000 participants. Le cortège d'Attac rassemble plus de 2 000 personnes, c'est-à-dire le plus important des mouvements sociaux. Une réunion des Attac d'Europe se tient le lendemain avec une cinquantaine de participants. Plus d'une dizaine d'Attac d'Europe signent l'affiche d'Attac-France pour le « Non » au traité. Ils affirment un véritable élan de solidarité pour la campagne d'Attac-France et souhaitaient collaborer à la victoire du « non ». Les Attac d'Europe décident de prendre une initiative commune en constituant des équipes de « Volontaires européens » pour le « non » à la Constitution. Des militants européens interviendraient, au côté d'Attac-France, dans les réunions publiques organisées en France et participeraient aux activités des CL (collage d'affiches, distribution de tracts…). Cela permettrait un renforcement de l'aspect international et européen d'Attac. Attac-Allemagne proposait d'organiser une souscription pour soutenir les efforts financiers des militants d'Attac-France en signe de solidarité.

Matériel de campagne référendaire

Pour la campagne, et pour la première fois de son histoire, Attac France a produit et diffusé un important matériel en direction de tous les CL qui s'est ajouté à tout ce qui avait été produit et diffusé par ceux-ci.
Attac-France a édité :
- 40 000 exemplaires des affiches, format 40x60 en couleur
- 40 000 cartes postales qui reprennent les visuels de l'affiche
- 50 000 autocollants (10 slogans différents)
- 50 000 autocollants Version 2 (8 slogans différents)
- 100 000 affiches Attac NON !
- 102 000 tracts
- 100 000 dépliants 6 volets conçu par le CL Attac Isère.
- Un « quatre-pages » sur l'Europe et un « quatre-pages » rédigé par la Commission Genre et mondialisation (plus de 100 000 exemplaires).
- Un « quatre-pages » Education Europe à 50 000 exemplaires
- Un badge « mouton noir », dont le graphisme a été réalisé par un membre du CA, à 5 000 exemplaires ainsi que 10 000 badges « Je vote non ».

- Un appel des Résistants est diffusé sur les listes le 8 mai.

- Le 9 mai, une opération du collectif féministe pour le non est organisée : fanfares dans les gares, avec distributions de tracts et du « quatre-pages » sur les femmes et la Constitution.

- Le 9 mai, Attac se joint à l'appel de l'Observatoire français des médias (OFM) contre la partialité des médias.

- Le 5 mai le meeting d'Attac à Strasbourg sera franco-allemand ; un rassemblement de 400 personnes est organisé par Attac Allemagne et Attac France sur le pont de l'Europe, malgré la pluie !

- Le 12 mai, une conférence de presse contre cette ratification est organisée à Berlin. Attac-France y participe.

- Un *Grain de sable « spécial Allemagne »* sera publié, qui contient entre autres, la résolution de l'Assemblée générale d'Attac-Allemagne, un texte de Peter Wahl, de la direction d'Attac-Allemagne, l'appel d'intellectuels allemands et un compte-rendu des coopérations entre des comités locaux français et allemands pour un « non » à cette Constitution.

- 21 et 22 mai : une CNCL « spécial campagne » se tient à Montreuil.

- Un rassemblement à Paris, place de la République, est organisé le 21 mai, par les collectifs du non : « *Pour une Europe sociale démocratique et antilibérale, le « NON de toutes nos forces* » Attac contribue pour 5 000 euros à son organisation, y tient un stand, et prend la parole aux côtés des syndicats, collectifs, associations et partis politiquement en faveur du non. Sven Giegold, responsable d'Attac Allemagne, intervient aussi dans le cadre des « Volontaires européens pour le non français. »

- Le 22 mai : actions décentralisées organisées par les comités locaux pour le « non ».

- A la suite de l'envoi aux électeurs d'un « Exposé des motifs » partisan du traité, une réponse est rédigée par Attac. Elle sera imprimée à 70 000 exemplaires et diffusée aux CL à la CNCL.

- Fabrication de badges « mouton noir » après l'intervention télévisée de Jacques Chirac.

- Achat de 500 DVD de la chanson *Le mouton noir* de la compagnie Jolie Môme, mis en scène par Dominique Cabrera. Il sera diffusé à la CNCL.

- Création de la cellule de réactivité (GARN) de la campagne ; elle se poursuivra après le référendum pour produire et réunir des textes de réflexion sur la situation post-29 mai.

- Campagne officielle. Le Parti communiste proposait de partager avec les mouvements sociaux son temps de parole lors de la campagne officielle dans les médias audiovisuels. Sur ses 12 minutes, il en donnerait 6, ce qui ferait 22 à 23 secondes par intervenant. Michèle Dessenne fera cette intervention pour Attac. Un texte est validé par le Bureau.

- Un message est adressé aux les militants d'Attac, les invitant à être présents dans les bureaux de vote tout au long du scrutin, et particulièrement lors du dépouillement. Il était aussi décidé d'ouvrir le siège le soir pour suivre les résultats, convoquer la presse, organiser la suite de la soirée et pour se réjouir ensemble de la victoire qui devenait de plus en plus probable au fil des jours (et des nuits) !

- Le Bureau se réunit le 29 au soir et rédige un communiqué qui est envoyé sur toutes les listes à 22h30.

- 10 000 tracts sont imprimés le soir de la victoire et distribués à la Bastille où un podium accueille les intervenants des collectifs du non, où Attac prendra la parole.

L'après 29 mai

Le dimanche 29 mai les membres du CA présents à Paris étaient convoqués au siège pour préparer un premier communiqué et se rendre ensuite à la

Le site internet d'Attac : outil essentiel de la campagne

Il faut d'abord souligner l'importante production de documents d'analyse, de réflexion et d'argumentation lors de la campagne du TCE : 156 documents ont été produits par Attac, dont 30 % par les comités Locaux auxquels se sont ajoutés 85 documents produits par des personnes extérieures à Attac. Une architecture spécifique a été mise en place sur le site d'Attac pour pouvoir accueillir ces documents et faciliter leur consultation. La « Une » du site a été consacrée de février à fin mai à la campagne. Un argument a été publié presque chaque jour, souvent en réaction à l'actualité sur le référendum.

Le nombre de connexions a été si important que le siège d'Attac a dû accroître la capacité d'accès de son site. La webmestre du siège a consacré la totalité de son temps de travail à l'actualisation quotidienne du site sur l'Europe.

Les sites internet des comités locaux ont également été des vecteurs décisifs d'information, s'ajoutant à l'utilisation des listes électroniques qui n'ont cessé de crépiter pendant 5 mois !

Après la victoire du non, le fonds documentaire a continué puisque 150 textes seront publiés sous l'intitulé « l'Europe que nous voulons, enjeux et propositions ». Sa vocation est d'être un fonds international. Il faut souligner que tous ces textes ont été publiés sous la responsabilité de leurs seuls auteurs et que si certains de ces textes étaient contradictoires ils ont facilité et même dynamisé le débat.

Saluons ici l'immense travail accompli par les militants d'Attac.

Parmi les décisions du CA de juin 2005

Outre leurs actions et initiatives propres, Attac et les comités locaux continueront, s'ils le souhaitent, à participer aux collectifs unitaires sur les questions de l'Europe, du chômage, etc. Comme l'échéance électorale de 2007 ne peut être occultée, Attac réaffirme qu'elle ne participera à aucune opération de recomposition politique entre les diverses formes.

Attac-France se déplacera dans les pays européens pour expliquer le « non » français au référendum et s'engage alors à aider les Attac des pays où se tiendra un référendum.

Bastille pour fêter la victoire. L'analyse des résultats du référendum et la détermination des perspectives sera établie ensuite par le Conseil d'administration lors de sa réunion prévue le 4 juin.

Il en ressortit les éléments suivants : la question de la démocratie avait fait irruption dans la campagne sur le référendum : la première victoire était celle contre l'abstention. L'Europe avait été marquée par un tournant néolibéral très profond qui avait été massivement rejeté par les populations. Ce rejet s'était traduit par un vote en rupture avec l'abstention qui marquait jusqu'alors les scrutins européens. Le vote du 29 mai était un vote de classe, comme en témoignaient les analyses des résultats, et, autre fait nouveau, un vote jeune ; un vote populaire, de gauche pour un « non » antilibéral. La destruction, par l'Europe néolibérale, du rôle redistributeur de l'Etat avait été condamnée.

Dans les éléments du succès il fallait reconnaître qu'Attac avait exercé sa capacité d'expertise citoyenne par un travail très en amont. Les pièces du puzzle, semées depuis plusieurs années, avaient été mises en cohérence ; notre association avait imposé son terrain aux partis du « oui » qui avaient subi une défaite intellectuelle par KO. L'autonomie des comités locaux, leur capacité de mobilisation, le travail de masse qu'ils avaient effectué avait permis d'atteindre des couches populaires qui avaient déserté le champ de la politique. La dimension européenne des intervenants (les Volontaires européens) et le soutien des Attac d'Europe avaient eu un succès considérable ; cette dimension internationale avait enlevé toute crédibilité aux accusations de repli sur soi, d'isolement, qui avaient été martelées par les médias.

La diversité des forces engagées dans la campagne du « non » antilibéral, la dynamique unitaire des collectifs pour le « non », les synergies qui étaient apparues (féminisme et lutte contre le néolibéralisme, par exemple) et le basculement de syndicats avaient inversé le rapport de force qu'indiquaient les premiers sondages d'avant la campagne. L'offensive des médias de masse s'était heurtée au contrepoids d'Internet.

Une tâche urgente était de dire ce qu'avait été le « non » français, de redire qu'il y avait d'autres possibles. Les niveaux de formations supérieurs à bacs + 2 avaient voté « oui » d'où l'importance de cette « *cible* » dans une campagne d'explication. Enfin, il fallait contrer la nouvelle offensive des médias qui distillaient en continu des analyses « médico-sociologiques » du mouton noir.

Relancer les campagnes

La raison d'être d'Attac se révélait totalement fondée, le besoin massif d'éducation populaire était évident. Ainsi, au-delà de l'intervention citoyenne rapide, y compris dans les collectifs, le terrain privilégié d'Attac était le long terme et sur le fond. Par conséquent il est apparu clairement qu'il nous fallait relancer nos campagnes.

- A court terme et sur un niveau résolument européen : mener campagne sur les directives scélérates, le budget (Conseil européen des 16 et 17 juin), combattre le fatalisme, rebondir rapidement.

- Au niveau européen et mondial : la campagne AGCS, la convention des collectivités locales de Liège prévue en octobre. L'association devait élaborer des propositions alternatives à l'échelle mondiale pour d'autres formes de développement.

- Construire des alternatives aux niveaux national et européen : le FSE 2006 d'Athènes serait important pour le déclenchement d'un mouvement social européen. Attac devait s'engager dans une refondation démocratique de l'Europe.

- Un travail de mémoire était à accomplir : demander aux Comités locaux de raconter leur campagne. Un appel leur a été adressé, notamment à travers un questionnaire élaboré par deux sociologues membres du CS.

Il convenait de décider de ce que l'on voulait faire sur l'avenir de l'Europe. Comment travailler à une refondation démocratique de l'Union européenne ? La notion de « peuple européen », invoquée par certains, était contestée par d'autres. Celle de citoyenneté européenne faisait moins problème. Nous ne devions pas non plus limiter notre discours à l'Europe, car le mouvement altermondialiste est par essence internationaliste.

Le CA adopta une déclaration à l'unanimité qui indiquait : « *Comme le lui reprochaient véhémentement les partisans du « oui », le CA observait qu'Attac avait joué un rôle de fer de lance de la campagne référendaire, aussi bien dans la production des analyses et argumentaires que dans l'action sur le terrain. Les adhérents et les structures de l'association, agissant « tous ensemble », s'étaient mobilisés de manière exceptionnelle pour expliquer le contenu et les enjeux du traité. En particulier, les CL d'Attac, tant par leurs initiatives propres que par leur participation à des collectifs plus larges, avaient eu un rôle décisif dans le succès du « non ». Une dynamique unitaire originale, associant militants altermondialistes, syndicaux, associatifs et politiques, ainsi qu'un très grand nombre de citoyennes et citoyens sans affiliation, s'était créée à l'occasion de cette campagne. Cette alchimie étonnante avait été l'une des causes fondamentales de la victoire. Attac-France avait bénéficié par ailleurs d'une solidarité exceptionnelle de la part des autres Attac d'Europe. Les « Volontaires européens » venus d'une douzaine de pays, et qui avaient sillonné la France de meeting en meeting, méritaient notre reconnaissance particulière.* »

Du fait de l'absence de référendum dans les différents pays européens, il n'a pas été possible pour le mouvement altermondialiste de mener une campagne unifiée à l'échelle de l'Europe. La bataille contre le TCE en France a eu cependant un impact important en Europe, faisant non seulement bouger les lignes dans les opinions publiques, mais accélérant aussi la prise de conscience dans le mouvement altermondialiste de l'importance des questions européennes.

Le 16 juin 2005, Attac prenait l'initiative d'organiser une délégation à Bruxelles où se tenait le premier Conseil européen depuis le « non » de la France et des Pays-Bas à la Constitution européenne. Cette occasion était saisie pour exposer aux chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Cinq les raisons du « non » et exiger la mise en œuvre de premières mesures immédiates pour enrayer la dérive néolibérale de l'Union européenne. Une délégation des principaux responsables des organisations ayant soutenu le « non » de gauche et altermondialiste était reçue à l'ouverture des travaux du Conseil européen. Attac publiait une liste de 12 mesures immédiates.

Le même jour, les Attac d'Europe se réunissaient à Bruxelles pour mettre au point leur stratégie et les méthodes d'élaboration de positions communes. Ainsi naissait « La Convention des Attac d'Europe et un plan ABC pour l'UE ». Tous les adhérents et toutes les structures d'Attac-France furent appelés à se mobiliser pour le mettre en oeuvre. Ce travail, plus que jamais encore à l'ordre du jour, a pour ambition de s'articuler avec les initiatives prises par d'autres forces, en premier lieu celles qui se retrouvaient dans le Collectif national (appelé aujourd'hui « *Collectif national du 29 mai* »). Par ailleurs, les actions à mener s'inscriraient dans un calendrier européen et national dont les principales dates étaient déjà fixées :

- fin octobre 2005 : Conseil européen extraordinaire convoqué par Tony Blair sur la question du « modèle social européen », à partir d'un rapport de la Commission ;
- 23 octobre : à l'occasion de la tenue de la Convention des collectivités locales pour la promotion des servicves publics, une réunion de travail sur le plan ABC des Attac d'Europe se tiendrait.
- 3 décembre : réunion nationale des collectifs unitaires ;
- 10-11 décembre, AG et assises d'Attac-France ;
- 15 décembre, à Bruxelles, dernier Conseil européen sous présidence britannique. C'est autour de cette date, et en fonction des autres mobilisations prévues, que se déroulera la Convention des Attac d'Europe.
- Avril 2006 : Forum social européen à Athènes.

Bien évidemment toutes ces mobilisations ne sont ni contradictoires ni concurrentes avec la participation d'Attac aux manifestations sociales en France : le 4 octobre pour les salaires et l'emploi, le 15 novembre pour le droit au logement, le 19 novembre pour la défense des services publics. L'effort d'Attac devant porter sur les liens entre les politiques libérales mises en œuvre au niveau national avec celles déployées au niveau européen.

Après cette campagne référendaire, Attac-France est devenue de manière encore plus affirmée, un acteur majeur de la société française. C'est tout le travail réalisé depuis 1998 qui a trouvé son aboutissement dans la campagne victorieuse du référendum sur la Constitution européenne.

Au total, nous avons de nombreux motifs de fierté qui ne sauraient être interprétés comme une volonté de tirer la couverture à nous ou d'entretenir un « *patriotisme d'organisation* » déplacé. Avec la mesure qui convient, il faut faire connaître ces succès. Ces derniers sont d'ailleurs liés à notre nombre d'adhérents. C'est parce que nous sommes nombreux que nous disposons de moyens financiers appréciables, que les comités locaux ont la force de participer activement à des collectifs tout en menant l'activité d'éducation populaire propre à Attac. Tout ceci donne à l'association dans son ensemble, et à chaque adhérent en particulier, des responsabilités nouvelles.

Attac reçue à Matignon

Une délégation d'Attac a été reçue le 11 juillet à Matignon par le conseiller auprès du Premier ministre ; elle y exposa les positions de l'association sur l'Europe pour l'après-29 mai, en particulier le plan ABC des Attac d'Europe, et posa des questions, sur les directives « services » et « temps de travail », le budget communautaire, ainsi que sur la consultation des acteurs du mouvement social avant les grandes échéances européennes et internationales (AGCS-OMC en premier lieu).

IV. DES CAMPAGNES DE PLUS EN PLUS EUROPÉENNES

A l'échelle européenne, l'action d'Attac est constituée de la déclinaison de ses campagnes internationales, de la préparation et de la participation au Forum social européen (FSE) et de la construction d'Attac-Europe. Bien sûr, la campagne sur le TCE a largement contribué à montrer les implications d'Attac sur les questions européennes. Elle a aussi permis de mettre en lumière l'existence d'Attac dans plusieurs pays européens.

Les campagnes d'Attac au plan européen portent sur l'AGCS, les paradis fiscaux, la directive Bolkestein, la santé, l'éducation.

Extension européenne de l'action « collectivités publiques hors AGCS »

Après la réussite des « États généraux des collectivités publiques contre l'AGCS » en novembre 2004 à Bobigny (93), plusieurs pistes s'ouvraient à Attac : contribuer, avec les Attac d'Europe, à organiser des Etats généraux à l'échelle européenne ; pousser les collectivités publiques à agir en informant et mobilisant la population, pour qu'elles prennent des mesures pratiques pour la défense et le développement des services publics.

Le projet européen fut « officialisé » le 19 mars 2005, à Bruxelles, au moment de la manifestation pour l'Europe sociale et contre la directive Bolkestein. Ce qui est désormais appelé « *Face à l'AGCS, Convention européenne des collectivités locales pour la promotion des services publics* » (ou encore « Convention de Liège ») se tient les 22 et 23 octobre 2005 avec un double objectif : d'une part prendre une position nette à propos des négociations en cours sur l'AGCS (la rencontre de l'OMC à Hongkong portera notamment sur cette question) et, d'autre part, créer un réseau à l'échelle européenne pour promouvoir les services publics.

Pour préparer et faire vivre cette convention, un comité de pilotage européen a été mis en place, qui se réunit alternativement en Belgique et en France. Il est composé de représentants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des départements des Alpes de Haute Provence et de Seine-Saint-Denis (F), la province de Turin (I), les communes de Allonnes (F), Aubagne (F), Arcueil (F), Bobigny (F), Bondy (F), Charleroi (B), Fosses (F), Genève (CH), Huy (B), Liège (B), Maaseik (B), Nanterre (F), Québec (CA), Seraing (B), Villers-le-Bouillet (B). Le réseau mondial du Forum des autorités locales (FAL), les forums sociaux belge et de Liège en font également partie ainsi que les Attac d'Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse.

Un secrétariat international en assure l'organisation matérielle. Un matériel de campagne (lettre aux comités locaux, aux élus, explications des propositions de la Commission) a été réalisé.

Les paradis fiscaux

Les paradis fiscaux conduisent à l'assèchement des ressources fiscales des pays du Nord comme du Sud. Selon les estimations les plus basses, et en ne comptant pas la fuite des capitaux, le coût de ce fléau pour les pays du Sud serait de 50 à 70 milliards de dollars !

Les paradis fiscaux sont une boîte noire pour la criminalité transnationale en combinant des instruments capables d'occulter l'origine des fonds et le refus de coopérer avec la communauté internationale en matière de recherches fiscales et criminelles. Ils offrent ainsi un espace privilégié d'interface entre le monde des transactions financières légitimes et l'argent d'origine criminelle. Ils contribuent par leur existence même à la corruption internationale et au développement des réseaux criminels, terroristes et mafieux.

Les paradis fiscaux sont responsables d'une concurrence déloyale, et renforcent ainsi le risque de crise financière mondiale puisqu'ils permettent de fausser la qualité des bilans et des comptes de résultats des sociétés multinationales.

En 2004, c'est le 9 octobre qui a été retenu pour organiser la désormais traditionnelle journée européenne de mobilisation contre les paradis fiscaux. Cette initiative faisait suite aux opérations « Étonnants paradis » de juin 2001, « Cash cache partie dans les paradis » d'octobre 2002 et octobre 2003, et s'inscrivait dans notre campagne permanente pour exiger la suppression des paradis fiscaux. Ce jour là, de Jersey-Saint-Malo à Monaco, en passant par Andorre, Genève et Luxembourg, mais aussi dans de nombreuses villes de France, des comités Attac ont organisé des mobilisations citoyennes pour dénoncer la prolifération des paradis fiscaux et la dégradation parallèle des protections sociales. Manifestations, relance de la campagne de signature sur les marchés de la pétition européenne contre la délinquance financière et les paradis fiscaux lancée par Attac Romans (26), actions en direction des banques (« *Lettre à mon banquier* » d'Attac Sud-Lubéron dans le 84), dénonciation dans les villes portuaires des pavillons de complaisance, rencontres avec les élus, démarche auprès des gouvernements et de la Commission européenne : les initiatives se sont multipliées le 9 octobre pour permettre à tous les citoyens, militants, élus et magistrats d'unir leurs efforts pour exiger la suppression des paradis fiscaux. Attac-Belgique tenait un colloque à Liège sur le thème « *Dette et paradis fiscaux* ». Le comité Attac Lecco de la région de Milan en Italie et Attac-Pologne se mobilisaient également contre les paradis fiscaux. A Paris, se

attac

Des initiatives durant la journée du 9 octobre 2004 contre les paradis fiscaux :

- dans les départements proches d'Andorre, les militants se sont habillés en magistrats et ont distribué des tracts à la frontière ;
- dans les départements proches de Monaco, les militants manifestaient à la frontière ;
- un colloque s'est tenu à Luxembourg ;
- une manifestation a eu lieu à Genève ;
- à Saint-Malo, un cortège de tracteurs a parcouru la ville, avec des lessiveuses, et s'est arrêté devant les banques et la sous-préfecture, une conférence débat a eu lieu le soir ;
- dans d'autres Comités locaux, les militants ont confectionné des panneaux pour expliquer les paradis fiscaux ; distribué des tracts déguisés en Picsou ou en milliardaire ; exposé des requins (en bois ou plastique)…

Campagne « 2005 : plus d'excuses »

Attac participe activement à la Campagne « 2005 : plus d'excuses ! » inscrite dans la mobilisation internationale « Action mondiale contre la pauvreté », lancée au FSM 2005 à Porto Alegre et rassemblant des milliers d'organisations : ONG, syndicats, mouvements paysans,... et près de 15 millions de citoyens.
Les mots d'ordre de la campagne sont : l'annulation de la dette des pays pauvres, l'augmentation quantitative et qualitative de l'Aide publique au développement (APD), la mise en place de taxes internationales pour financer le développement et la mise en place de règles commerciales plus justes. La campagne française a ajouté à ces mots d'ordre internationaux la lutte contre les paradis fiscaux. Une plateforme « Paradis fiscaux et judiciaires » a été créée, Attac joue un rôle actif dans son animation.
Malgré les ambiguïtés et les insuffisances des Objectifs du Millénaire pour la lutte contre la pauvreté mis en avant par les Nations Unies, on peut souligner que les quelques résultats (annulation de la dette multilatérale pour 18 pays, augmentation de l'APD, taxes sur les billets d'avion) restent dérisoires face aux enjeux.
La campagne a permis une mobilisation internationale d'envergure, la création, en France d'une coalition très large : ONG, syndicats, collectivités locales, associations dont Attac. Plus de 300 000 signatures ont été collectées et remises au ministère français des Affaires Etrangères. Le 1er juillet 2005, journée du bandeau blanc, 75 actions en région ont été organisées. Attac a été la troisième organisation la plus présente dans les collectifs qui se sont montés localement pour cette action.

tenait à l'Assemblée nationale une rencontre organisée par Attac entre des militants, des magistrats et des élus sur le thème : « *Quelles mesures prendre pour lutter efficacement contre les paradis fiscaux ?* » Une demande d'audience était adressée au président de la République ainsi qu'au ministre de l'économie et des finances.

Néanmoins, malgré une intense préparation des comités locaux concernés et l'impulsion importante donnée par Attac national, la mobilisation n'a pas été à la hauteur de l'enjeu, alors que cette campagne s'inscrit dans le « cœur de métier » d'Attac. Les 5 manifestations ont réuni peu de militants et seulement une vingtaine de villes ont vu des initiatives militantes.

La question est désormais posée à l'ensemble de l'association sur les raisons de ce faible engagement. Pour autant, les retombées médiatiques de cette journée ont été bien meilleures que les années précédentes.

A l'avenir, il sera sans doute nécessaire de faire le lien entre les quatre campagnes permanentes d'Attac-France (paradis fiscaux, AGCS, dette, taxes internationales), le FSE, et la campagne mondiale contre la pauvreté. Il fallait une plus grande transversalité des campagnes et les rattacher sans cesse à la réalité économique pour une cohérence et un renforcement de la mobilisation des comités locaux.

Le 17 juin 2005, une manifestation européenne a eu lieu à Bruxelles pour la justice fiscale et les taxes internationales, et contre les paradis fiscaux et judiciaires. Cette manifestation, qui a rassemblé une centaine de personnes, visait directement la logique profonde du traité constitutionnel et avait une signification particulière après le « non » français et néerlandais.

Attac a signé la déclaration du Réseau international pour la justice fiscale (Plateforme Tax Justice Network) et a décidé de participer à ce réseau

Projet de directive européenne Bolkestein

Attac a joué un rôle important dans la mise au jour du projet de directive de sur les services, dite « directive Bolkestein », du nom de l'ancien commissaire européen qui s'est était fait le champion.

Dès juin 2004, Attac invitait à une réunion unitaire large pour examiner comment combattre la directive Bolkestein.

Il est alors décidé de relancer l'idée d'une campagne européenne sur ce sujet, qui pourrait aussi faire l'objet d'un séminaire du FSE. Un projet de lettre serait adressé aux Attac d'Europe et aux autres mouvements susceptibles de se mobiliser. Au Bureau du 5 octobre 2004, on constatait que les réunions avec d'autres organisations ne rassemblaient que peu de monde.
Il était décidé de travailler sur un « quatre-pages » cherchant à faire le lien entre la directive, l'idéologie néolibérale, les projets du MEDEF et du gouvernement de « *modernisation du Code du travail* ».

Enfin, en mars une réunion européenne pour le lancement d'une campagne contre la directive Bolkestein se tenait à Bruxelles, organisée par différents Attac d'Europe et le groupe GUE du Parlement européen. Une nouvelle réunion a eu lieu en septembre 2005.

Tous les militants engagés dans la campagne contre le TCE ont pu constater combien le travail d'information sur la directive Bolkestein avait pesé auprès des citoyens. Les forces du oui l'ayant compris, très vite elles ont annoncé la fin, le retrait, la mort de cette directive, croyant ainsi réconcilier les citoyens avec l'Union européenne ! Aujourd'hui, la directive a évidemment fait son retour ; elle sera à l'ordre du jour du Parlement européen en session plénière

en janvier 2006. La mobilisation a donc repris avec vigueur, à Attac et dans le cadre du Collectif national du 29 mai. Un meeting a eu lieu à Paris le 10 octobre. Notre association a édité un tract montrant les liens entre les logiques de Bolkenstein et celles de l'OMC.

Santé Sécurité sociale

Ce chantier, qui en 2004 suscita une mobilisation intense des comités, a étendu ses activités à l'Europe. Lors du FSE de Londres en 2004 et du FSMed à Barcelone à la mi-juin 2005, des membres de la commission Santé ont participé aux travaux des séminaires santé sécurité sociale. Attac a participé les 25 et 26 février 2005 à Athènes à la réunion du réseau européen pour le droit à la santé (REDS).

Dans le cadre de ce réseau européen, Attac a demandé aux autres Attac d'Europe de lui adresser leurs contributions et propositions, ainsi que les financements qu'ils désirent apporter au réseau pour lui permettre de fonctionner.

Education

Attac, par l'intermédiaire de la commission Education, mène des campagnes et des actions dans le cadre de coordinations et de collectifs français et européens.

Elle a participé à la création d'un Collectif européen d'éducation dans le cadre du FSE, où elle co-organise des séminaires dans le cadre du Collectif français de l'éducation qui comprend Attac, les CEMEA, la FSU, la FERC-CGT, l'UNEF, l'Icem pédagogie Freinet, la Ligue de l'enseignement, la GFEN.

En mai 2005, une Journée européenne de l'éducation, co-organisée par Attac et la FSU, s'est tenue à Paris à l'université de Jussieu sur les thèmes des politiques européennes et du droit à l'éducation dans l'Europe que nous voulons.

Au delà du périmètre européen, Attac a appuyé le lancement de la Campagne pour le droit à une éducation de qualité pour toutes et tous par des organisations partenaires (Aide et action, Agir Ici, Solidarité laïque) et par une coalition internationale de mouvements sociaux, dans le cadre de la Campagne mondiale pour l'éducation. Le monde compte actuellement 100 millions d'enfants privés d'éducation, et les filles sont les premières victimes.

Attac a aussi signé l'appel pour le 1er Forum européen sur l'éducation à Berlin les 19 et 20 septembre auquel il a participé, représenté par un membre de la Commission Education.

Attac fut aussi présente au contre-sommet sur l'éducation à Bergen le 20 mai 2005 à l'occasion du Conseil des ministres de l'éducation.

Du 9 au 15 mai, s'est tenue une semaine européenne d'action sur l'éducation dans le cadre d'un Forum européen sur l'éducation. Enfin, Attac participera à un Forum thématique sur l'éducation qui se tiendra lors du FSE à Athènes en 2006.

La nouvelle conception du Forum social européen

La seconde édition du FSE, qui s'est tenue à Paris/Saint-Denis/Bobigny/Ivry en novembre 2003, avait été un succès en termes de participation. Attac avait joué un rôle important dans sa préparation en participant activement au secrétariat d'organisation, au niveau français comme au niveau européen et également en mobilisant de très nombreux militants lors du Forum. L'élargissement du FSE à des participants venus notamment de l'Europe de l'Est avait été globalement réussi, mais nous avions déploré à l'époque que la participation des catégories populaires soit restée marginale. Malgré l'implication des collectivités locales de banlieue en faveur de cette participation des habitants, force était de constater que le FSE n'avait pas élargi sa base sociale.

La question est également restée entière pour le FSE 2004 de Londres.

En octobre 2004 le débat s'est engagé entre les membres du Conseil d'administration sur le bilan du Forum social européen de Londres. Des points positifs et négatifs se dégageaient de la discussion. De manière générale, les séminaires et ateliers avaient tenu leur rôle et avaient bien fonctionné comme pour les campagnes sur la dette, contre l'AGCS ou la directive Bolkestein. En revanche, le format même du FSE avait posé problème. Cela s'était retrouvé dans le fonctionnement du Forum. A titre d'exemple, la mairie de Londres et le SWP (Social Workers Party) avaient eu une présence prédominante, les organisations anglaises ayant peu mobilisé. Cette surreprésentation du SWP avait eu un effet de démobilisation au lieu d'un élargissement des organisations. Le FSE londonien était apparu comme restreint en fréquentation, en mobilisation locale, en retour médiatique. Il était également apparu comme peu démocratique et peu inclusif. Pourtant, la question de la démocratie était essentielle aussi bien dans les phases de préparation qu'au moment du déroulement.

La périodicité des FSE devait être revue et passer d'annuelle à bisannuelle, en alternance avec le FSM, afin de ne pas user jusqu'à la corde les énergies militantes et épuiser les ressources financières des organisations. Entre deux FSE, une réunion européenne des différentes campagnes en cours pourrait se tenir avec pour objectif de discuter des mobilisations centrales du mouvement pour l'année suivante.

Le FSE 2006 à Athènes (6-9 avril) s'est préparé comme durant les années précédentes en France dans le cadre du CIFS (Comité d'initiative pour les Foums sociaux) et dans les AEP (assemblées européennes de préparation). Seize « aires » thématiques sont prévues articulant séminaires, ateliers, rencontres.

La question européenne sera présente de manière transversale dans la plupart de ces « aires » et devrait faire l'objet de deux initiatives s'ajoutant à celles des Attac d'Europe : celle, en cours, de la pétition pour une Europe sociale, et la proposition d'une charte ou un manifeste pour une autre Europe. Une première version aboutie du programme devrait être disponible en janvier 2006.

Attac-Europe

C'est en moyenne entre 12 et 20 Attac d'Europe qui sont présents lors des rencontres européennes des Attac :

- Gand en Belgique les 14-16 mai 2004 : première déclaration commune sur le TCE.

- Innsbruck en Autriche les 3-5 décembre : mise en place de groupes stratégiques sur des campagnes d'Attac et de suivi sur les processus et les événements du mouvement altermondialistes (taxes globales, commerce international, directive Bolkestein, paradis fiscaux, politiques européennes, etc.) ; création d'un groupe de suivi du processus du FSE, d'un groupe de préparation des FSM où les militants d'Attac d'Europe sont présents dans plus d'une trentaine de séminaires et conférences.

- Oslo les 13-15 mai 2005 : rédaction de la déclaration d'Oslo qui affirme le soutien à la campagne d'Attac-France contre le TCE et de la déclaration intitulée « Pourquoi la pauvreté n'appartient-elle pas au passé ? » pour le G8.

- Novembre 2005 à Budapest.

D'autres coopérations entre les Attac d'Europe sont à signaler :

- La Convention des Attac décidée le 16 juin 2005 à Bruxelles lors de la réunion du Conseil européen (consultable sur le site d'Attac France).

- La participation de plusieurs militants à des événements nationaux des Attac (AG, Université d'été, etc.) En août, à Poitiers, mandat a été donné à la réunion régulière des Attac d'Europe de dégager les moyens appropriés pour le développement d'initiatives de jumelages entre les comités locaux des Attac d'Europe. Une liste de « correspondants internationaux » des CL d'Attac-France sera établie afin d'améliorer l'information internationale et mieux prendre en compte les propositions des CL.

La webmestre d'Attac France participe désormais aux rencontres entre les Attac d'Europe et travaille à la refonte d'un site international.

Dans les années à venir, l'objectif d'Attac est de s'impliquer de plus en plus nettement au niveau européen pour tisser des liens avec d'autres mouvements sociaux, et contribuer au développement de mobilisations de plus en plus fortes. La coopération entre les Attac d'Europe, entre les niveaux nationaux, régionaux et locaux est bien l'une des manières d'y parvenir.

Après le FSE de Londres, le CA décide :

- de la rédaction d'un texte stratégique proposant de reconstruire le FSE sur des bases nouvelles à soumettre aux organisations impliquées.
- la création d'un groupe du CA pour cartographier les mouvements liés à l'Islam. Cette carte serait faite au niveau international, national et développera des argumentaires et doctrines pour savoir avec quelle organisation Attac pourrait travailler.
- la mise en ligne sur le site et la diffusion sur liste électronique des comptes-rendus du FSE rédigés par les membres de la délégation.
- de tirer un bilan collectif du FSE au niveau des Attac d'Europe.
- de lancer un collectif national ad hoc sur la préparation de la manifestation du 19 mars 2005 à Bruxelles.
- de préparer le principe d'un Forum social national en France.

V.- LES CAMPAGNES D'ATTAC

Pour mémoire, rappelons ici quelques éléments qui figurent dans le chapitre I sur la stratégie d'Attac.

Coexistent désormais dans l'association plusieurs types de campagne, en fonction des priorités politiques :

Les priorités stratégiques

En 2004 et 2005 elles ont concerné 5 questions : Europe, libre-échange, emploi, assurance-maladie en 2004 et l'Europe en 2005. A ceci il convient d'ajouter, pour 2004, la volonté de « *franchir une étape significative dans notre activité en direction des classes populaires* » et, pour 2005, de « *mettre en cohérence et élaborer des alternatives susceptibles de rompre avec les politiques néolibérales* » ainsi que « *contribuer au renouvellement du Forum social européen et promouvoir l'idée de la tenue d'un Forum social national en France* ».

Les campagnes permanentes

En 2004 elles ont concerné 3 questions : paradis fiscaux et criminalité financière, AGCS, l'eau ; et 4 en 2005 : AGCS, paradis fiscaux, dettes, taxes internationales.

Les initiatives ponctuelles

- en 2004 : les OGM ; le 60e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance ; la commémoration du 60e anniversaire des accords de Bretton Woods.
- En 2005 : les médias, l'eau, les OGM, l'éducation, la directive européenne Bolkestein.

Les questions en débat nécessitant approfondissements

- en 2004, la « *décroissance* » ; la laïcité ; l'Etat ; la « *désobéissance civile* » ; pouvoirs et contre-pouvoirs ; la démocratie participative ; qu'est-ce que l'action ? ; les « *débouchés politiques* » de l'altermondialisme ; bilan de la mondialisation ; les alternatives au néolibéralisme ; les questions économiques et financières ; les privatisations ; le développement.
- En 2005 : la démocratie ; la « *désobéissance civile* » ; l'énergie ; la croissance et la décroissance ; le développement.

Les autres initiatives

- Elles ont porté sur le soutien aux luttes sociales (chercheurs, intermittents du spectacle, chômeurs et précaires…) ; les services publics ; l'égalité entre les hommes et les femmes ; la culture ; le logement ; la mise en place du pôle juridique ; le sport ; les élections régionales de 2004 ; l'université d'été ; les Chemins de découverte d'Attac.

D'une manière générale trois types de situations seront évoquées : les campagnes à relancer, celles qui progressent et celles qui rencontrent le succès. Bien entendu, il ne s'agit pas ici de distribuer des satisfecit ou des avertissements. Ce qui a avancé ou stagner ne doit pas se lire comme le résultat de la qualité du travail des militants impliqués dans ces campagnes mais comme un simple constat. Les raisons qui fondent les avancées ou les stagnations sont toujours multiples. Elles peuvent être tout simplement liées au fait que les priorités d'Attac ont engendré une polarisation de l'énergie militante ou encore que dans certains domaines notre association n'a pas encore les outils nécessaires pour travailler.

On lira donc les lignes qui suivent comme une tentative de montrer que les fronts d'action d'Attac sont inégaux ou progressent à une vitesse différente.

Bilan des priorités stratégiques

A relancer : l'emploi, les alternatives et le Forum social national en France.

L'emploi

Le Groupe du CA « Suppression du chômage », créé lors du séminaire du CA de fin janvier 2004, a connu des difficultés. Deux problèmes politiques sont apparus. Le premier portait sur des divergences entre la revendication du plein emploi et celle du revenu universel conçu de manière contradictoire avec le droit à l'emploi. Le second portait sur la nature des propositions à formuler et leur degré de précision et de caractère opérationnel. L'engagement des militants dans la bataille du référendum et leur peu de disponibilité n'a pas permis de trouver une solution à ces difficultés.

Il n'en reste pas moins qu'un matériau solide a déjà été accumulé permettant la sortie d'un « quatre-pages ». Quatre axes ont été identifiés pour mettre fin au chômage et à la précarité :

- changer les politiques macroéconomiques conçues au sens large (politiques budgétaires, monétaires, fiscales, industrielles, des revenus, du commerce international) ;
- reprendre le mouvement de réduction du temps de travail ;
- financer massivement de vrais emplois statutaires dans la sphère non-marchande ;
- reconstruire le droit du travail dans la perspective d'assurer à chacun la continuité d'un revenu et d'un emploi.

Les alternatives

Dans une période de trois ans sans élections, Attac avait l'intention de porter le débat sur le fond. Quelles sont les ruptures nécessaires et possibles avec les politiques néolibérales ? Quelles sont les marges de manœuvre réelles d'un gouvernement qui serait « *bien intentionné* » ? Quels sont les échelons auprès de qui ces alternatives seront pertinentes (local, national, européen, international, sans oublier les citoyens et les entreprises) ? Quel est cet « *autre monde* » que nous jugeons « *possible* » ?

Pour mener à bien ce vaste chantier, un « *groupe alternatives* » avait été constitué, composé de membres du CA et du CS et avait commencé à se mettre au travail. Ses premiers résultats

devaient être diffusés au sein de l'association et soumis au débat. Il était envisagé, parallèlement, de réfléchir à la mobilisation concrète des citoyens, non seulement pour soutenir les alternatives que nous aurions mis en cohérence, mais pour qu'ils définissent eux-mêmes leurs propres alternatives, et notamment à l'échelon local. En tout cas qu'un dialogue s'instaure. Dans cet esprit, il était envisagé de mettre en débat dans l'association le lancement d'Etats généraux du changement, avec cahiers de doléances. Le référendum a interrompu ce travail qu'il sera nécessaire de reprendre.

Un Forum social national en France

Pourquoi ce qui favorise le rassemblement à l'échelle locale, européenne, mondiale, ne le favoriserait-il pas à l'échelle nationale ? Pourquoi n'existe-t-il aucune tentative d'élaborer des propositions communes face aux politiques néolibérales, en France, et pour mener des campagnes unitaires comme jamais il n'en a existé dans ce pays ?

Malgré la décision prise par le CA de faire grandir l'idée de l'organisation, en France, d'un Forum social national, aucune initiative n'a été menée en la matière, la campagne référendaire ayant mobilisé toute l'association.

Les thématiques en progrès : le libre-échange, les classes populaires, le Forum social européen.

Le libre-échange

Un groupe de travail du CA fonctionne et a déjà produit un « quatre-pages ». Un second est en gestation sur les alternatives au libre-échange.

Les classes populaires

Le premier CA de l'année 2004 avait fixé pour ligne directrice à l'association l'élargissement radical de son action aux milieux populaires. Tout simplement parce que les milieux populaires subissent davantage que les autres catégories sociales les effets néfastes de la mondialisation néolibérale appliquée dans chaque pays. Aucune transformation sociale ne sera possible sans la participation et la mobilisation largement majoritaire des milieux populaires.

Par milieux populaires, Attac entend des hommes et des femmes, des jeunes et notamment ceux issus de l'immigration, qui sont au chômage ou précaires ; des smicards ; des ouvriers et employés ; des sans-logis et mal logés. Attac ne saurait non plus se désintéresser des petits agriculteurs, commerçants et artisans, appauvris par la mondialisation néolibérale. Au total, il s'agit de plus de 20 millions de personnes en France, et des milliards à l'échelle planétaire.

La CNCL, des 26 et 27 juin 2004 fut consacrée à cette question. Elle rassembla 80 Comités locaux. Le débat a permis de lever un certain nombre d'ambiguïtés concernant la nécessité pour le mouvement altermondialiste d'élargir sa base sociale. La réflexion aboutissait à la conclusion qu'il fallait mener toutes nos campagnes en direction des catégories populaires. Pour cela, il n'est pas nécessaire de rechercher des méthodes spéciales ou des thèmes particuliers. Notre effort réside davantage dans la rédaction de documents et l'organisation d'initiatives accessibles au plus grand nombre, dans un langage simple et clair. L'expérience réussie de la campagne référendaire, malgré la complexité du texte du TCE, a sans doute fait avancer Attac en ce domaine.

Le Forum social européen

La note publiée par le CA et largement diffusée aux acteurs du FSE a suscité de nombreux débats. Il semble qu'un certain nombre de propositions que nous avions formulées soient reprises dans la préparation du FSE d'Athènes en avril 2006 (voir chapitre 4).

Les succès : l'Europe et l'assurance-maladie.

L'Europe :

Inutile de revenir sur la campagne référendaire qui a été abondamment décrite dans le chapitre 3.

L'assurance-maladie

L'action d'Attac dans ce domaine, sous l'impulsion de la commission santé Sécurité sociale, qui compte une trentaine de membres, a été particulièrement dynamique. Elle a pris a bras le corps la mobilisation contre la réforme de la Sécurité sociale, organisant les états généraux de la santé et de la sécu (EGSAM) qui a fédéré plus de 70 organisations syndicales et associatives.

La commission note dans son rapport d'activité « *que près de 300 conférences ont été faites par des membres de la commission ou par des militants d'Attac, formés dans les stages de formation, soit pour des réunions publiques d'Attac, des Forums sociaux locaux, ou encore à l'initiative d'une des organisations associatives, syndicales et politiques des Etats généraux de la santé et de l'assurance-maladie (EGSAM)*. »

En 2004, la commission santé a organisé les « 4 heures de la Sécu » à la Sorbonne et le lancement des deux sessions nationales des EGSAM les 24 avril et 2 octobre, rassemblant plus d'une centaine d'organisations associatives, syndicales, mutualistes et politiques. Elle a également élaboré un texte d'orientation ouvrant la procédure des EGSAM décentralisés pour 2005 et 2006.

Un ouvrage collectif de la commission intitulé « Santé Sécurité sociale :

Santé-Assurance Maladie

200 militants d'Attac ont participé aux stages de formation qui se sont déroulés à Paris, Rennes, Metz, Toulouse, Marseille.

quelles alternatives au néolibéralisme » a été publié dans la collection Attac.

Dès la fin 2004, la commission santé a travaillé sur le thème « Santé Sécu dans le Traité constitutionnel européen » ce qui a permis d'alimenter plusieurs réunions publiques lors de la campagne pour le non au TCE en 2005.

En octobre de cette année, la coordination nationale des EGSAM s'est tenue à Paris, pour débattre de la poursuite de la mobilisation et pour élaborer des alternatives communes.

Attac, via la commission santé a, bien entendu, soutenu et accompagné les mouvements sociaux qui se sont exprimés à propos des urgences hospitalières et dans les diverses mobilisations qui se sont développées contre la contre-réforme de la Sécurité sociale menée par le gouvernement.

Le bulletin d'information électronique Infosanté a édité son 60e numéro en août 2005.

Au niveau international, la commission a participé à plusieurs rencontres et est membre de plusieurs réseaux (voir le chapitre 2 de ce rapport).

Bilan des campagnes permanentes

A relancer : les paradis fiscaux et la dette

Ces campagnes ont été abordées dans les chapitres précédents. La décision de réunir en une seule commission paradis fiscaux, dette et taxes internationales devrait favoriser la relance de ces chantiers.

Les progrès

L'eau

A partir du travail réalisé par le groupe eau, désormais inclus dans la commission Territoires et mondialisation, et renforcé par des membres des commissions Développement durable et services publics, Attac a lancé en 2004 une campagne sur l'eau. Elle associe, chaque fois que cela est possible, les comités locaux, les collectivités adhérentes et partenaires d'Attac et bien sûr les autres forces sociales engagées sur cette question.

Plusieurs actions ont donc été menées en 2004 et 2005 :

- Manifestation sur l'eau le 13 mars 2004
- Festival de l'eau organisé par le Conseil général du Val de Marne.
- Soutien à la campagne sur l'eau lancée par les Amis de la terre.
- Participation, lors du débat au Parlement européen le 11 mars 2004 sur un rapport sur le financement de l'eau, à la manifestation organisée par Attac Belgique et des personnalités, députés européens et des Comités Attac frontaliers.
- Des intervenants d'Attac (économistes) sont mobilisés pour la journée d'étude de l'université de l'eau le 14 mai.
- Le collectif « Eau », dont Attac fait partie, publie un communiqué appelant à la réalisation, le 1er mai au matin, d'une chaîne humaine entre les sièges de la CGE et de la Lyonnaise des eaux à Paris.
- A Genève du 17 au 20 mars se tient le FAME 2005 (forum alternatif mondial de l'eau) ; avec la participation, entre autres, de Ricardo Petrella, les municipalités de Florence et Genève, Danielle Mitterand et Mario Suares, Attac Suisse, Attac France et l'ACME. Le prochain FAME se tiendra à Mexico.
- Forte participation à la Journée sur l'eau à Forcalquier : 300 personnes. Il en ressort le besoin de faire une université sur la question de l'eau. L'association pour le contrat mondial de l'eau (ACME) est partenaire de ce projet.
- Le 13 mai a lieu une journée de mobilisation à l'occasion de l'AG des actionnaires de Suez. Une conférence de presse a lieu à l'Assemblée Nationale
- Soutien d'Attac national au Forum mondial de l'eau « *les enjeux du local à l'international* » à l'initiative du Comité

local de Cherbourg le 7 et 8 octobre 2005, en partenariat avec l'ACME, France Liberté, des associations locales, la Communauté urbaine de Cherbourg, la mairie de Cherbourg, la Région Basse Normandie. Environ 300 personnes participent à cette rencontre.

Les succès : l'AGCS et les taxes internationales

Ces points ont été traités dans le chapitre international.

Bilan des initiatives ponctuelles

60e anniversaire des accords de Bretton Woods

Le travail sur Bretton Woods n'a pu se réaliser, nous avons eu probablement les yeux plus gros que le ventre !

Les progrès

L'éducation

C'est la Commission Education qui est en charge de ce secteur d'activité. Elle a mené des actions à son initiative, soit en propre, soit dans des cadres et réseaux plus larges.

De multiples initiatives ont été prises contre l'intrusion des entreprises privées, via les jeu-concours ou outils dits « *pédagogiques* » et publicités, à l'intérieur des établissements scolaires. Il s'agit par exemple du prétendu « *jeu* » du groupe bancaire CIC, « *Les Masters de l'économie* », où la Commission a mené l'action conjointement avec un enseignant qui avait déposé un recours auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise. Le tribunal a estimé que le jeu « *contrevenait au principe de neutralité de l'école* » ce qui a contraint le CIC à le retirer. Cette décision fait jurisprudence.

D'autres initiatives ont été prises contre l' « *université d'automne* » organisée par le ministère de l'Education nationale en « *partenariat* » avec l'Institut de l'entreprise, filiale du Medef.

Des courriers ont été adressés aux parlementaires pour demander l'annulation du « *Code de bonne conduite* » et pour attirer leur attention sur l'opacité des partenariats conclus entre les grandes entreprises et l'éducation nationale.

La Commission a constitué un dossier sur les « *partenariats* » entre le ministère et les entreprises (Microsoft, Institut de l'entreprise, portable à 1 €, Disney et Onisep, France examen...), dans le cadre de la campagne pour la Constitution européenne et contre les mécénats. Elle a organisé, à l'Assemblée nationale, un séminaire ouvert à la presse sur les politiques éducatives en Europe.

Par ailleurs la Commission participe désormais à plusieurs initiatives internationales (voir partie internationale).

Un « quatre-pages » intitulé « *Education : de la stratégie de Lisbonne au traité constitutionnel* », diffusé dans *Lignes d'Attac* a été élaboré en 2005. En partenariat avec l'Institut de recherches de la FSU, deux livres ont été publiés : *L'Economie est l'affaire de tous* (en 2004) et *Enseigner l'entreprise,* Nouveaux Regards/Syllepse, Paris, 2005.

La directive européenne Bolkestein

Le sujet a été traité dans le chapitre consacré à l'Europe.

Les médias

La question des médias est, depuis longtemps, l'objet de débats dans Attac, et ce dans toutes les composantes de l'association. Un « quatre-pages » a été édité il y a deux ans sur le sujet, un groupe de travail ayant été mis en place. Mais le problème est récurrent. Quelle posture Attac doit-elle adopter face à la presse qui cherche plutôt à traiter les bruits de couloir qu'à informer ses lecteurs sur les sujets qu'Attac travaille ? Faut-il répondre aux médias ? Faut-il refuser de s'exprimer dans la presse ?

Le Figaro accuse Attac d'infiltrer l'Education nationale !

Les adversaires d'Attac prêtent à notre association de grandes ambitions dans le système éducatif ! On l'a vu, et surtout lu dans les colonnes du quotidien *Le Figaro* du 9 août 2005. Il consacrait sa Une, son éditorial et une page entière, présentée comme une « enquête », à la manière dont Attac « *infiltrerait* » l'école. Cette prétendue enquête était bourrée de contre-vérités. L'éditorial était particulièrement agressif et significatif. Voici sa chute : « *L'activisme d'Attac auprès du corps enseignant aggrave cette dérive et contribue à perpétuer des schémas de pensée économique totalement déconnectés de la réalité. Les salles de classe de l'école républicaine ne sont pas des lieux de propagande. Le bourrage de crânes ne devrait pas y avoir sa place* ». Alors, le moins que nous puissions faire est de ne pas décevoir nos adversaires. Il nous faut donc donner encore davantage de visibilité à nos actions et campagnes et en approfondir le contenu. Il faut aussi que, au sein de l'association, ce ne soient pas uniquement les enseignants qui se préoccupent d'éducation, pas plus que les paysans ne doivent être les seuls à s'occuper de l'agriculture. Un gros effort de décloisonnement reste à faire.

Quelle code de conduite devrions nous édicter, entre nous, pour éviter les articles qui exacerbent nos divergences et gomment nos accords de fond ? Le chantier reste ouvert !

Toutefois il faut signaler quelques initiatives d'Attac prises sur ce sujet :

- Depuis fin 2003, Attac est adhérente de l'Observatoire français des médias.
- En 2005, Attac a soutenu les initiatives de journalistes, dont celles qui fait suite à l'appel « Le non censuré dans les médias ça suffit ! ».
- En juin 2005, un groupe de travail est créé afin de faire des propositions au CA (analyses, dénonciations, recours, propositions de règles)

Il est décidé d'ouvrir une campagne dans Attac afin de décider s'il faut faire des médias une priorité stratégique et créer une commission « Médias », pour faire émerger des premières propositions.

- Acrimed, Attac, l'Observatoire des médias, des syndicats de journalistes dont les SNJ, la CGT et d'autres, ont le projet d'organiser les Etats Généraux pour une information et des médias pluralistes. Le mandat que le CA fixe à Attac pour cet événement, sera d'y approfondir la critique des médias, d'émettre des propositions et d'aider au développement des alternatives existantes.

Les succès

Les OGM

la campagne permanente contre les OGM est animée par la Commission OGM. Au début septembre 2005, la commission OGM d'Attac comptait une soixantaine de membres inscrits sur sa liste de travail (liste-ogm@attac.org).

En douze mois, elle s'est réunie durant trois week-ends (6-7 novembre 2004 à Toulouse, 22-23 janvier à Pamiers, 10-11 juin à Vendôme) et des points réguliers ont été organisés lors des CNCL.

Ces rencontres ont permis d'élaborer et de faire évoluer un programme de travail à partir des demandes des comités locaux, programme qui fut chaque fois validé par le Conseil d'Administration d'Attac.

La commission a mis en place, avec le groupe « formation de formateurs » une session de formation interne à Attac sur les OGM, le 2 et 3 avril 2005. Sa préparation a nécessité environ six mois de travail. Elle a rassemblé une quarantaine de participants.

Le 30 avril 2005, s'est déroulé à Paris le séminaire « responsabilité des entreprises agro-semencières », co-organisé par la commission OGM et le pôle juridique d'Attac, qui rassembla une trentaine de participants. Si nous pouvons regretter une trop faible mobilisation en raison de la campagne sur le projet de Traité Européen, la qualité des échanges fut remarquable (compte-rendu disponible sur http://www.france.attac.org/a5198). Ce séminaire a ouvert de nouvelles pistes de travail pour la commission, qui s'emploiera d'ici la fin 2005 à proposer un texte de revendications concernant la responsabilité en matière de contaminations génétiques. Une telle initiative montre l'importance de pouvoir croiser plus régulièrement les travaux de plusieurs commissions ou pôles au sein d'Attac.

Sur le même principe, la commission a participé le 18 juin au séminaire « Résistances civiques, désobéissances » coordonné par le pôle juridique.

Le 18 juin, la seconde Journée d'Opposition aux OGM a réuni, comme le 8 mai l'année précédente, des membres de la Confédération Paysanne, de Greenpeace et d'Attac, auxquels se sont associées plusieurs organisations françaises (Les Amis de la Terre, la FNAB, FNE, Agir pour l'Environnement, Les Amis de la Confédération Paysanne, OGM Dangers, L'Ecologiste, Nature & Progrès, Les Faucheurs Volontaires), ainsi que plusieurs associations européennes (Makronova Institute CAGE, GM-Free Cymru,...). Les militants d'Attac furent présents sur plus de la moitié des 60 sites d'information OGM, distribués dans 7 pays et 17 régions. En plus des stands montés en centre-ville et sur les marchés, de multiples initiatives ont eu lieu : 28 conférence-débats, 12 « visites » de supermarchés, 14 pique-niques, une dizaine de pétitions, 7 conférences de presse, 6 projections de documentaires, 3 parcours-découverte des cultures transgéniques, rencontre à la Préfecture de Charentes-Maritimes, parcours vélo au Pays de Galles, Zepelin à Epinal, feu de joie à Douai, sans oublier la création de 3 collectifs locaux anti-OGM.

Une troisième édition de cette manifestation, dont la dimension internationale devrait s'affirmer, est en préparation par le comité de Coordination.

Enfin, la commission OGM fut présente sur les deux initiatives qui ont marqué l'été 2005 d'Attac : les Chemins de découverte à Châtellerault, du 20 au 22 août, et l'Université d'été, du 26 au 30 à Poitiers. Elle y a animé des débats et organisé une filière de quatre sessions. (http://www.france.attac.org/a5315).

Deux campagnes de fond sont actuellement menées par la commission.

La première, engagée depuis août 2004, vise à faire découvrir les semences libres de droits, et ainsi, à expliciter la logique de réduction de la diversité des semences commercialisables dans laquelle s'inscrit l'apparition des OGM. Elle est matérialisée sous forme d'un stand et d'une exposition qui ont été présentés lors de nombreuses manifestations.

La seconde, conduite sur le long terme, est la campagne « *Pas d'OGM dans ma commune* », qui vise à faire adopter par les maires des arrêtés d'interdiction des OGM dans les communes. Plus largement, il s'agit de faire prendre aux élus locaux des positions de refus des OGM

en milieu non confiné, et donc, de porter le débat dans tous les territoires. A ce jour, près de 1 500 communes, 17 Conseils Régionaux et 11 départements se sont engagés dans ce sens.

La commission a multiplié les débats publics sur tout le territoire français,y compris dans les DOM (conférence à Cayenne, en novembre 2004, dans le cadre du Forum Social Permanent Guyannais).

Un débat récurrent dans Attac concerne certaines actions de désobéissance civile, et notamment les fauchages d'OGM. La commission OGM a adopté dans son « *6 pages* » de février 2004 intitulé *Contrôle sur le vivant, contrôle sur les vivants,* une posture claire sur ce thème. Pourtant, le débat dans l'association a besoin d'avoir lieu. A la demande de la commission, le conseil d'administration du 25 août 2005, a donné mandat à la commission OGM pour délimiter un cadre de discussion qui doit aboutir à clarifier la position d'Attac, au besoin en réalisant une consultation de tous les adhérents. Ce travail est entamé depuis le mois de septembre.

La participation à des réseaux

La commission OGM souhaite que soient réexaminées les conditions de participation d'Attac dans les différents collectifs auxquels elle participe (Info OGM, Collectif français pour une conférence des citoyens sur les OGM). Elle note dans son rapport d'activité « *Si nous réaffirmons clairement notre volonté de travailler conjointement avec un maximum d'organisations contre la dissémination des OGM, nous souhaitons également définir plus précisément les priorités de travail, les échéances et les conditions financières de partenariat. Cette redéfinition devra avoir lieu le plus rapidement possible, dans tous les cas avant le début de l'année 2006.* »

Les pistes de travail de la commission OGM

Etablir une position claire sur la responsabilité, si possible commune avec un maximum d'organisations. Un projet de loi sera débattu à l'automne en France, et l'Union européenne envisage à nouveau de définir un régime communautaire. Attac doit être force de proposition en la matière et mobiliser largement.

Editer un livre sur la propriété intellectuelle avec les autres commissions concernées : logiciels libres, AGCS/OMC, santé, culture.

- Elargir la participation des comités dans la commission et éditer un bulletin d'information à destination des comités locaux,.
- Organiser une session OGM au FSE d'Athènes en avril 2006.
- Valoriser le travail effectué en 2005 (formation, séminaire sur la responsabilité, filière aux Universités d'été) par la création d'un CD, d'un DVD, ou d'une brochure.

60e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance

Le 60e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance a donné lieu à de très nombreuses initiatives, particulièrement dans les Comités locaux.

Attac souhaitait briser un tabou : celui du programme du Conseil national de la Résistance. C'est en effet le 15 mars 1944, dans la clandestinité, que ce programme était adopté par le Conseil national de la Résistance. Sa mise en œuvre, à partir de la Libération, permettra d'établir les bases de l'Etat social et d'assurer, comme dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, un progrès social inconnu jusqu'alors, qui se poursuivra pendant près de trente années.

Bien entendu, il ne s'agissait pas d'avoir une vision unilatérale et angélique de cette période, qui connut aussi des aspects négatifs, notamment le

Attac publie un livre sur les OGM

En novembre 2004, la commission a entamé la rédaction d'un livre Attac, paru fin août 2005 aux Mille-et-une-nuits sous le titre *Les OGM en guerre contre la société.* Cet ouvrage regroupe une grande partie de ses travaux. Les principales questions traitées sont celles des brevets, de la responsabilité environnementale en cas de contamination et des arrêtés municipaux d'opposition aux OGM.

développement du productivisme qui fera subir aux travailleurs et à l'environnement de graves dommages.

En prenant ces initiatives, Attac se fixait quatre objectifs :

- faire connaître, particulièrement aux jeunes générations, le contenu du programme du CNR, qui voulait, entre autre « *l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l' économie* » ;

- stimuler le débat public pour comprendre les raisons qui conduisent à la destruction presque systématique des réformes issues de cette période ;

- entretenir l'esprit de résistance et le rejet de la soumission, par la transmission de ce patrimoine et de cette mémoire ;

- porter le débat sur le point de savoir si les ambitions de programme du CNR – par exemple la planification, les nationalisations, la liberté de la presse – sont encore d'actualité.

L'Appel que nous avons lancé a été soumis à quelques grandes figures de la Résistance qui l'ont signé ou participé à notre initiative : Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guigouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant, Maurice Voutey.

Malgré sa grande valeur symbolique et politique et un bon écho dans les médias, le colloque organisé à Nanterre, a connu une trop faible participation militante (300 personnes). Il faudrait en rechercher et analyser les causes. Au plan régional et local de nombreux comités d'Attac ont fait vivre l'initiative, réunissant d'anciens résistants, des syndicalistes, des militants associatifs et des élus. Revivifiant la mémoire de la Résistance, ils ont réussi à articuler les combats d'hier avec ceux d'aujourd'hui.

Bilan des approfondissements

A relancer

Les groupes de travail suivants, mis en place lors du séminaire du CA fin janvier 2004, n'ont rien produit : L'Etat ; Pouvoirs et contre-pouvoirs ; Qu'est-ce que l'action ? ; Les « *débouchés politiques* » de l'altermondialisme ; Bilan de la mondialisation ; Les questions économiques et financières ; Les privatisations.

Les progrès

La « *décroissance* »

Des travaux et des débats ont eu lieu, qui se sont notamment retrouvés dans l'ouvrage sur le développement et dans la commission Développement durable, économie solidaire et solidarité internationale.

La laïcité

Le groupe Laïcité, créé par une décision du CA de janvier 2004, a commencé à réfléchir à la laïcité comme valeur universelle et s'est posé préalablement la question de savoir en quoi cela concernait Attac. L'essentiel de l'activité a porté sur la préparation de l'université d'été de 2004 et sur le travail d'analyse du traité constitutionnel européen en la matière. L'intérêt porté par les participants de l'université d'été à ces questions a conduit à en proposer cinq débats lors de l'université 2005. Les débats contradictoires sur le lien entre laïcité, liberté citoyenne et plus particulièrement en ce qui concerne le droit des femmes ont permis de constater la diversité des appréciations, ce qui confirme la nécessité d'un travail d'approfondissement.

Par ailleurs, la création d'un groupe de travail du CA intitulé Connaissance des organisations musulmanes a fait suite aux débats qui avaient traversé Attac ainsi que plusieurs organisations du mouvement altermondialiste à propos de la présence de Tariq Ramadan au FSE, puis sur la loi sur le port de signes religieux à l'école.

Le CA du 23 octobre 2004 indiquait : « *Création d'un groupe du CA pour cartographier les mouvements liés à l'Islam. Cette carte sera faite au niveau international, national et développera des argumentaires et doctrines pour savoir avec quelle organisation Attac pourra travailler.* » Le Bureau du 23 novembre 2004 précisait les objectifs et modalités : « *Le Groupe de travail du CA sur les organisations musulmanes (cartographie) est distinct du groupe laïcité. Un appel à participation sera lancé au CA et au CS. Ce groupe aura pour mission de rédiger des fiches par organisation : nom, siège social, rattachement international, organisation nationale, textes fondateurs, jugements externes, dirigeants, objet, statuts, activités, stratégie, etc. La participation des comités locaux pourra être sollicitée. Ce travail vise à éclairer le CA sur les possibilités de travail commun avec des organisations musulmanes.* »

Le groupe a commencé à se réunir et a décidé que chaque organisation ferait l'objet d'une note rassemblant des informations, des données et des faits issus des organisations en question, sans aucun jugement de la part des membres du groupe. Il ne s'agit pas, en effet, dans un premier temps, d'engager le débat sur ces problèmes, mais de rassembler des matériaux objectifs pour permettre ensuite la tenue d'un débat documenté. Ainsi fut décidé de réaliser un glossaire des principaux termes nécessaires à la clarification du débat, une liste de critères de classification, une bibliographie indicative. Une liste d'organisations à renseigner a été établie par le groupe.

Faute de disponibilité des membres du groupe, notamment du fait de la campagne référendaire, force est de constater que le travail n'a pas encore abouti concernant la « cartographie » complète des organisations musulmanes. La plus grande part du travail reste donc à faire.

Démocratie participative

Le groupe Démocratie du CS a organisé deux journées d'études les 14 et 15 janvier 2005 sur « *La question démocratique aujourd'hui* » qui prolongeait une première rencontre sur le thème de « *La démocratie participative* » tenue le 23 octobre 2004. Ces deux rencontres ont bénéficié d'une importante participation de plusieurs dizaines de militants venant d'horizons différents. Seule ombre au tableau : l'absence d'intervenants de la Commission Territoires et mondialisation malgré leurs demandes.

L'énergie

Le groupe énergie, créé lors de l'université d'été d'Attac de 2003, s'est donné pour premier objectif de remettre autour d'une même table des acteurs qui avaient cessé de débattre ensemble depuis fort longtemps, et de reprendre cette question essentielle à la racine, en dépassant le niveau très franco-français de certaines de ces divisions. Les tentatives de division du mouvement ne manqueront pas ; il suffit de lire le rapport à l'Assemblée Nationale de Nicolas Sarkozy du 15 avril 2004 pour voir clairement cette tactique à l'œuvre.

La question centrale est bien sûr « *Énergie : quelles alternatives ?* », mais avant de parler de solutions alternatives il convient de préciser la question.

Alternatives à quoi ? Au pétrole ? A un mode de développement ? A une organisation sociale ?

Se contenter de faire un catalogue des énergies renouvelables constituerait un piège qui se refermerait immédiatement face à l'ampleur du problème. Il nous faut commencer par une analyse globale de la question et une étude minutieuse des méthodes qui régissent les politiques actuelles. Et là nous mettrons en évidence, qu'à partir du champ technique initial, qui offre des perspectives multiples, nous sommes conduits immanquablement à des questions de société, à des questions politiques au sens le plus noble de ce mot. Dès lors se pose la question de l'expertise technique : en est-il réellement besoin ? La réponse est clairement affirmative : si nous souhaitons promouvoir des alternatives crédibles nous devons acquérir un certain niveau d'expertise technique, ne serait-ce que pour ne pas risquer de nous faire clouer le bec par le premier marchand de chandelles pétrolières ou nucléaires venu.

Le groupe de travail est animé par Jacques Weber (membre actif CA, Val de Marne) et est rattaché à la commission « *Développement durable, économie sociale et solidaire et solidarités internationales* ». Les échanges et productions de textes se font essentiellement par Internet, via une liste de discussion (energie@attac.org) qui rassemble environ 70 participants, membres de comités locaux, du Conseil d'administration et du Conseil scientifique. Les travaux du groupe ont conduit à la publication, en 2004, de deux « quatre-pages » et de sessions aux universités d'été de 2004 et 2005, en collaboration avec le groupe de travail « *transports* » du Conseil scientifique. De nombreux débats sont animés dans les comités locaux, preuve que cette question est un thème porteur pour Attac.

Autres initiatives

Réaction à l'actualité sociale

Hormis les très nombreux communiqués de soutien et signatures d'appels, Attac est intervenue activement en faveur des luttes des chercheurs et des intermittents du spectacle.

- La lutte des chercheurs :

Le gouvernement français s'est engagé dans un processus de désengagement vis-à-vis de la recherche fondamentale publique. Attac s'est déclarée solidaire de la lutte des chercheurs et les a invités, au-delà du péril immédiat, à se réapproprier les résultats de leur activité et à les mettre au service de la construction de ce monde meilleur que le mouvement altermondialiste appelle de ses vœux. Ce conflit a confirmé la nécessité d'une réflexion globale qu'Attac a engagée, et qu'elle entend poursuivre, sur des points essentiels : la définition des finalités de la science qui n'est pas, nécessairement, synonyme de progrès et qui doit être articulée avec la société ; l'utilisation et le partage des connaissances scientifiques et techniques ; la recherche des formes d'organisation collective permettant de lutter contre les méfaits d'une spécialisation excessive ; l'ouverture des activités scientifiques et techniques aux champs multiples de la connaissance.

- Les intermittents du spectacle :

Les intermittents du spectacle demandaient au gouvernement d'abroger le protocole UNEDIC du 26 juin 2003, et de réunir une table ronde avec l'ensemble des organisations intéressées en vue de l'ouverture de réelles négociations. Ils demandaient également une entrevue au MEDEF. Le protocole du 26 juin 2003, loin de remplir son rôle de protection des salariés intermittents, transforme l'UNEDIC en machine à exclure, et contraint à la course aux cachets ou aux contrats à durée déterminée. Il a réduit les allocations des 44 % de chômeurs que compte la profession. Toute la lumière devait être faite sur le fonctionnement de l'UNEDIC et les données qu'elle détient par une expertise contradictoire et indépendante qui n'a toujours pas été véritablement réalisée.

Attac a soutenu le mouvement des intermittents.

Les services publics

Attac est active, et tout particulièrement le comité local, dans le collectif créé à partir des mobilisations lancées à Guéret en faveur de la défense des services publics et sur le terrain dans de nombreux CL. La Fédération nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, née à Guéret en juin 2005, a tenu sa première assemblée plénière à Angoulême le 17 septembre 2005 où elle a appelé à « la *résistance* » et a exigé un « *moratoire* » pour préserver ce secteur. « *Nous allons lancer un appel aux collectifs, aux élus, aux forces syndicales et politiques et à l'ensemble des citoyens pour entrer en résistance et exiger un moratoire qui préserve l'ensemble des moyens matériels et humains dont les services publics disposent actuellement* ».

La Fédération s'est constituée dans le prolongement de la manifestation nationale organisée le 5 mars 2004, à Guéret, pour « *répondre à la conférence nationale des services en milieu rural* » mise en place par l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Au-delà d'une stratégie défensive, la Fédération exige « *l'extension du champ du secteur public dans des domaines comme l'eau, le logement ou encore l'industrie pharmaceutique* ». Une convention nationale réunira courant novembre 2005 à Paris plusieurs milliers de délégués venus de tout le pays. Elle sera couplée à une manifestation nationale le 19 novembre.

La lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes

En 2005, la Commission Genre et mondialisation a cherché à développer des activités spécifiques et à apporter « *une entrée de genre* » dans les activités et les réflexions globales d'Attac, notamment, bien sûr, dans le cadre de la campagne pour le « non ».

Outre le suivi des initiatives unitaires pour les doits des femmes : campagne contre les violences en novembre 2004, pour la défense de l'IVG en janvier 2005 et à l'occasion de la journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars, la commission a eu trois activités prioritaires :

- une campagne féministe pour le « non » à la Constitution européenne, en éditant un matériel spécifique et notamment un « *quatre-pages* » et un tract, en organisant des réunions publiques et en participant à la création d'un groupe unitaire regroupant plusieurs associations féministes en faveur du « non », et, enfin en intervenant dans de nombreux meetings en France ;

- la participation au Forum social méditerranéen à Barcelone en juin 2005 avec deux séminaires et une collaboration avec Attac Maroc ;

- la Marche mondiale des femmes, à Marseille les 28 et 29 mai 2005, (les dates ayant été fixées avant que celle du référendum sur le TCE ait été connue). Des militantes d'Attac ont participé à la fois au forum et à la manifestation. Il faut souligner aussi l'engagement de la commission dans la préparation de cette initiative.

De manière générale, l'activité de la Commission genre et mondialisation, sa forte implication durant la campagne contre le TCE, comme ce fut le cas aussi lors du mouvement social sur les retraites, ont permis de faire avancer la conscience collective que l'Europe solidaire revendiquée par Attac et les autres forces du mouvement social induisait nécessairement une dimension féministe.

De fait, Attac-France, dans les communiqués qu'elle a émis lors de la campagne contre le TCE, l'a intégré dans ses mots d'ordre : « pour une Europe sociale, solidaire, écologiste et féministe », et dans son matériel de campagne. Un début d'appropriation de la question du genre dans toutes les composantes de l'association qui devra se déployer dans les mois prochains.

En 2005 toujours, la question du genre et les questions féministes ont été présentes à l'université d'été dans plusieurs sessions. « Féminisme, laïcité et altermondialisme » ont fait l'objet de tables rondes où plusieurs sensibilités ont pu s'exprimer. A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, un désaccord était apparu sur l'appel à manifestations. Deux appels coexistaient : celui de Ni Putes Ni Soumises qui mettait l'accent sur la laïcité et la mixité, et celui du Collectif national du droit des femmes qui priorisait les droits sociaux. Attac a finalement appelé aux deux manifestations, refusant de trancher entre les deux puisqu'en son sein deux approches s'exprimaient. Il a souhaité qu'un débat plus large s'ouvre dans l'association sur l'évolution du mouvement féministe et le rôle qu'Attac voudrait y jouer. Une discussion a eu lieu lors d'un conseil d'administration, avec la participation de Gisèle Halimi. Le débat reste donc entier et vivant !

Bilan des mises à niveau et approfondissements

Création d'un conseil culturel

Le Conseil Culturel, dont l'idée a déjà fait l'objet de quelques discussions au CA, sera le pendant du Conseil scientifique d'Attac. Il sera formé pour moitié de militants de Comités locaux mobilisés sur les questions culturelles et pour moitié de personnes engagées dans le secteur : artistes, créateurs, producteurs et animateurs. Une première réunion s'est tenue en 2005 et une filière culture à l'université de Poitiers a traité des politiques culturelles et de l'AGCS, de l'accès aux droits

culturels ; une autre a réuni des militants de comités locaux pour échanger sur les pratiques existantes.

Logement

Un groupe logement a été mis en place, coordonné par un militant d'un comité de Seine-Saint-Denis. Une présentation des projets du groupe a eu lieu au CA de septembre 2005. Attac a décidé de signer l'appel à manifester pour le droit au logement le 15 octobre 2005. Ce groupe travaillera en articulation avec les associations fondatrices d'Attac concernées : le DAL, AC et l'APEIS notamment. Les drames de l'été 2005, dont ont été victimes des personnes habitant des logements insalubres, la situation générale du logement en France, les milliers de personnes exclues de l'accès au logement, doivent accélérer les prises de position d'Attac et son implication en ce domaine.

Le pôle juridique

Composé de 42 membres, il a organisé ou participé à plusieurs initiatives :

- Un séminaire (avril 2005) sur la responsabilité des entreprises agro-semencières dans le cas des OGM en lien avec la commission OGM ;
- Un séminaire intitulé « Résistances civiques/désobéissance », en juin 2005 ;
- aux Chemins de découverte d'Attac des ateliers « Criminalité financière », « Résistances civiques et désobéissance » et à l'Université d'été « Etat et société civile ».

Pour 2006 le Pôle souhaite travailler sur le droit comme moyen d'action militant, la mise en place d'une équipe de juristes pour les manifestations et actions diverses, l'action en justice d'Attac, la nomination d'experts auprès des tribunaux, un livret du militant.

Sport et mondialisation

Le CA de juin 2004 a pris la décision de création un groupe « sport et mondialisation » dont le rôle est de travailler sur la problématique de la mondialisation et l'altermondialisation du sport. Le sport s'est, en effet, adapté au système économique et médiatique global. Les enjeux financiers et commerciaux y sont très considérables. On peut ainsi évoquer le rôle des entreprises transnationales du marché des équipements (production délocalisée dans des pays où les salariés ne sont pas protégés par le droit social), rentabilité et obligation de résultat pour les sportifs (marché des produits dopants). Cette liste n'est pas exhaustive. Face à cette dérive, il existe une conception du sport fondée sur l'échange et la solidarité entre les peuples.

Ce groupe travaille, lui aussi,en articulation avec d'autres organisations engagées sur le sujet. Toutefois, afin de faciliter et d'accélérer la production d'analyse et de proposition, le CA a souhaité que ce groupe se rapproche du groupe sport du Conseil scientifique.

L'Université d'été

Organisées chaque année depuis 2000, les universités d'été d'Attac sont consacrées à la connaissance, découverte et approfondissement, et depuis deux ans à des tables rondes parfois contradictoires, sur des sujets nouveaux ou sur lesquels Attac n'a pas pris position.tenant en été. Elles regroupent selon les années de 650 à 1 000 participants qui, pendant cinq jours, se répartissent dans une centaine de modules d'enseignement et de débat animés par des universitaires, chercheurs, syndicalistes, etc. Aucune de ces sessions ne peut servir de tribune partisane ou personnelle à qui que ce soit.

Les seules personnalités politiques invitées à prendre la parole en session plénière sont le ou la maire de la ville d'accueil, et le président ou la présidente des autres collectivités apportant leur appui matériel à l'université. La seule exception à ce principe avait été la participation, en août 2000, et à sa demande, de Pascal Lamy (alors commissaire européen et actuellement directeur général de l'OMC) à un débat sur le libre-échange en séance plénière.

Attac décide du contenu de son université d'été et de ses intervenants en toute indépendance, et n'accepterait aucune pression de qui que ce soit. D'autant que les subventions accordées par les collectivités pour des initiatives ayant un fort intérêt local le sont sur fonds publics, donc financés par tous les citoyens, et, en conséquence, ne sont la propriété d'aucun parti ou de quelque personne que ce soit.

En 2004 comme en 2005, plus de vingt filières thématiques, composées de 3 à 5 sessions, animées au total par une centaines d'intervenants, ont été préparées par le groupe université d'été composé du président et du secrétaire général du CS et de plusieurs membres du CS et du CA.

En 2005, l'université d'été a quitté Arles pour s'installer à Poitiers, accueillie dans des locaux universitaires. Comme chaque année un questionnaire a été distribué aux participants – 390 l'ont rempli sur place. Le nombre de participants était inférieur à celui des années antérieures. Peut-être en raison de la fatigue « référendaire » ou encore du changement de lieu ?

Les Chemins de découverte

« Parce que la culture n'est pas un produit culturel mais un support, un chemin d'accès au décryptage et à la compréhension des enjeux de société, Attac invite chaque spectateur à devenir acteur de la culture en empruntant les Chemins de découverte. » Telle était l'introduction aux Chemins de découverte, première édition, qui ont eu lieu les 20, 21 et 22 août, à Châtellerault (86). L'ambition était d'articuler, dans un

même espace, sept chemins autour de différentes pratiques artistiques (arts plastiques, écriture, chant, théâtre, cirque,) et cinq parcours d'initiation aux grands thèmes de société développés par Attac (biens communs, économie solidaire, OGM, paradis fiscaux,...). Les « randonneurs » ont pu tracer leur propre itinéraire : apprentissage culturel, enseignement, lieu d'expression et de participation, métiers du cirque... et aussi faire des haltes pour se ressourcer : apéro concerts, convivialité, soirées cabarets, expositions...

Ouverts aux non adhérents d'Attac (et aux adhérents, cela va de soi), accueillant les enfants, les Chemins ont réuni durant 3 jours environ 250 personnes qui ont à la fois produit de la pensée et créé : théâtre forum, rédaction d'un livre en collectif, arts plastiques, tags, musique, etc. Les clowns analystes qui ont suivi chemins et parcours ont montré Attac sous un jour inhabituel : plein d'éclats de rire et d'émotion !

La restauration était à la fois locale, associative, solidaire et parfois même issue du commerce équitable et ce à des tarifs très accessibles.

Cette première a rempli ses objectifs : elle a réuni environ 30 % de participants non adhérents d'Attac, a permis que se mêlent modes d'expressions culturelles et débats, a suscité étonnement et, surtout, a visiblement offert un temps nouveau dans les pratiques d'éducation populaire d'Attac. A la satisfaction générale de toutes et de tous.

Les Chemins de découverte d'Attac de 2005 en appellent d'autres !

Cette première initiative des Chemins de la Découverte a souffert de retards pour sa mise en oeuvre, essentiellement en raison de l'annonce tardive de l'accord des subventions de la région Poitou Charentes (à relier avec l'actualité sur le TCE). Malgré la période très courte octroyée ainsi à la préparation (3 mois) le succès a été au rendez-vous.
Les échanges de savoir, l'interactivité et les passerelles mises en place avec l'université d'été qui se tenait à Poitiers, à une quarantaine de km, ont été une réussite grâce, en particulier, à l'effort accompli par le comité local de Châtellerault.
Cette première édition en réclame d'autres ! Nous serons au rendez-vous de 2006. Il reste à réfléchir à la date (plutôt début juillet ?), au lieu, sur quel schéma ? Les réflexions ont démarré dès le mois d'octobre 2005 car tout le monde est d'accord, artistes, intervenants, participants et organisateurs pour renouveler l'expérience en 2006.
Alors, prenez note de ce rendez-vous inscrit dorénavant dans le calendrier d'Attac !

Participation à l'université d'été (inscrits hors intervenants et bénévoles)

2000	2001	2002	2003	2004	2005
675	663	803	945	750	646

VI.- LES COMPOSANTES ET LE FONCTIONNEMENT D'ATTAC

L'organisation d'Attac est définie par les statuts ou, à défaut, par des textes votés en Assemblée générale ou des décisions du Conseil d'administration : Charte des relations entre Attac et les Comités locaux ; règlement intérieur de la Conférence nationale des Comités locaux ; Charte Attac-Campus ; création, définition du rôle et nomination des animateurs des Commissions et groupes du Conseil d'administration... On peut définir trois ensembles dans l'organisation d'Attac : la direction nationale ; les adhérents ; le Conseil scientifique. Ce sont ces trois ensembles qui seront décrits plus bas.

Les structures nationales

Elle est composée du Conseil d'administration, du Bureau, des commissions et groupes du CA, du Collège des fondateurs, du siège.

Le Conseil d'administration

Le rôle du Conseil d'administration est fixé par l'article 7 des statuts de l'association qui stipule notamment (7-4) que : « *Les pouvoirs d'administration sont confiés au Conseil d'administration qui prend toutes les décisions et mesures relatives à l'association, autres que celles expressément réservées par la loi et par les présents statuts à la compétence de l'Assemblée générale.* » C'est une formule classique pour les associations, Attac ne se distingue pas sur ce plan. C'est le CA qui, statutairement, détient le pouvoir dans l'association.

Le Conseil d'administration est statutairement composé de 18 membres fondateurs élus sur une liste bloquée désignée par le Collège des fondateurs, et de 12 adhérents appelés « *membres actifs* » élus par les adhérents lors de l'Assemblée générale sur une liste ouverte.

Le rôle des membres du CA (les administrateurs) découle du rôle attribué au CA par les statuts. S'il est de prendre « *toutes les décisions et mesures relatives à l'asso-ciation* », telle est la responsabilité collective et individuelle des membres du CA.

Sur le plan collectif, les membres du CA, élus par tous les adhérents, représentent ces derniers et non ceux de la région ou du Comité local dont ils sont issus. Ils doivent penser et agir « *nationalement* ». Ils participent à l'élaboration de la stratégie d'Attac France et à sa mise en œuvre.

Sur le plan individuel, il est demandé aux membres du CA d'exercer des responsabilités nationales, notamment de coordonner le travail d'une commission ou d'un groupe du CA ou de participer activement à leur activité. La responsabilité individuelle porte aussi sur la prise en charge de campagnes ou dossiers spécifiques.

Le CA des 21 et 22 août 2003 décidait d'aller vers une représentation paritaire entre les fondateurs et les membres actifs au CA. Il proposait à l'Assemblée générale une résolution visant à associer au travail du CA les 6 adhérents non élus qui suivaient les 12 élus lors de l'AG de La Rochelle en décembre 2002. L'Assemblée générale 2003 votait la résolution par 5 361 voix (86,00 %) ; 336 voix contre (5,39 %) ; 510 abstentions (8,18 %) et 27 blancs (0,43 %). Le CA, depuis décembre 2003, a donc fonctionné avec 18 membres fondateurs et 18 membres actifs, dont 12 avec droit de vote.

Il était en outre décidé au CA du 19 juin 2004 que des représentants des Comités locaux pourraient participer au CA. A chaque réunion du CA, six représentants de Comités locaux pourraient être présents. Cette décision répondait à deux objectifs : mieux associer les Comités locaux à la réflexion d'ensemble de l'association et leur permettre d'apporter les contributions qu'ils jugeront utiles au processus de décision ; se familiariser avec les mécanismes de fonctionnement d'Attac. Les Comités locaux intéressés se font simplement connaître, par un mèl signé de leur Bureau ou Conseil d'administration, au siège d'Attac. Les frais de déplacement sont pris en charge par le siège pour moitié. Au total, 24 Comités locaux représentés par 41 militants ont participé aux réunions du CA en 2004 et 2005. Concernant Attac-Campus ce sont 7 adhérents qui ont participé à 6 réunions du CA.

Depuis 2003 le CA se réunit tous les mois, le samedi de 10h00 à 18h00. Sur les 36 membres du CA une vingtaine y participent activement et régulièrement.

Les fondateurs ont la possibilité d'assister aux réunions du CA, même s'ils n'en font pas partie. Entre décembre 2002 et fin septembre 2005, 34 CA se sont tenus. Parmi les fondateurs qui ne sont pas membres du CA :

- 2 sont venus 25 fois.
- 2 sont venus 10 fois.
- 2 sont venus 9 fois.
- 1 est venu 7 fois.
- 1 est venu 5 fois.
- 2 sont venus 3 fois.
- 3 sont venus 2 fois.
- 7 sont venus 1 fois.
- 28 fondateurs ne sont jamais venus.

Les membres du CA et les fondateurs sont inscrits sur une liste électronique intitulée « *CA/Fondateurs* » sur laquelle ils peuvent échanger. Ils peuvent en outre avoir accès à toutes les autres listes électroniques de l'association (Conseil scientifique, commissions, Attac-Campus...), par décision du 25 février 2003. Les membres du Conseil d'administration non membres du Bureau peuvent y assister et être inscrits, à leur demande, sur la liste électronique du Bureau.

Budget et trésorerie

La situation relève d'un document spécial annexé au présent rapport. On peut cependant rappeler que le budget de l'association est adopté par le CA à partir des demandes formulées par les différentes composantes du mouvement et d'un débat portant sur les priorités.

Le Bureau

Le rôle du Bureau est fixé par l'article 8 des statuts qui précise :

- « *8-1. Le Bureau est composé du Président, du Secrétaire général, du Trésorier, du ou des Vice présidents et de membres ;*

- *8-2. Le Bureau est chargé de la gestion des affaires de l'association, dans le cadre des orientations fixées par le Conseil d'administration*. »

Le Bureau est donc un organe exécutif chargé d'appliquer les décisions du Conseil d'administration.

Le Bureau se réunit chaque semaine, le mardi de 14h00 à 18h00.

- L'ordre du jour est rédigé par le salarié chargé de la coordination de l'activité du Bureau et du CA, en liaison avec le délégué général et le président ;

- Il est présidé à tour de rôle, toutes les semaines, par chacun de ses membres ;

- Les relevés de décision sont rédigés à tour de rôle par chacun de ses membres ;

- Afin de « *désengorger* » ses ordres du jour, le Bureau travaille plus souvent sur sa liste électronique que le CA. Par exemple lorsque la signature d'Attac est sollicitée par un collectif pour un texte, notamment en cas d'urgence, le courriel est utilisé sans attendre la réunion du Bureau.

Sur ses 18 membres, une quinzaine participent au Bureau.

Les Commissions et Groupes du CA

La mise en place de commissions thématiques du CA a été décidée lors du CA du 21 septembre 2002 qui a publié un communiqué décrivant leurs missions :

- permettre l'implication de la totalité des membres fondateurs dans les secteurs de la vie d'Attac pour lesquels ils disposent d'une expertise, d'une expérience ou simplement d'un intérêt, cette implication, unanimement demandée, n'avait pas trouvé jusqu'ici les formes institutionnelles adaptées ;

- garantir la préservation, dans le potentiel d'animation et de direction d'Attac, du capital de compétences acquis par des administrateurs qui ne se retrouveront pas nécessairement dans le prochain CA ;

- constituer des lieux d'articulation des différentes instances du mouvement Attac sur des sujets précis (fondateurs, membres du Bureau, du CA et du CS, membres de comités locaux) ;

- effectuer un travail de veille, de suivi et d'expertise associant les acteurs concernés sur les grandes campagnes ou actions de l'association ;

- permettre ainsi au CA et au Bureau de disposer à tout moment d'éléments de décision élaborés et actualisés dans le champ couvert par la commission ;

- doter Attac d'un outil d'écoute de l'ensemble de l'association et du mouvement Attac, ainsi que des structures partenaires, sur des thèmes précis, en même temps que de diffusion régulière de l' « *état de l'art* ».

Les commissions sont des outils de réflexion et d'animation d'Attac. Elles situent leurs activités dans le cadre des orientations de l'association, en inscrivant leur travail et leurs initiatives dans le calendrier et les priorités du Conseil d'administration. Elles sont des instances de proposition au CA ou, par délégation, au Bureau. Cependant, dans des cas précis et selon des modalités qu'il fixe, le CA peut leur donner mandat pour prendre certaines décisions en son nom.

Elles articulent les différentes composantes de l'association et du mouve-

Les comités locaux sont invités au Bureau

Dans une lettre du Bureau d'Attac, le 8 juin 2004, aux animateurs des Comités locaux, il était proposé d'inviter deux représentants de Comités locaux à chaque réunion du Bureau, selon des modalités identiques à celles retenue pour le CA. Au total les représentants de 11 Comités locaux ont participé à 13 réunions du Bureau en 2004 et 2005, un représentant d'Attac-Campus a participé à une réunion.

ment Attac dans le champ qu'elles couvrent et permettent une grande décentralisation des responsabilités et de la prise de décision.

Elles sont pilotées par une équipe d'animation, elle-même coordonnée par un coordinateur. L'équipe d'animation fonctionne de manière collégiale. L'équipe d'animation et, en son sein, le coordinateur sont désignés par le CA et responsables collectivement devant lui. Les membres de l'équipe (dont le coordinateur) peuvent être membres ou anciens membres du CA, membres du CS, du collège des fondateurs, d'un comité local, ou bien des militants ayant fait leurs preuves dans le champ couvert par la commission. Il va de soi qu'ils doivent être membres d'Attac. L'équipe d'animation associe aux travaux de la commission tous les membres des instances d'Attac qui le désirent, ainsi que les militants, acteurs associatifs et syndicaux, experts dont elle estime le concours utile. Cela, à l'exclusion de personnes s'exprimant au nom d'un parti politique.

A partir d'un cadre commun fixé par le CA, l'équipe détermine les modalités du fonctionnement de sa commission, elles-mêmes pour partie dépendantes de sa spécificité et de ses effectifs. Ces modalités sont rendues publiques. L'équipe assure elle-même le secrétariat de sa commission, le siège étant simplement chargé des convocations et de la diffusion des documents.

Le coordinateur de chaque commission, s'il n'est pas déjà membre du CA, assiste de droit à ses réunions, sans voix délibérative. S'il n'en est pas déjà membre, il participe également, sans voix délibérative, aux réunions du Bureau quand des questions du champ de compétence de la commission sont inscrites àl'ordre du jour.

L'évaluation du travail des commissions est versée à l'appréciation du Conseil d'administration, qui l'intègre au rapport d'activité annuel présenté aux adhérents lors de la préparation de l'AG.

La plupart des commissions ont accompli un travail considérable, tant sur l'année 2004 que sur l'année 2005, alliant réflexion, conception et réalisation de matériel militant (tracts, « *quatre-pages* », ouvrages…) et interventions de terrain dans les Comités locaux à l'occasion de réunions publiques. Beaucoup organisent des sessions de formation pour les militants avec le Groupe formation d'Attac.

D'une manière générale, les commissions et les groupes de travail ont globalement cherché à articuler leurs réflexions et propositions avec celles des groupes du Conseil scientifique même s'il reste des progrès à accomplir dans ce domaine. La même volonté a animé la plupart des membres du Conseil scientifique. Il reste toutefois à poursuivre cette dynamique pour parvenir à la mise en œuvre de meilleures synergies.

Un séminaire de deux jours du CA, organisé en janvier 2004, a permis de définir collectivement les actions stratégiques de l'association et d'établir un calendrier des campagnes et des événements clés. De nouveaux groupes de travail ont été créés afin de répondre à des besoins insuffisamment couverts ou sur des thèmes faisant nouvellement débat dans l'association tels la laïcité, la question du pouvoir/contre pouvoir, la désobéissance civile, croissance/décroissance, le libre échange… Ces groupes de travail se sont réunis de manière inégale. Certains ont proposé des sessions à l'université d'été, d'autres ont fait avancer le débat en leur sein sans pouvoir encore émettre de contributions élaborées, d'autres enfin n'ont pas réussi à remplir leur mission.

Le pôle territorial

Le « Pôle territorial » a été créé par le Bureau du 4 février 2003. Composé de membres actifs du CA, sa mission est d'assurer le lien entre les Comités locaux et le siège et de permettre une meilleure connaissance des différentes composantes de l'association et de faciliter les mutualisations des pratiques. En connaissant mieux l'association, en partageant cette connaissance, nous accroîtrons notre impact et réunirons de meilleures conditions pour améliorer le fonctionnement et l'entrée de nouveaux militants.

Interventions du pôle :

- évaluer les interventions des comités locaux lors de la quinzaine de mobilisation sur les OGM ;
- étudier la place des Comités Attac dans les Forums sociaux locaux ;

Le pôle est en sommeil depuis février 2005.

Le Groupe formation

Les actions :

- Structuration et animation du réseau et des animateurs locaux de formation :
- 13 réunions internes (dont 3 lors des CNCL ordinaires).
- 5 lettres d'information diffusées sur les listes électroniques (mars, mai, juillet, octobre et décembre).
- Mise à jour bimensuelle du site Internet (compte-rendu des réunions, programme des sessions de formation et document rédigés par le groupe : guide d'obtention de subventions).
- Rédaction d'un guide d'obtention de subventions.
- Mise en œuvre de 11 sessions de formation :

• Nationales (8)

- Développement durable (cycle de 3 sessions de formation) : à Montreuil (93) les 15 et 16 janvier 2005, 19 et 20 mars 2005 et 11 et 12 juin 2005 (30 participants).
- OGM : à Châtenay-Malabry (92) les 2 et 3 avril 2005 (26 participants).
- Pratiques d'animations, utilisations d'outils : à Montreuil (93) les 10 et 11 septembre (30 participants).
- Santé - sécurité sociale : à Montreuil (93) les 8 et 9 octobre (40 participants).

- AGCS : à Montreuil (93) les 26 et 27 novembre.
- Formation de formateurs : à Châtenay-Malabry (92) les 26 et 27 novembre.

• Régionales (3)

- Europe : Sud-est les 22 et 23 janvier à Aix-en-Provence (13), Sud-est à Antibes (06) les 12 et 13 mars ; Sud/Est à la Tour d'Aigues (84) les 17 et 18 avril 2005.

- Rédaction d'un document « *La formation de formateurs* à Attac : regard sur une pratique » de Rozenn Guibert, mis en ligne sur le site Internet et diffusé sur les listes électroniques du groupe « Formation de formateurs ».

L'impact de ces formations

- Développement des commissions du Conseil d 'administration d'Attac-France Les participants aux sessions de formation ont ensuite rejoint la commission concernée (ex : développement durable) contribuant ainsi à son développement.

- Renforcement des campagnes d'Attac Les sessions de formation organisées sur une bonne partie du territoire ont renforcé la mise en œuvre et l'impact des campagnes d'Attac en mettant à disposition des formateurs pour des réunions d'information (ex : Europe).

Le Comité de lecture

Le Comité de lecture , au fonctionnement souvent informel, a été créé lors du Bureau du 10 décembre 2002. Son rôle n'est pas de porter un jugement sur la pertinence scientifique des contenus des ouvrages publiés par Attac, mais sur la forme et l'aspect pédagogique ainsi que le lien avec l'orientation politique générale de l'association. Ce comité est présidé par le président de l'association. Il est composé de 3 autres membres du CA et de 3 membres du CS dont son président et son président d'honneur. Compte tenu de sa charge de travail, le président de l'association a proposé au président du Conseil scientifique de lui succéder tout en restant membre du Comité de lecture (Bureau du 12 octobre 2004).

En 2004, trois livres ont été édités : *Le développement a-t-il un avenir ? ; L'Empire de la guerre permanente ; Santé, assurance maladie : Quelles alternatives au néolibéralisme ?*

En 2005, quatre livres ont été édités : *Vivent les impôts ! ; Cette « Constitution » qui piège l'Europe* (réimprimé deux fois) ; *« Constitution » européenne, ils se sont dit oui, Attac leur répond ; Les OGM en guerre contre la société*.

Coorditrad

Coorditrad est l'équipe informelle de traducteurs bénévoles d'Attac.

Les coordinations de parlementaires

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, il existe une coordination des parlementaires membres d'Attac.
Un déjeuner est organisé environ tous les deux mois entre trois ou quatre membres du CA d'Attac et un sénateur ou un député, toujours le même, des groupes PS, PCF, Vert, radical de gauche.

Collège des fondateurs

Selon l'article 11 des statuts, le Collège des fondateurs « *comprend les personnes physiques et morales qui ont créé l'Association et celles qu'elles désigneront, à la majorité des deux tiers, pour les compléter ou les remplacer, le cas échéant*. » Son rôle est de « *proposer au Conseil d'administration les grandes orientations et lignes d'action de l'Association*. »

Le Collège comprend actuellement 57 membres : 12 personnes physiques et 45 organisations.

Le siège

Depuis avril 2004, le siège d'Attac est à Montreuil, dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés au développement de l'association. Attac dispose désormais d'une salle de réunion permettant d'accueillir les réunions hebdomadaires

Vente des ouvrages d'Attac

Nom de l'ouvrage	*Date parution*	*Ventes*
Cette Constitution qui piège l'Europe	04/05	29 928
Enquête au cœur des multinationales	06/01	28 554
Remettre l'OMC à sa place	06/01	28 256
Tout sur Attac 2002	05/02	16 725
Ils se sont dit oui	04/05	15 168
Agir local penser global	03/01	9 666
Une économie au service de l'homme	07/01	8 655
Que faire du FMI et de la Banque mondiale ?	10/03	8 611
En finir avec la criminalité financière	10/03	8 256
L'empire de la guerre permanente	04/04	8 148
Le G8 illégitime	06/03	7 922
Le complexe médico-industriel	10/03	7 664
Le développement a-t-il un avenir ?	08/04	6 177
Vivent les impôts	02/05	5 707
Santé assurance-maladie	06/04	5 701
Les paradis fiscaux	12/01	5 222
Quand les femmes se heurtent à la mondialisation	11/03	5 119
Attac au Zénith	04/02	4 901
Travailleurs précaires unissez-vous	11/03	4 499
Avenue du plein-emploi	11/01	3 315
Inégalités, crises, guerres : sortir de l'impasse	08/03	3 291

du Bureau, celles du Conseil d'administration et celles des commissions et groupes du CA. Un espace de travail est dédié aux élus et aux bénévoles.

L'équipe de salariés compte 11 personnes depuis fin 2004 : un délégué général, qui coordonne l'équipe ; deux personnes à la gestion ; deux personnes chargées de l'administratif, du fichier adhérents, du suivi de campagnes ; une personne à l'international ; un graphiste qui met en pages *Lignes d'Attac* et tous les documents (brochures de l'université d'été et des Chemins de découverte), des tracts, le *Grain de Sable*, et qui assure les contacts média ; une webmestre et un développeur en informatique ; une personne chargée de préparer les documents du CA et du Bureau et du suivi des décisions de ces instances ; une personne qui assure les relations avec les Comités locaux et prépare les CNCL.

Les grands événements d'Attac (Assemblée générale, université d'été et désormais chemins de découverte, rassemblements type PCNR, journée du 30 avril « L'Europe dont le monde a besoin », tenues de stands à la Fête de l'Humanité ou encore dans les manifestations, sont également préparés, voire assurés, par les salariés du siège.

Elles et ils ont été particulièrement mobilisés durant la campagne contre le TCE, tant sur le plan logistique (et chacun imagine le surcroît de travail qu'a pu engendrer le stockage des affiches, tracts autocollants de la campagne, l'organisation de l'acheminement de ce matériel dans 21 points en France vers les Comités locaux), la mise en ligne des documents sur l'Europe, le suivi des listes électroniques, les centaines de coups de téléphone, les commandes de badges, etc. Une fois encore, l'implication des membres de l'équipe a permis de répondre à la fois au quotidien d'Attac, dont le rythme est soutenu, et aux accélérations liées à la campagne contre le TCE. Au-delà de la réalisation de leurs tâches, ils et elles ont été réactifs et forces de propositions.

Quelques stagiaires ont aussi apporté un sérieux coup de main à l'association, en particulier pour la préparation et l'organisation de l'Université d'été, en 2004 comme en 2005, ainsi que pour la réalisation d'un guide sur la recherche de subventions à l'attention des Comités locaux, impulsé par le groupe formation.

Et puis, comme chaque année, des bénévoles ont contribué à la bonne marche de l'association, en assumant des tâches essentielles : répondre au téléphone, accueillir les visiteurs, trier les retours des centaines de *Lignes d'Attac* dont l'adresse du destinataire a changé, mettre sous pli les commandes de badges, de dépliants, de 4 pages, les acheminer à la poste... Un travail, trop souvent invisible mais pourtant crucial.

L'informatique

Une réflexion sur l'outil informatique et la stratégie de développement d'Attac fut lancée en mars 2003.

Plusieurs décisions suivantes furent prises :

- changement d'hébergeur du site Internet ;
- organisation du retour de la liste *Grain de sable* à Attac.

La refonte de la totalité des listes décidée, un salarié a été nommé gestionnaire de la bibliothèque des listes, avec pour mission la mise à jour de la bibliothèque des listes, les relations avec les gestionnaires des listes, l'interface technique avec le RAS.

Lignes d'Attac

Le *Lignes d'Attac* est diffusé à raison de 8 numéros par an aux adhérents à jour de leur abonnement et comprend généralement un « quatre-pages » traitant d'un thème particulier. Attac en 2004 et 2005 a produit et édité plus qu'elle ne l'avait fait dans les années antérieures.

En 2004, 8 numéros de *Lignes d'Attac* ont été diffusés incluant, comme d'habitude, des « quatre-pages » thématiques : programme du Conseil National de la Résistance ; impôts ; OGM (6 pages) ; développement (8 pages) ; propositions d'Attac pour une Europe solidaire (2 pages) ; taxes internationales ; paradis fiscaux ; l'énergie (8 pages).

En 2005 (8 numéros) contenant des « quatre-pages » ont été publiés : Europe Campagne pour le non ; Europe/Femmes ; Europe/éducation ; réponse à l'exposé des motifs du document officiel de vote ; décentralisation (6 pages) ; propositions d'Attac pour une Europe solidaire ; l'OMC ; le libre-échange.

Les listes électroniques

- Informons

C'est la liste de diffusion officielle d'Attac. L'inscription se fait automatiquement sur le site Internet d'Attac. Elle sert à diffuser les informations officielles d'Attac. En janvier 2005, le nombre d'inscrits était de 9 878. A la fin du mois de septembre 2005 elle comptait 11 612 inscrits. En 2002 le nombre d'inscrits s'élevait à 4 602. Un pic a été atteint en juin 2005 avec 11 749 inscrits.

- Le *Grain de sable* (GDS)

Fin septembre 2005 sa diffusion était de 52 959. En 2000 elle était de 23 294. Le pic a été atteint en avril 2003 avec 59 278 abonnés.

- Talk

Liste de discussion qui connaît un déclin : 269 inscrits en juillet 2003, 182 en octobre 2005.

- Discutons

Liste de discussion qui connaît également un déclin : 528 inscrits en juillet 2003, 262 en octobre 2005.

- Local

La liste destinée aux correspondants électroniques locaux (CEL) connaît elle

aussi le déclin : 453 inscrits en janvier 2003, 326 en octobre 2005.

Au total, Attac dispose de 158 listes électroniques nationales (pour le siège), 222 locales (pour les Comités locaux) et 64 étrangères (les autres Attac).

Le site Internet d'Attac

Le site Internet d'Attac-France est actuellement en fin de refonte. Un groupe, composé de webmestres militants d'Attac, y a travaillé avec une informaticienne du siège.

Un site d'aide à destination des comités locaux a été développé afin de faciliter leur travail de création ou de développement de leurs sites internet.

Le site internet d'Attac est désormais développé sur logiciel libre (courant 2004). En 2005, il fut l'objet d'une réorganisation de fond. Une refonte du site international est cours avec les Attac d'Europe.

Au total, le RAS gère pour le compte d'Attac-France 114 sites Internet (en incluant ceux des Comités locaux) et 14 sites pour des Attac d'autres pays.

Les adhérents

Il s'agit des adhérents à titre individuels et de ceux qui se sont regroupés dans les Comités locaux ou dans les groupes Attac-Campus, qui se rassemblent une fois par trimestre dans la Conférence nationale des Comités locaux.

Les effectifs

Pour mener à bien notre stratégie ambitieuse, il est nécessaire de renforcer Attac. Un renforcement quantitatif, d'abord, en accueillant en notre sein des milliers de jeunes, d'ouvriers, d'employés, de citoyens de toutes origines sociales qui veulent agir efficacement pour un autre monde. Nos chantiers et nos campagnes nécessiteraient que nous soyons dix fois plus nombreux ! Un renforcement qualitatif, ensuite, pour perfectionner notre organisation et notre fonctionnement afin d'être plus efficaces.

Nouvelles adhésions en baisse :

Fin septembre 2005 nous avions réalisé 3 574 nouvelles adhésions depuis le 1er janvier, contre 4 055 en 2004 et 8 543 en 2003.

Taux de renouvellement des cotisations en hausse :

Fin septembre 2005, 65,58 % des adhérents de l'année 2004 et antérieurs avaient renouvelé leur cotisation (19 536 adhérents), contre 53,54 % en 2003 (16 844 adhérents).

Solde du nombre d'adhérents stable :

Nous étions 23 110 à jour de cotisation au 30 septembre 2005, contre 24 872 à la même époque en 2004 et 25 387 en 2003.

Les Comités locaux

Nombre total de comités locaux Attac :
Décembre 2004 : 213
Octobre 2005 : 216

Nombre de départements métropolitains et Corse qui ne comptent qu'un comité local Attac :
Décembre 2004 : 47 (sur 96).
Octobre 2005 : 47 (sur 96).

Nombre de comité bi-départemental :
Décembre 2004 : 1 (Attac Drôme-Ardèche)
Octobre 2005 : 1 (Attac Drôme-Ardèche)

Nombre de comités locaux dans les DOM-TOM :
Décembre 2004 : 6
Octobre 2005 : 6

Nombre de comités locaux en statut association loi 1901 ou 1908 (droit local) :
Décembre 2004 : 190
Octobre 2005 : 193

Nombre de groupes de proximité répertoriés :
Décembre 2004 : 185
Octobre 2005 : 195

Nombre de comités locaux Attac dissous :
2004 : 3 (Attac Pantin, Attac Martigues-Etangs de Berre, Attac Val-de Seine et Val-d'Yerres).
2005 : aucun.

Attac Campus

Le CA du 15 mars 2003 procédait à l'adoption de la Charte Attac-Campus et à la création de la commission Attac-Campus. Le texte proposé au Conseil d'administration était le résultat de 5 réunions de travail entre des membres du Bureau et des étudiants membres d'Attac

Statistiques du site Attac France

nombre de visites par jour/par mois)

Septembre 2005	6 633	199 003
Août 2005	5 467	169 505
Juillet 2005	5 713	177 130
Juin 2005	6 085	182 566
Mai 2005	8 058	249 825
Avril 2005	7 892	236 768
Mars 2005	7 633	236 642
Février 2005	5 079	142 237
Janvier 2005	5 098	158 068
Décembre 2004	3 900	120 920
Novembre 2004	3 643	109 294
Octobre 2004	3 374	104 608

attac

Tableau de répartition du nombre des 216 comités locaux par région administrative métropolitaine et Corse (au 5 octobre 2005)

Région	Nbr CL	%	Région	Nbr CL	%
Alsace	3	1,4 %	Ile-de-France	36	16,7%
Aquitaine	13	6,0 %	Languedoc-Roussillon	15	6,9 %
Auvergne	9	4,2 %	Limousin	3	1,4
Basse-normandie	6	2,8 %	Lorraine	5	2,3%
Bourgogne	9	4,2 %	Midi-Pyrénées	11	5,1 %
Bretagne	9	4,2 %	Nord-Pas-de-Calais	11	5,1 %
Centre	8	3,7 %	Pays-de-la-Loire	5	2,3 %
Champagne-Ardenne	5	2,3 %	Picardie	3	1,4 %
Corse	3	1,4%	Poitou-Charentes	7	3,2 %
Franche-Comté	4	1,9%	Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	9,3 %
Haute-Normandie	9	4,2 %	Rhône-Alpes	16	7,4 %
			DOM-TOM	6	2,8 %

venant de plus d'une dizaine d'universités. Le président de l'UNEF et un secrétaire national du SNES-SUP avaient également assisté à une réunion. La Charte fut immédiatement adressée aux Comités locaux pour susciter des discussions avec les étudiants et créer des groupes Attac-Campus. La première réunion générale de la commission Attac-Campus se tenait à Toulouse le week-end des 12 et 13 avril 2003, à l'occasion d'un Forum social local.

Nombre de groupes Attac Campus :
Décembre 2004 :17
Octobre 2005 : 21

La CNCL

La Charte des relations entre l'association Attac et les Comités locaux d'Attac définit « *la place politique des comités locaux, notamment par leur représentation au sein de la Conférence nationale des comités locaux (CNCL)* ».

Son article 2.2. précise que « *la CNCL a pour premier objet de contribuer à la mise en oeuvre des décisions prises par l'Assemblée générale annuelle des adhérent(e)s. Elle peut faire des propositions au CA sur son ordre du jour* ».

L'article 2.3. stipule que « *la CNCL est aussi un lieu d'échange et de débats entre les comités locaux, le Bureau et le CA* ». L'article 2.4. indique : « *Outre des engagements d'action, des orientations nationales peuvent y être élaborées, débattues et validées, y compris par un vote. Pour que ces orientations, qui engagent seulement à ce stade les comités dont le représentant mandaté s'est prononcé favorablement sur le sujet, deviennent des orientations nationales de l'association, elles doivent être entérinées par le CA d'Attac. Celui-ci a l'obligation de se prononcer sur chacune de ces orientations* ».

Deux ou trois comités locaux, en liaison avec le Bureau, organisent la CNCL, tant dans la conception de la journée que dans son contenu. Au fil de l'expérience, cette co-construction s'est améliorée. Une liste de travail a été mise en place, ouverte quatre à six semaines avant la CNCL, afin que chaque comité puisse discuter de l'ordre du jour et du contenu de la rencontre. De nouvelles formules d'organisation ont désormais permis de rédiger, de façon paritaire (CL et membres du bureau) des comptes-rendus dans de très brefs délais.

Un règlement intérieur a été adopté par la CNCL après plusieurs étapes de débats, dans un atelier de la CNCL « Rôle et fonctionnement de la CNCL » puis en plénière.

Présence des comités locaux Attac aux 4 CNCL de 2005

- 69 comités locaux Attac (contre 63 en 2004) n'ont participé à aucune des CNCL organisées en 2005 (soit 31,9 % des comités locaux Attac).
- 45 comités locaux (contre 43 en 2004) ont participé à 1 CNCL en 2005 (soit 20,8 %).
- 114 comités locaux (contre 106 en 2004) n'ont participé au maximum qu'à 1 CNCL sur 4 (soit 52,8 %).
- 36 comités locaux (contre 31 en 2004) ont participé à la moitié des CNCL en 2005 (soit 16,7 %).
- 35 comités locaux (contre 49 en 2004) ont participé aux trois-quarts des CNCL en 2005 (soit 16,2 %).
- 31 comités locaux (contre 27 en 2004) ont participé à l'ensemble des CNCL en 2005 (soit 14,4 %).

Évolution de la fréquentation des 8 CNCL de 2004 et de 2005

	Participants	Dél. Comités locaux	Membres CA Attac-France	Dont Membres actifs et invités permanents	Dont Représ. des membres fond. membres CA	Représ. des membres fondateurs non membres CA
7-8 févr. 2004	175	100	8	2	6	ND
22-23 mai 2004	170	100	12	6	6	3
26-27 juin 2004	150	78	12	7	5	3
2-3 oct. 2004	142	84	17	9	8	3
5-6 fév. 2005	204	112	18	9	9	0
21-22 mai 2005	119	64	15	6	9	1
17 sept. 2005	203	99	24	9	13	3
1-2 oct. 2005	126	71	13	6	7	1
MOYENNE	161	88	14	6	7	2

Liste des thèmes des ateliers et plénières des 8 CNCL de 2004 et de 2005

	22-23 mai 2004	26-27 juin 2004	2-3 oct. 2004	5-6 fév. 2005	21-22 mai 2005	17 sept. 2005	1-2 oct 2005	
Total	**10**	**7**	**10**	**8**	**3**	**2**	**7**	**Total**
1.Actions en direction des collectivités locales	1		1					2
2.AGCS			1	1			1	3
3.Animation d'une émission de radio	1							1
4.Annulation de la dette							1	1
5.Campagne "Europe"	1			1	1			3
6.Chômeurs et précaires	1	1						2
7.CNCL	1			1				2
8.Commerce équitable				1				1
9.Commission "Amélioration du fonctionnement"					1			1
10.Convention des Attac d'Europe							1	1
11.Culture							1	1
12.Défenses de l'emploi dans les territoires			1					1
13.Démocratie participative			1					1
14.Développement durable							1	1
15.Éducation	1							1
16.Éducation populaire	1							1
17.Élargissement aux couches populaires		1	1					2
18.Forum social méditerranéen		1						1
19.Front national		1						1
20.Laïcité				1				1
21.Logement		1		1				2
22.Luttes sociales dans les entreprises		1						1
23.Militer autrement				1				1
24.Mise en place des coordinations régionales	1		1					2
25.Mobilisations dans les banlieues		1						1
26.Organisation et perspect. du mouvement Attac					1			1
27.Outils élaborés par les comités locaux-Mutualisation	1		1				1	3
28.Préparation de l'Assemblée générale						1	1	2
29.Rôle de la CNCL dans l'élect.memb. actifs du CA						1		1
30.Santé/assurance-maladie	1		1					2
31.Sécurité alimentaire			1					1
32.Services publics			1	1				2

La commission paradis fiscaux, le groupe formation, Attac campus ont organisé des réunions lors de la CNCL.

attac

Le Conseil scientifique

Son rôle est précisé à l'article 12 des statuts de l'association :

« *Le président et les membres du Conseil scientifique sont nommés par le Conseil d'administration. Le Conseil scientifique propose au Conseil d'administration les axes de recherche de l'Association. Il organise ses travaux en toute indépendance. Il peut faire appel, sous sa responsabilité, à toute compétence extérieure qu'il juge utile. Il est garant de la rigueur scientifique des études produites et diffusées par Attac. Le Conseil scientifique est convoqué par son Président, agissant de sa propre initiative ou à la demande du Président de l'Association.* »

Les productions et l'activité du CS :

- Animation de réunions publiques, le plus souvent à la demande des comités locaux.
- Participation aux sessions organisées par le groupe formation d'Attac.
- Expression publique, présence dans les médias (notamment *France-Culture, Arte, L'Humanité, Le Monde Diplomatique, Le Monde, Libération, Politis* où plusieurs membres du CS y assurent des chroniques régulières).
- Animation de l'université d'été où les membres du CS ont été largement sollicités en 2004 et 2005.

Concernant la production intellectuelle, le CS met au centre de son activité la rédaction de documents pédagogiques, en fonction de la demande des comités locaux et de la direction du mouvement Attac. Ces documents ont pour objectif de fournir des éléments de connaissance et d'analyse pour permettre aux militants de mener leur action dans le mouvement. Cette production du CS prend plusieurs formes :

- Documents de travail, rédigés par les groupes de travail du CS, qui sont accessibles sur le site.
- Rédaction de « quatre-pages » insérés dans *Lignes d'Attac* (libre-échange, développement, taxes internationales, transport maritime).
- Rédaction directe ou participation à la rédaction de livres aux éditions des 1001 Nuits (*Vivent les impôts, Cette constitution qui « piège » l'Europe, Ils se sont dit « oui », Attac leur répond*). En cours de rédaction : L'entreprise ou la démocratie inachevée, La démocratie en question, Glossaire, Les inégalités.

Ces différentes productions sont le plus souvent réalisées en collaboration avec les commissions spécialisées du CA, les comités locaux, et avec des membres d'ONG proches d'Attac.

Durant la dernière année, une vingtaine de nouveaux membres ont été nommés par le CA, avec une forte proportion de femmes, près de 50 %, travaillant sur des domaines variés comme l'histoire, le droit, la biologie, les sciences politiques ...).

De nouveaux groupes de travail ont été créés : nouvelle dynamique d'Attac, réforme des Nations Unies, migration, pays d'Europe centrale et orientale, sport, emploi, monde 2030, économie du savoir, salaires des dirigeants (liste de tous les groupes existants en annexe).

Un séminaire trimestriel d'une journée réunit tous les membres, permettant un travail plus approfondi. Des rapporteurs sont désignés pour discuter les textes présentés par les groupes de travail.

Désormais, des membres du CA participent régulièrement aux réunions et aux débats du CS et plusieurs groupes de travail sont ouverts à des membres des comités locaux et à des personnes extérieures.

Malgré ces améliorations et ces progrès, des problèmes restent en suspens :

- Une mobilisation insuffisante des membres du CS. En théorie, le CS comporte près de 100 membres, mais

Réunions et journées d'études

- Organisation d'un séminaire sur le développement le 4 décembre 2004 par le groupe Développement du CS.
- Deux journées d'études les 14 et 15 janvier 2005 sur « *La question démocratique aujourd'hui* » ont été organisées par le groupe Démocratie du CS.
- Participation à l'organisation d'une conférence sur le droit humanitaire les 22-24 septembre 2005.
- Participation au séminaire sur la désobéissance civique du 18 juin 2005.
- En projet : un colloque sur l'individualisme avec deux laboratoires universitaires.

seulement une petite cinquantaine de ceux-ci participent activement à ses travaux.

- Des relations insuffisantes avec les conseils scientifiques des Attac étrangers. Un travail de mise en réseau à l'échelle européenne, et de traduction en anglais, et dans plusieurs autres langues européennes, des principaux documents d'Attac et du CS est en cours par Coorditrad. De même, un groupe de liaison avec les CS des Attac européens a été mis en place dans le but de définir des objectifs communs, et d'organiser des manifestations conjointes.

- Une amélioration des relations entre les groupes du CS et les commissions du CA reste nécessaire afin qu'un travail ou des initiatives communes se développent.

Les relations entre le CA et le CS

Rappelons tout d'abord que le secrétaire général du CS est invité permanent du Bureau. Un vice-président du CS participe aux réunions du CA.

Une rencontre entre le CA et le Conseil Scientifique a eu lieu en février 2003 pour débattre de la planification stratégique. L'échange portait sur les initiatives à prendre pour permettre aux deux structures de mieux travailler ensemble et faire en sorte que l'articulation entre les travaux du CS et ceux des Commissions du CA fonctionne.

Le CA du 25 septembre 2004, a consacré sa séance du matin à une rencontre avec les membres du CS afin d'échanger à propos de l'approfondissement de la réflexion sur la « nouvelle dynamique », à partir de contributions de membres du Conseil scientifique et pour d'ouvrir une réflexion sur la mise en place d'un dispositif visant à élaborer les alternatives d'Attac.

En juin 2004, le Bureau débattait d'une note du CS sur l'assurance-maladie. Elle avait réuni un consensus au sein du CS et résumait les avis, parfois divergents, des uns et des autres sur la question. Cette note créait, *de facto,* une nouvelle catégorie de documents pour Attac. C'était, en effet, la première fois que le CS demandait qu'une de ses productions ne soit pas validée par le CA ou le Bureau, mais qu'elle soit diffusée sous sa seule signature. Les adhérents intéressés auraient ainsi les moyens de suivre les débats et controverses intellectuelles qui se déroulaient au sein du CS, et qui, le moment venu, pourraient éventuellement contribuer à déterminer les analyses, positions et propositions, mais cette fois, de l'association Attac. Une nouvelle catégorie de documents intitulée « Les débats du Conseil scientifique d'Attac » sont destinées à être placées sur le site Internet et faire l'objet d'une information sur la liste « *Informons* ».

Le débat sur le fonctionnement d'Attac et sur les statuts

Proposée lors de la Conférence nationale des comités locaux (CNCL) des 22 et 23 mai 2004, décidée dans son principe lors du CA du 19 juin 2004, la Commission pour l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement d'Attac était créée. Elle était un premier résultat du débat lancé au sein de l'association autour de la recherche d'une « *nouvelle dynamique* ». Le mandat confié à cette commission était de « *rédiger un rapport contenant des propositions visant à l'amélioration de l'organisation, du fonctionnement et éventuellement des statuts d'Attac. La commission remettra un premier rapport au conseil d'administration le 31 mars 2005 qui le rendra immédiatement public. Le rapport présentera toutes les propositions débattues en indiquant celles qui font ou non consensus* ».

La commission comprenait 9 membres fondateurs, 9 élus membres actifs du CA, 9 représentants des comités locaux, 4 membres du Conseil scientifique et 2 membres d'Attac Campus. Son cahier des charges était très fourni puisqu'elle devait se pencher :

- sur le rôle de la CNCL ;

- sur les modalités d'élection et de fonctionnement du Conseil d'administration et du Bureau ;

- sur le fonctionnement des comités locaux, du Collège des membres fondateurs, du Conseil scientifique, des commissions et groupes de travail du CA et d'Attac Campus.

La commission s'est réunie 6 fois, pendant un samedi entier. Pour des raisons personnelles ou professionnelles, ses 33 membres n'ont pas tous pu participer à la totalité des sessions : celles-ci ont réuni un maximum 21 personnes, avec une présence moyenne de 17 personnes. Dans la mesure où le CA d'Attac devait être renouvelé à la fin 2005, les travaux de la commission se sont concentrés sur ses modalités d'élection, et tout particulièrement sur les modalités d'élection de ses membres actifs.

En ce qui concerne la CNCL, son rôle avait été débattu, mais il n'y avait pas eu d'accord au sein de la commission sur ce sujet. Il en allait de même pour ce qui concerne son éventuelle implication dans la présentation de candidatures de membres actifs au CA.

Pour ce qui est des autres thèmes que la commission avait été chargée d'aborder et qu'elle n'avait pu traiter (fonctionnement des comités locaux, du Collège des membres fondateurs, du Conseil scientifique, des commissions et groupes de travail du CA et d'Attac Campus), il appartenait au Conseil d'administration (actuel ou à élire) de décider de la prorogation des travaux de la commission ou de tout autre formule permettant de poursuivre le nécessaire « *audit* » de l'ensemble d'Attac.

attac

Deux propositions concurrentes de membres de la commission en ce qui concerne les modalités de présentation des candidatures de membres actifs ont été faites. Comme le précisent les statuts, le CA de 30 membres comprend 18 membres fondateurs et 12 membres dits « *actifs* ». Les 18 membres fondateurs sont désignés par le Collège des fondateurs et figurent sur une liste bloquée soumise au suffrage de l'ensemble des adhérents, qui se prononcent « *pour* » ou « *contre* ». Les 12 membres actifs sont également élus par l'ensemble des adhérents, mais au scrutin uninominal, sur la base d'une profession de foi. Pour parvenir à la parité fondateurs/actifs (18-18), tout en respectant les statuts, l'Assemblée générale de 2004 avait décidé que les 6 premiers candidats non élus siègeraient également au CA, mais sans droit de vote.

Tout membre d'Attac à jour de sa cotisation peut être candidat au CA. La liste des candidatures est présentée par ordre alphabétique (la première lettre étant tirée au sort) et ne comporte aucune autre indication. En revanche, soit sur la profession de foi soit sur un document annexé, chaque candidat ou candidate peut faire valoir les soutiens dont il ou elle bénéficie au sein de l'association. C'est sur ce point que la commission n'a pu dégager un consensus et a donc fait des propositions divergentes, signées par un ou plusieurs de ses membres. Dans la mesure où elles touchaient au rôle des comités locaux, voire de la CNCL, dans la présentation (ou le « *parrainage* » ou l' « *investiture* ») de telle ou tel candidature), elles ont été soumises à la CNCL des 21 et 22 mai 2005. Cette instance a demandé au CA du 4 juin de recenser ces propositions et de les soumettre à tous les comités locaux, de même évidemment qu'à l'ensemble des adhérents d'Attac. Il était demandé à chaque comité local de discuter les deux propositions et de prendre position pour l'une ou pour l'autre.

Chaque comité devait s'efforcer d'associer à sa décision le maximum d'adhérents d'Attac résidant sur son « *territoire* », qu'ils soient ou non actifs dans le comité. La CNCL du 17 septembre a fait le bilan des réponses.

Les deux propositions soumises à la consultation des Comités locaux étaient les suivantes :

Proposition 1 :

« Des parrainages pour informer le vote des adhérents »

« *C'est très majoritairement dans les comités locaux (CL) que les militants d'Attac agissent et sont connus ; c'est donc à cet échelon que des candidatures au CA peuvent légitimement être « parrainées ». Rien ne s'oppose à ce que plusieurs CL, en particulier au plan régional, se regroupent pour donner leur appui à un candidat ou une candidate. Par ailleurs, afin de prendre en compte la diversité des engagements militants au sein de l'association, on peut aussi envisager que d'autres structures, les commissions du CA par exemple, parrainent des candidatures.* »

« Rien ne garantit que le résultat du scrutin aboutira à la parité hommes/femmes, objectif majeur d'Attac, chez les élus membres actifs : on pourrait, en théorie, avoir 18 élus ou 18 élues au CA, ou bien 15 et 3, ou toute autre situation intermédiaire ! C'est pourquoi une mesure volontariste est proposée. »

« Il pourrait être demandé à chaque candidat (e) de préciser (ou non), dans sa profession de foi, qu'il (ou elle) accepte, même s'il (ou elle) figure dans les 12 + 6 candidats ayant obtenu le plus de suffrages d'être, le cas échéant, « rétrogradé ». Cela en vue de permettre l'élection de 6 + 3 hommes et 6 + 3 femmes dans le collège des membres actifs. Cet engagement, qui ne saurait être obligatoire, serait cependant mentionné dans un document annexé au bulletin de vote. »

« Si, par exemple, à la CNCL, 60 candidatures (pour 18 postes) sont présentées par 60 CL, comment les départager ? Faudra-t-il auditionner les intéressés un à un ? Quels critères seront acceptés par tous ? Le résultat est connu d'avance : pour éviter les conflits qu'engendrerait une telle entreprise, il est évident que, au bout du compte, la CNCL parrainera toutes les candidatures dans les mêmes termes. Beaucoup de temps, de ressources et d'énergie auront été dilapidés pour rien. »

Proposition 2 :

« Renforcer le rôle politique des élus membres actifs »

« *Chaque comité local, soucieux d'associer le maximum d'adhérents, peut présenter un(e) candidat(e) au CA.*

- Une hypothèse est que les comités locaux pourraient se regrouper ensuite sur un territoire défini pour discuter de la présentation d'un (e) ou plusieurs candidat(e)s (la région administrative pouvant être un espace pertinent de regroupement). L'objectif est d'avoir des candidats ayant déjà une légitimité forte parce que présentés par plusieurs comités locaux.

- La CNCL validera les candidatures, sans éliminer des candidats comme en 2002, mais en proposant deux listes, une « hommes » une « femmes », dans l'ordre d'une majorité obtenue par un vote. Ce vote aura un double objectif, la parité homme/femme et une répartition géographique équitable sur le territoire national.

- Les candidats indiquent dans leur profession de foi s'ils acceptent de discuter de leur activité d'élu à la CNCL suivant les modalités que celle-ci aura désignées. »

Un document reprenant ces propositions était envoyé sous forme de

« *quatre-pages* » avec le *Lignes d'Attac* n° 45, la date de réception chez les adhérents était le 10 juillet.

Les comités locaux furent invités à se prononcer sur deux propositions. La première visait à ne permettre de « labellisation » des candidats que par les comités locaux ou commissions du Conseil d'administration ; la seconde indiquait « la CNCL validera les candidatures ».

Sur 216 comités locaux, 109 se sont exprimés, soit 50,7 %. Parmi ceux-ci, 53 se sont abstenus ou ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas participer au vote (24,5 % du total des CL ; 51,4 % des exprimés). Ces derniers, dans la plupart des cas, ont transmis une motion ou une déclaration indiquant les raisons de leur choix. Au total, 40 comités ont approuvé la proposition 1 (18,5 % du total des CL ; 71,4 % des valablement exprimés) et 16 ont approuvé la proposition 2 (7,4 % du total des CL ; 28,6 % des valablement exprimés).

Le Bureau proposait donc de permettre aux seuls comités locaux de parrainer un ou plusieurs candidats, et aux candidats de se faire parrainer par un ou plusieurs comités locaux.

Les débats de l'après 29 mai

Au lendemain de la victoire du 29 mai des divergences de vue se sont exprimées vivement entre membres fondateurs et membres du CA.

Pour certains, notre association viendrait de connaître une grave crise de direction. A son origine se trouveraient des comportements et des méthodes de direction qui auraient empêché la résolution sereine de divergences politiques ponctuelles, normales dans une association comme Attac, comme par exemple sur la désobéissance civile, la campagne unitaire lors du référendum ou le rapport au mouvement altermondialiste. Cette crise aurait été de plus aggravée par la volonté de certains de théoriser ces divergences afin de ne pas répondre aux problèmes de fonctionnement. Eviter que cette crise ne s'étende à toute l'association et commencer à en sortir supposerait donc à la fois d'en reconnaître la nature, d'avoir un débat d'orientation pour cerner les points d'accord et de désaccord et d'avancer des solutions pour commencer à résoudre le problème spécifique du fonctionnement de la direction de notre association. Ce serait le sens de la motion unanime du collège des Fondateurs adoptée par le Conseil d'administration.

Pour d'autres membres fondateurs et du CA, les critiques virulentes portant sur le fonctionnement de l'association n'auraient pas de fondement, même si l'organisation et le fonctionnement de l'association devraient continuer à se perfectionner. L'association fonctionnerait plutôt bien et son bilan serait satisfaisant comme en témoignerait la campagne référendaire à laquelle toutes les composantes de l'association ont participé. Derrière les problèmes de fonctionnement qui sont évoqués se trouveraient en réalité des divergences politiques qui auraient des difficultés à s'exprimer. Elles porteraient principalement sur la nature d'Attac (doit-elle ou non avoir un projet propre ?) ; son indépendance (même vis-à-vis des fondateurs) ; sa place dans le mouvement altermondialiste (les collectifs unitaires, les forums sociaux) ; l'articulation entre les fondamentaux d'Attac, l'international et le national ; les alternatives au libéralisme ; les classes populaires ; la politique ; tout ce qui tourne autour de la laïcité, du communautarisme et des organisations islamistes. Toutes ces questions devraient être formulées clairement, faire l'objet d'un débat approfondi au sein de l'association et d'une consultation des adhérents.

Un fonctionnement en progrès constant

Depuis sa création, comme tout organisme vivant, Attac a tenté en permanence d'adapter ses structures et son mode de fonctionnement à la croissance du nombre de ses adhérents et à leurs aspirations, au regroupement de bon nombre d'entre eux au sein de comités locaux, à la nature et à la diversité des campagnes qu'elle lançait et menait, ainsi qu'au développement de ses engagements européens et internationaux.

L'organisation et le fonctionnement d'Attac, appelés aussi par certains « la démocratie au sein d'Attac », évoluent sans cesse. Entre 1998 et aujourd'hui, les débats comme les décisions pratiques d'amélioration ont été nombreuses. Chacun a pu s'exprimer, toutes les propositions ont pu être faites et les décisions prises.

La « Nouvelle dynamique » et le fonctionnement d'Attac

Cinq ans après la création d'Attac, le Conseil d'administration de l'association, en novembre 2003, a estimé nécessaire d'engager une large réflexion visant à créer une « nouvelle dynamique ». A partir d'un texte publié dans Lignes d'Attac, tous les adhérents, tous les Comités locaux, toutes les composantes du mouvement Attac avaient été invitées à engager la réflexion, à débattre collectivement, à diffuser des contributions.

Cette réflexion avait été lancée au sein de l'association pour mieux combattre la mondialisation néolibérale et dégager des alternatives. Il était nécessaire d'analyser ses évolutions, de mieux préciser nos objectifs à moyen et long terme, d'examiner comment améliorer les moyens que nous nous donnons en termes d'organisation et de fonctionnement.

Au cours de ce débat, qui avait impliqué des centaines d'adhérents et des dizaines de comités locaux, les propositions d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement d'Attac avaient été nombreuses. Le référendum sur la Constitution européenne a stoppé cette réflexion qu'il convient de reprendre à partir de l'acquis.

Des questions transversales à tout le mouvement Attac avaient été posées : sur la démocratie, les statuts, le renforcement et les relations au sein de notre association.

attac

Le collège des fondateurs et le CA trouvent un compromis

Le Collège des fondateurs, le 25 juin 2005, avait publié un communiqué : « *Le Collège des fondateurs unanime souhaite une modification des statuts visant à une meilleure participation des adhérents et à un meilleur fonctionnement démocratique de l'association. Il propose que l'Assemblée générale donne un mandat explicite à la future direction de conduire un large débat qui aboutisse à ce que cette modification soit effective avant la prochaine Assemblée générale élective de 2008.* »

Le collège des fondateurs du 21 septembre (à l'unanimité) et le Conseil d'administration du 24 septembre (à l'unanimité moins 2 voix contre) adoptaient un texte visant à fixer un nouveau cadre permettant de dépasser les divergences et les conflits apparus au cours de ces derniers mois. Ce texte a été élaboré en tenant compte le plus possible des propositions faites par les membres fondateurs et par les autres élus du conseil d'administration. Comme tout compromis, il n'a été possible que parce que ceux qui ont participé au débat ont renoncé à ce qui pouvait diviser pour ne retenir que ce qui, dans la phase actuelle, permettait de jeter les bases d'une « *sortie par le haut* ».

Il était décidé que :

- Les adhérents s'exprimeront sur les orientations d'Attac lors de l'Assemblée générale (AG) de décembre 2005 sur la base d'un texte commun, avec si nécessaire des nuances ou même des options différentes sur certains points (des « fenêtres »).

- Le CA proposera une résolution à l'AG du 10 décembre 2005 donnant mandat au Conseil d'administration d'engager une réforme des statuts dans les 6 mois.

- Dans le cadre de cette résolution, le Collège des fondateurs demandait au CA de proposer que soit inclus dans la future réforme des statuts le principe d'un nouvel équilibre entre la représentation des membres actifs et celle des fondateurs ainsi que le principe d'une coprésidence de l'association. La double parité (femmes/hommes, actifs/fondateurs) doit être globalement respectée pour les postes de la présidence, la vice-présidence, le secrétariat général, la trésorerie.

- L'élection du nouveau CA aura lieu lors d'une AG ultérieure à l'issue des débats sur les statuts, six mois après celle du 10 décembre 2005.

- Pour la période entre l'AG de décembre 2005 et l'AG élective de juin 2006, le Collège des fondateurs propose au Conseil d'administration la création d'un collectif exécutif composé de 4 à 8 personnes fonctionnant de manière collégiale à égalité de droits, de devoirs et de responsabilités. Ce collectif, élu par le Conseil d'administration et placé dans le cadre du Bureau devrait être composé de membres de la direction actuelle et complété de membres du CA, l'ensemble reflétant la diversité des positions exprimées.

Pour réformer les statuts, une mobilisation exceptionnelle est indispensable

Tous les adhérents sont aujourd'hui consultés sur les orientations d'Attac (les documents de vote sont joints à cet envoi), puis ils seront appelés à voter pour désigner les membres du prochain conseil d'administration en juin 2006 ainsi que sur la réforme des statuts de l'association. Une très forte mobilisation sera alors requise pour parvenir à cette modification. Selon les statuts actuels, il est en effet indispensable d'obtenir 75% de participation au premier tour et 50% au second. Cette participation n'a jamais été atteinte depuis la création d'Attac. Le défi à relever est donc d'une ampleur considérable. Il repose sur vous !

ANNEXES

Commissions et groupes de travail du Conseil d'administration

Commissions :

Communication
Coordonnatrice : Michèle DESSENNE
commission-communication@attac.org

Dette et régulation financière internationale
Coordonnateur : Christian PILICHOWSKI
dette@attac.org

Economie sociale et solidaire, développement durable et solidarité internationale
Coordonnateur : Philippe MERLANT
commission-dd.ess.solinter@attac.org

Education
Coordonnatrice : Régine TASSI
education@attac.org

Europe
Coordonnateur : Julien LUSSON
commission-europe@attac.org

Femmes et mondialisation
Coordonnatrice : Sophie ZAFARI
genre@attac.org

Internationale
Coordonnateur : Bernard CASSEN
commission-internationale@attac.org

Logement
Coordonnateur : Jean-Jacques DELUCHEY
logement@attac.org

OGM
Coordonnateur : Dominique MOURLANE
liste-ogm@attac.org

OMC/AGCS
Coordonnateur : Frédéric VIALE
liste-agcs@attac.org

Santé
Coordonnateur : Bernard TEPER
sante@attac.org

Territoires et mondialisation
Coordonnateurs : Bernadette JONQUET
et Daniel MONTEUX
glocal@attac.org

Groupes de travail :

Bilan de la mondialisation
Coordonnateur : Daniel MONTEUX

Débouchés politiques
Coordonnateur : Jean-Pierre BEAUVAIS

Croissance et décroissance
Coordonnateur : Fabrice FLIPO

Démocratie participative
Coordonnateur : Thierry BRUGVIN

Energie
Coordonnateur : Jacques WEBER

Formation
Coordonnateur : Didier MINOT

Forums sociaux
Coordonnateur : Bernard CASSEN

Laïcité
Coordonnatrice : Francine PALISSON

Libre-échange
Coordonnatrice : Denise MENDEZ

Organisations musulmanes en France
Coordonnateur : Julien LANDFRIED

Pouvoirs et contre-pouvoirs
Coordonnateur : José GAYOSO

Qu'est-ce que l'action ?
Coordonnateur : Christian PILICHOWSKI

Sport et mondialisation
Coordonnateur : Stéphane CUTTAÏA

Suppression chômage
Coordonnateur : Patrick GIMOND

Pôle juridique
Coordonnateur : Dominique MOURLANE

Pôle territorial
Coordonnatrice : Geneviève MASSON

attac

Groupes du Conseil scientifique

Biens Publics Mondiaux
Coordonnateur : François LILLE

Démocratie Economique
Coordonnateur : Thomas COUTROT

Démocratie et Idéal Démocratique
Coordonnateur : Alain CAILLE

Développement
Coordonnateur : Jean-Marie HARRIBEY

Ecologie-Société
Coordonnateur : Geneviève AZAM

Economie du Savoir
Coordonnateur : Guy GOUREVITCH

Emploi
Coordonnateur : Michel HUSSON

Entreprises
Coordonnateur : Bernard KERVELLA

Fiscalité
Coordonnateur : Vincent DREZET

Genre et Mondialisation
Coordonnatrice : Christiane MARTY

Glossaire
Coordonnateur : Jean-Marie HARRIBEY

Guerre et Mondialisation
Coordonnateur : Georges MENAHEM

Individualisme
Coordonnateur : Albert RICHEZ

Inégalités
Coordonnateur : Jean GADREY

Institutions Financières Internationales
Coordonnateur : Dominique PLIHON

Migrations
Coordonnateur : Philippe LIPPENS

Monde 2030
Coordonnateur : Georges MENAHEM

Mondialisation et Echanges
Coordonnateur : Dominique PLIHON

ONU
Coordonnateur : Niels ANDERSON

Paradis Fiscaux
Coordonnateur : Gérard GOURGUECHON

PECO
Coordonnatrice : Catherine SAMARY

Politiques Macro-économiques
Coordonnateur : Liem HOANG-NGOC

Privatisations
Coordonnateur : Jacques COSSART

Salaires dirigeants
Coordonnateur : Pascal BONIFACE

Science et Citoyenneté
Coordonnateur : André BELLON

Souffrance sociale
Coordonnatrice : Bernadette JONQUET

Sport
Coordonnateur : William GASPARINI

Transport
Coordonnateur : Henri CELIE

RAPPORT FINANCIER 2004
du Conseil d'administration

L'arrêté des comptes de l'exercice 2003 avait constaté un excédent de 7 783 €. Cela s'était traduit par une reconstitution partielle du fonds d'urgence et de solidarité (FUS) et par une amélioration de la trésorerie.

Comme les années précédentes nous publions en sus de la comptabilité générale (bilan et compte de résultat) le compte d'exploitation analytique.

La comptabilité générale retrace les comptes par nature, la comptabilité analytique par fonctions. Ainsi à titre d'exemple la masse salariale apparaît sur une seule ligne en comptabilité générale, mais est ventilée en comptabilité analytique en fonction du temps consacré par les salariés aux différentes activités : *Lignes d'Attac*, commissions, relations avec les comités locaux, préparation des événements... Le présent rapport financier s'attachera à commenter l'exploitation à partir de la comptabilité analytique et le financement à partir de la comptabilité générale.

Il est rappelé pour une bonne compréhension des comptes que deux écritures seulement mouvementent le fonds d'urgence et de solidarité :

- une dotation (302 966 € en 2004) qui mesure les montants affectés au fonds lors de l'établissement du budget prévisionnel,
- une reprise (297 728 € en 2004) sur décision du conseil d'administration qui indique le montant des événements et autres actions financées par le fonds d'urgence ainsi que le coût du batik.

Il est nécessaire de bien comprendre que ce qu'on appelle dans le langage comptable des écritures d'ordre n'ont pas de traduction monétaire. Ainsi les dons affectés au fonds d'urgence et de solidarité sont dans un premier temps inscrits dans les produits. Puis une écriture d'ordre les inscrit dans les charges comme si Attac les rétrocédait au fonds d'urgence. De la même façon le coût des événements est naturellement comptabilisé dans les charges. Mais, dès lors, qu'avec l'accord du conseil d'administration, le fonds d'urgence en finance une partie, ce financement apparaît en comptabilité comme un produit. D'où le paradoxe apparent, que dans les comptes les dons affectés au fonds d'urgence et de solidarité sont une charge, et les événements financés par le fonds, un produit.

L'exercice 2004 se traduit par un léger déficit de 4 050 €.

Grâce aux dons des adhérents particulièrement élevés qui ont suivi l'envoi du batik, le solde du fonds d'urgence et de solidarité a augmenté de 5 298 €. Dès lors, le résultat net hors dotation et reprise au fonds d'urgence et de solidarité est de 1 248 €.

Les recettes

Les produits de 2004 sont supérieurs de 32,9 % à ceux de 2003 ; trois éléments expliquent cette forte augmentation.

Le premier est un recours beaucoup plus important au fonds d'urgence et de solidarité pour financer les actions en rapport avec le FUS. Les reprises du fonds ont été portées de 58 893 € à 297 728 €, soit une progression de 238 835 €. Hors cette écriture d'ordre, les recettes à caractère monétaire sont passées de 1 481 894 € en 2003 à 1 750 355 € en 2004, soit une progression de 18,1 %.

Le deuxième réside dans le fait que les produits de 2004 prennent en compte les dons que les adhérents ont fait à Attac après avoir reçu les batiks qui leur ont été adressés en début d'année. Les agendas remontent à 2002 et il n'y a eu aucune opération de ce type en 2003.

Le troisième tient au fait que les cotisations ont progressé sensiblement soit de 17,7 %. Cependant cette progression est due à l'augmentation du montant des cotisations plus qu'à celle du nombre d'adhérents. 29 781 adhérents étaient à jour de leur cotisation au 31 décembre 2004 contre 30 662 au 31 décembre 2003, soit une diminution de 881 (-3 %). Il est à noter que 2004 a connu un faible nombre de nouvelles adhésions (4 792), soit moins de deux fois le nombre de nouvelles adhésions enregistrées en 2003. En revanche, les renouvellements ont nettement progressé : ils ont atteint 24 989, soit 81,5 % contre 19 656 en 2003 (66 %). Si cette amélioration de la fidélisation constitue incontestablement un progrès, dû à la fois à la mobilisation des militants des comités locaux et des salariés du siège, le seul maintien en 2005 du flux actuel des nouvelles adhésions constitue une réelle préoccupation.

La cotisation moyenne est, quant à elle, passée de 24,36 € en 2003 à 29,52 € en 2004, soit une progression de 21,2 % qui s'explique essentiellement par l'augmentation du barème voté en AG. C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration propose de pas augmenter la cotisation en 2006.

Le prix d'abonnement à *Lignes d'Attac* n'ayant pas varié, l'augmentation de 0,9 % du chiffre d'affaires correspond à celle du nombre des abonnés. Le fait qu'il soit supérieur à la diminution du nombre des adhérents tient à des règles différentes de comptabilisation : l'adhésion l'est par année civile, l'abonnement de date à date. Ainsi un adhérent de décembre 2003 qui ne renouvelle

pas sa cotisation en 2004 demeure abonné jusqu'en décembre 2004.

L'accroissement des dons reçus s'explique par l'opération batik pour laquelle les dons ont atteint 302 966 €. Il est incontestable que la santé financière saine d'Attac est largement imputable à la générosité de ses adhérents.

Les subventions ont diminué de 17 593 € essentiellement en raison de la disparition de celle du secrétariat d'état à l'économie sociale et solidaire. Elles ne représentent que 10,2 % des produits monétaires de l'association.

Au total, 90 % des recettes dont Attac a disposé en 2004 proviennent des adhérents.

Encore ce pourcentage ne prend-t-il pas en compte le bénévolat qui n'est pas intégré à la comptabilité analytique. Ce bénévolat a été valorisé en 2004 uniformément sur la base de 112 € par journée consacrée à Attac. Seules ont été prises en compte les réponses adressées soit 2 554 journées qui correspondent à 286 048 €. Ce montant est d'ailleurs sous évalué : les militants concernés d'Attac n'ont pas tous répondu, que ce soient les membres du conseil d'administration, du conseil scientifique, les militants de la Seine-Saint-Denis où s'est déroulée l'AG 2004, ceux d'Arles, lieu de l'université d'été, ou encore autres bénévoles auprès du siège.

Les charges

Hors dotation au fonds d'urgence et de solidarité, les charges ont représenté 1 749 167 € en 2004, soit une forte progression de 348 354 € (+ 25 %).

Les principales augmentations sont dues au coût du batik (149 271 €), à la création d'une nouvelle commission « organisation et fonctionnement » qui rassemble de nombreux participants qui viennent de toute la France (30 246 €), à l'organisation de la journée consacrée au Programme National de la Résistance (16 686 €), à une sensible progression des frais d'AG et des assises (46 501 €), ainsi que de l'université d'été (40 639 €).

Il est à noter que les comptes de 2004 ne sont pas exactement comparables à ceux de 2003 : en effet, afin de mesurer le prix de revient de *Lignes d'Attac*, une quote-part du loyer et des frais généraux du siège lui ont été affectée, qui auparavant figurait dans les dépenses de fonctionnement. Cette quote-part représente 32 707 €. En son absence, les frais de fonctionnement auraient progressé de 19 % (en partie en raison de nouveaux recrutements de personnel au siège) et le coût de *Lignes d'Attac* n'aurait augmenté que de 6 %.

C'est la raison pour laquelle nous proposons à l'AG une résolution pour l'augmentation de l'abonnement à *Lignes d'Attac* qu'il est d'ailleurs possible désormais de recevoir sans être adhérent d'Attac.

Par ailleurs, l'envoi du batik début 2004 a fortement augmenté le montant des services aux adhérents.

La légère diminution des aides aux comités locaux s'explique par de moindres achats de matériel militant qui avaient été particulièrement élevés en 2003 et par un moindre coût du fonctionnement de la CNCL.

Les cotisations ayant augmenté, les rétrocessions aux comités locaux ont progressé dans les mêmes proportions. Vous trouverez à ce propos en annexe le courrier que nous avons adressé à un certain nombre de comités locaux pour qu'ils fournissent des documents sur l'utilisation de cette rétrocession à la demande des commissaires aux comptes.

Enfin Attac, fidèle à sa vocation d'éducation populaire tournée vers l'action, a vu ses frais de formation presque doubler, même si leur montant demeure encore limité (34 705 €).

En structure la ventilation des différents chapitres de charge a évolué ainsi :

	2003	2004
Fonctionnement	23,6	20,7
Lignes d'Attac	16,3	15,8
Activité et événements	20,7	22,8
Aides aux comités locaux	30,4	23,3
Services aux adhérents	7,4	15,4
Formation	1,6	2,0

Si une partie des frais généraux n'avait pas été imputée à *Lignes d'Attac* et si les assises n'avaient pas été séparées de l'AG, le fonctionnement aurait atteint 24 % comparable à 2003, *Lignes d'Attac* 14 % et les activités et événements 21 %.

La principale modification structurelle consiste en une diminution des aides aux comités locaux (moins d'achats de matériel militant) et en un accroissement des aides aux adhérents (batik).

Le fonds d'urgence et de solidarité

Ainsi qu'il a été indiqué dans le paragraphe consacré aux recettes, le recours au fonds d'urgence et de solidarité a nettement augmenté en 2004.

Voici la liste des reprises sur le fonds d'urgence et de solidarité votées par le conseil d'administration de juin 2005. Elles se partagent en deux parts comparables entre le financement du batik et le financement d'actions d'Attac qualifiées

d'urgence et de solidarité par le conseil d'administration. Les actions qualifiées d'urgence concernent une somme globale pour équilibrer une action ou un événement plus coûteux que l'enveloppe budgétaire initialement votée. Celles qualifiées de solidarité concernent les interventions liées à des pays étrangers.

Bilan et financement

L'exercice 2004 est marqué par une très sensible diminution de la capacité d'autofinancement qui se limite à 18 897 € et à d'importants investissements (102 493 €) qui traduisent l'aménagement du siège à Montreuil dans des locaux beaucoup plus fonctionnels avec une capacité d'accueil plus importante pour y tenir les réunions du bureau, conseil d'administration, conseil scientifique, commissions et groupes de travail du conseil d'administration... et à la réalisation d'une base de données essentielle.

La faiblesse de la capacité d'autofinancement et l'importance des investissements entraînent une diminution conséquente du fonds de roulement (- 78 122 €).

Il est vrai que les besoins en fonds de roulement sont fortement diminués (- 63 184 €). Le batik qui avait été financé en 2003 a disparu et le stock de matériel militant a diminué. Dans ces conditions, la trésorerie a peu évolué, ne reculant que de 14 938 €.

Conclusion

L'exercice 2004 se traduit en définitive par un léger déficit de 4 050 €.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004 au poste report à nouveau de l'exercice 2005.

Commission mondialisation et territoire	123 €
Commission taxation globale, IFI, paradis fiscaux, dette	1 314 €
Commission travail, retraites, emploi	321 €
Commission marchandisation de l'éducation	626 €
Groupe de travail pôle juridique	253 €
Commission organisation et fonctionnement	15 123 €
FSE	10 254 €
AGCS	2 207 €
Europe	16 557 €
PCNR	15 135 €
Fête de l'Humanité	217 €
Autres (reprises FUS décidées au cours de l 'exercice)	16 493 €
Reprises exceptionnelles (événements, transport)	50 000 €
Coût batik	149 270 €
Solde au 31 décembre 2004	136 993 €

Au 31 décembre 2004, la structure financière du bilan d'Attac demeure saine grâce notamment au fonds d'urgence et de solidarité qui a légèrement augmenté malgré les lourds investissements de l'exercice (siège) qui ne se renouvelleront pas d'ici quelques années et aux abonnements de Lignes d'Attac perçus d'avance qui représentent près de 6 mois d'abonnements et assurent à l'association une trésorerie qui lui a permis de commencer à faire face aux frais importants de la campagne européenne.

Il conviendra cependant de s'assurer en 2005 que les dépenses liées aux activités et aux événements n'excèdent pas le montant disponible du fonds d'urgence et de solidarité et ce malgré l'intérêt jamais démenti que les adhérents n'ont cessé de manifester pour notre association, notamment par leur soutien financier.

Il convient pour finir de rappeler que même en intégrant dans les comptes le bénévolat d'une partie des membres, les documents financiers ne rendent que très partiellement compte de cette générosité. D'abord ils ne concernent que l'association Attac à l'échelle nationale à l'exclusion de tous les comités locaux, associations juridiquement indépendantes où s'accomplit un travail essentiel. Ensuite ils omettent les moyens humains mis à la disposition de l'association par plusieurs de ses membres fondateurs.

Même si les comptes traduisent une situation financière saine, la véritable richesse d'Attac ne se mesure pas à son fonds de roulement, mais à la qualité de l'action militante de ses adhérents au service d'une altermondialisation incontournable.

Liste des annexes

- Rapport général du commissaire aux comptes (règles et méthodes comptables, bilan, compte de résultat, comptabilité analytique)
- Lettre aux militants pour la valorisation du bénévolat
- Lettre aux comités locaux choisis par le commissaire aux comptes
- Glossaire (exercice, exploitation, bilan, trésorerie, fonds de roulement, comptabilité analytique, comptabilité générale).

Rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2004

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ATTAC tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 1° alinéa du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003, nous avons vérifié les informations mentionnées dans l'annexe concernant les règles et méthodes comptables.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 24 octobre 2005
Le commissaire aux comptes
C.G.E.C.
Daniel BOULAY
Membre de la Compagnie régionale de Paris

Rapport spécial sur l'exercice clos le 31/12/2004

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 24 octobre 2005

Le commissaire aux comptes
C.G.E.C.
Daniel BOULAY
Membre de la Compagnie régionale de Paris

REGLES ET METHODES COMPTABLES
(en application du Code de commerce art. 9,11 et 7,21,24)

1.- Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2.- Changements intervenus dans les méthodes de présentation des comptes

Par exception au principe précédent de permanence des méthodes, une modifications a été apportée en 2004 dans la présentation des comptes annuels :
- Production immobilisée

Il a été mouvementé au cours de l'exercice le compte « Production Immobilisée » pour 21 423 €.
Cette somme correspond à la quote part de salaires et charges de personnes intervenues sur la base de données de l'association.

3.- Autres méthodes comptables

Les méthodes appliquées aux autres postes du bilan appellent les commentaires suivants :

1- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont amorties sur la durée normale d'utilisation à savoir 2 ans pour les logiciels, 3 ans pour le matériel informatique, 4 ans pour le matériel de bureau et 10 ans pour les agencements.

2- Immobilisations incorporelles

Base de données : 21 423 €.
Les coûts liés à la base de données ont été activés pour partie à hauteur de 21 423 € à la clôture de l'exercice, ils seront amortis sur trois années.

3- Provision pour dépréciation des stocks

Depuis 2003 il est constitué une provision pour dépréciation des stocks afin de tenir compte du risque que constitue le faible écoulement de certains matériels militants.

4- Charges à répartir

Les coûts d'élaboration du site internet ont été activés en 2002. Ils sont amortis sur 3 ans :

- investissement 2002	31 478 €
- amortissement 2002 et 2003	- 15 738 €
- amortissement 2004	- 10 492 €
- solde au 31/12/2004	5 248 €

5- Contributions volontaires

Le bénévolat est valorisé et quantifié au pied du compte de résultat. Il s'agit exclusivement de contributions en travail par des membres de l'association.
Elles ont été valorisées à un taux unique de 112 € par jour. (110 € en 2003).

6- Abonnements à Lignes d'Attac

Les abonnements comptabilisés en produits dans le compte de résultat concernent les numéros servis au cours de l'exercice.
La partie des abonnements concernant l'exercice suivant est neutralisée au poste Produits constatés d'avance au passif du bilan. Elle s'est accrue de 11 316€ en 2004 et représente près de 6 mois d'abonnement. (102 179 €)

7- Cotisations

Les cotisations comptabilisées sont strictement celles reçues au cours de l'exercice.
Il est reversé 35 % des cotisations aux comités locaux.

8- Provisions

Le Fonds d'urgence et de solidarité a pour l'essentiel été alimenté en 2004 par le produit des dons liés à l'opération « batik ».
Les mouvements de ce fonds ont été les suivants :

- solde au 31/12/2003	131 755
- dotations 2004 (dons affectés au fonds)	302 966
- reprises 2004 (frais du fonds et charges financées par lui sur décision du CA)	- 297 728
- solde au 31/12/2004	136 993

Le détail des reprises est explicité dans le rapport financier du Conseil d'Administration.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

ACTIF

	BRUT	AMORT	NET au 31/12/2004	NET au 31/12/2003
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	13 146	9 435	3 711	
Base de données	21 424		21 424	
	34 570	9 435	25 135	
Immobilisations corporelles			-	
Agencement	53 239	3 981	49 258	
Materiel de bureau	75 963	66 277	9 686	6 203
Mobilier	8 176	3 331	4 845	-
	137 378	73 589	63 789	6 203
Immobilisations financières				
Titres NEF	300		300	
Dépots et cautionnements	10 605		10 605	5 475
S/total	182 853	83 024	99 829	11 678
ACTIF CIRCULANT				
Stock de matériel	40 932	12 148	28 784	33 558
Autres créances	8 121		8 121	11 821
Produits à recevoir	106 500		106 500	56 026
Disponibilités	173 960		173 960	188 898
	329 513	12 148	317 365	290 303
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	42 397		42 397	161 360
Charges à répartir	5 248		5 248	15 740
	47 645		47 645	177 100
S/total	377 158	12 148	365 010	467 403
TOTAL	560 011	95 172	464 839	479 081

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

PASSIF

	31/12/2004	31/12/2003
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	9 870	2 087
Excédent/Déficit de l'exercice	< 4050>	7 783
S/Total	5 820	9 870
FONDS DEDIES		
Fonds Urgence/Solidarité	136 993	131 755
S/Total	136 993	131 755
DETTES		
Etablissement de Crédit		16
Fournisseurs	65 933	85 771
Dettes sociales	99 272	83 285
	165 205	169 072
Quote part comités locaux	54 642	50 355
S/Total	219 847	219 427
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	102 179	118 029
TOTAL	**464 839**	**479 081**

COMPTE DE RESULTAT
DU 1ER JANVIER AU AU 31 DÉCEMBRE 2004

	2004	2003
PRODUITS D'EXPLOITATION		
-Cotisations	879 294	746 932
-Abonnements	207 731	205 807
-Dons	379 727	215 702
-Subventions d'exploitation	179 065	196 658
-Participation aux frais	97 424	37 936
-Ventes de marchandises	34 863	77 004
-Production immobilisée	21 424	
-Reprise de provision	299 378	58 893
TOTAL I	2 098 906	1 538 932
CHARGES D'EXPLOITATION		
-Cotisations reversées aux comités locaux	305 874	261 549
-Achats	8 932	83 777
-Variation de stock	6 425	< 38 662>
-Autres charges externes	1 011 874	687 403
-Impôts, taxes et versements assimilés	12 363	7 368
-Rémunération du personnel	305 752	256 250
-Charges sociales	134 136	115 156
-Subventions accordées par l'association	-	
-Dotation aux amortissements	19 359	13 973
-Dotation aux provisions	302 966	145 990
TOTAL II	2 107 681	1 532 804
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	< 8 775>	6 128
RESULTAT FINANCIER	2 617	1 855
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 108	< 200>
EXCEDENT OU DEFICIT	**< 4 050>**	**7 783**
TOTAL DES PRODUITS	2 103 631	1 540 787
TOTAL DES CHARGES	2 107 681	1 533 004
EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS : Bénévolat	286 048	270 380
CHARGES : Personnel bénévole	286 048	270 380

COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE au 31/12/2004

Exploitation année 2004	2004	2003
Produits	**2 048 083**	**1 540 787**
- Cotisations	879 294	746 932
- Abonnements *Lignes d'Attac*	207 730	205 807
- Autres produits	663 331	529 155
- Fonds urgence solidarité	297 728	58 893
Charges	**2 052 133**	**1 533 004**
- Fonctionnement	361 339	330 135
- *Lignes d'Attac*	276 164	228 975
- Activités et événements	399 559	289 480
- Aides aux comités locaux	407 638	425 195
- Services aux adhérents	269 762	103 581
- Formation	34 705	23 177
- Fonds urgence solidarité	302 966	132 191
Résultat	**- 4 050**	**7 783**

Produits	2004	2003
Cotisations	**879 294**	**746 932**
Abonnements	**207 730**	**205 807**
Dons et souscriptions	**379 728**	**215 702**
Subventions	**179 065**	**196 658**
Ville (AG)	*15 000*	
Conseil Genéral des Bouches-du-Rhône (UE)	*38 000*	*38 000*
Région PACA (UE)	*30 000*	*30 000*
Subvention emplois aidés	*55 934*	*62 374*
Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire (UE, CS, CA)	-	*19 056*
Autres subventions	*15 131*	*22 228*
Commission européenne	*25 000*	*25 000*
Inscriptions Université d'été	**33 751**	**37 936**
Participation formation	**5 185**	
Participation-mise à disposition de matériel militant	**19 982**	**58 929**
Droits d'auteur	**14 881**	**15 135**
Reprise provision sur stocks	**1 650**	
Produits financiers	**2 617**	**1 855**
Production immobilisée	**21 424**	
Produits exceptionnels	**5 048**	**2 940**
Fonds d'urgence - reprise de provision	**297 728**	**58 893**
Total	**2 048 083**	**1 540 787**

Signification des sigles
UE : Université d'été, CS : Conseil scientifique, CA : Conseil d'administration, AG : Assemblée générale

COMPTE D'EXPLOITATION ANALYTIQUE au 31/12/2004

Charges de fonctionnement	2004	2003
Instances statutaires	**143 882**	**113 599**
Assemblée générale	*27 704*	*5 203*
CA et bureau	*61 470*	*58 607*
Conseil scientifique	*3 648*	*5 441*
Salaires affectés	*51 060*	*44 348*
Salaires & honoraires	**76 535**	**71 652**
Salaires non ventilés	*56 364*	*54 555*
Honoraires	*20 171*	*17 097*
Loyer	**47 339**	**36 749**
Frais généraux	**74 224**	**94 162**
Frais postaux	*8 113*	*11 085*
Frais télécommunication	*9 855*	*27 601*
Fournitures adm./EDF	*11 664*	*8 730*
Location matériel	*6 028*	*11 658*
Déménagement	*10 241*	
Autres	*28 323*	*35 088*
Site Internet	**10 492**	**10 492**
Amortissements	**8 867**	**3 481**
Total	**361 339**	**330 135**

Coûts des activités et événements	2004	2003
Université d'été	**119 418**	**78 779**
Activités	**91 338**	**79 079**
International	*6 684*	*3 220*
Europe	*1 550*	*465*
Communication interne	-	-
Mondialisation et territoires	*2 623*	*2 138*
Raxation globale, paradis fiscaux	*1 314*	
OMC et AGCS	*1 213*	*1 274*
Culture et éducation populaire	-	*947*
OGM, vivant, agriculture, environnement	*1 365*	*1 770*
Genre & mondialisation	*781*	*890*
Développement durable, souveraineté int.	*822*	*531*
Travail, retraite et emplois	*321*	*601*
Marchandisation de l'éducation	*1 127*	*113*
Santé et soins	*340*	*786*
Organisation et fonctionnement	*30 246*	
Eau, Médias	-	*23*
Pôle juridique	*253*	-
Salaires	*42 639*	*66 321*
Evènements	**188 803**	**131 622**
FSM	*17 470*	*28 487*
FSE	*19 304*	*16 729*
G8	-	*25 456*
AGCS	*5 422*	-
OMC	*17 097*	*6 043*
Europe	*7 000*	*674*
PNR	*16 686*	
Assises	*24 000*	
Autres	*24 534*	*35 294*
Salaires affectés	*57 290*	*18 309*
Total	**399 559**	**289 480**

Aide aux comités locaux	2004	2003
Reversement de cotisations	305 874	261 550
Fonds paticipatif	8 696	3 062
Matériel militant	22 619	64 282
Prov, dépréciation mat, militant	-	13 798
Fonctionnement de la CNCL	32 466	42 628
Déplacement vers les comités locaux	7 601	
Salaires	30 382	39 785
Total	**407 638**	**425 195**

- Lettre aux militants pour la valorisation du bénévolat

Cher(e)s ami(e)s,

Comme nous l'avons fait lors de la clôture des comptes 2002 et 2003, je vous propose d'inscrire dans nos comptes 2004 le bénévolat effectué par des militants et par les membres des organismes de direction d'Attac.

Cette valorisation du bénévolat démontrera, une nouvelle fois, que le financement d'Attac ne repose pas sur les subventions qui lui sont accordées mais essentiellement sur les adhérents et les militants de l'association qui en plus de leurs cotisations lui consacrent un temps significatif.

Cette valorisation du bénévolat est prévue par le règlement comptable n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels dans les associations. qui cependant ne la rend pas obligatoire en raison des difficultés pratiques qu'elle suppose notamment pour la quantifier mais prévoit au minimum une information dans l'annexe sur leur nature et leur importance.

Par contre, l'inscription dans le budget de l'association de la valorisation du bénévolat est généralement un élément pris en compte pour l'obtention de subventions.

Je rappelle que la prise en compte de ce bénévolat ne modifiera en rien le résultat : le même montant apparaîtra dans les comptes à la fois en charges et en produits.

Seul serait valorisé le temps consacré à Attac France, à l'exclusion du temps passé pour les comités locaux, ce dernier ayant une incidence sur les comptes de résultats desdits comités.

Seraient prises en compte les journées consacrées à Attac France par les membres du bureau, du conseil d'administration, du conseil scientifique, les militants des comités des Seine St-Denis et de Paris qui ont préparé l'Assemblée Générale, ceux d'Arles pour leur préparation de l'université d'été ainsi que par les adhérents qui apportent régulièrement au siège une assistance directe (bénévolat au siège).

La valorisation du bénévolat soulève 2 questions :
- l'évaluation du temps consacré à Attac par les adhérents concernés ;
- l'estimation du coût de ce temps .
La première question est l'objet de ce message.

Combien de journées estimez-vous avoir consacré à Attac France en 2004 ?
Je conçois que cette estimation peut être difficile à prendre en compte pour ceux d,entre vous qui sont membres d'une organisation syndicale ou d'une association et qui, à ce titre consacrent déjà une partie de leur temps de militant syndical ou associatif pour Attac. A partir du moment où ce temps leur est rémunéré, il semble difficile de le considérer comme du bénévolat.

Pour des raisons de confidentialité, le bureau m'a mandaté pour recueillir vos estimations.

Sur la question de la valorisation du travail bénévole, j'estime qu'il n'y a pas à tenir compte des écarts de salaires ou de revenus entre les adhérents : le service rendu à ATTAC serait valorisé uniformément (110 euros par journée) quel que soit le statut social de l'intéressé.

Bien entendu, les modes de valorisation retenus, tant en quantité qu,en valeur, seraient explicités dans l'annexe aux comptes annuels conformément à la loi comptable, sans cependant aucune information nominative.

Compte tenu de cette procédure assez lourde pour collecter l'information et afin de ne pas retarder trop longtemps l,arrêté des comptes 2004 et leur contrôle par le Commissaire aux comptes qui aura bien entendu aussi à estimer le bien fondé de notre valorisation du bénévolat, je vous demande de me répondre par messagerie à l'adresse suivante : cecile@attac.org

Je vous remercie par avance pour votre célérité et pour l'aide que vous m'apporterez pour réaliser ce travail important pour notre association.

Cécile Guillerme
Trésorière d'Attac

- Lettre à des comités locaux choisis par le commissaire aux comptes

Montreuil-sous-Bois, le 14 juin 2005

Aux trésorier(e)s et président(e)s des comités locaux destinataires des ristournes de cotisations.

Cher(e)s ami(e)s,

Attac-France doit soumettre sa comptabilité 2004 pour examen à son commissaire aux comptes, M.Daniel Boulay.

A l'occasion de cet examen, nous devons justifier de l'utilisation du montant de la rétrocession des 35% des cotisations reçus par Attac-France aux comités locaux selon les dispositions mentionnées dans la charte des comités locaux. Nous devons en particulier, nous assurer que ces rétrocessions sont utilisées conformément à l'objet de notre association.

Pour ce faire, le commissaire aux comptes souhaite procéder à un contrôle sur 13 comités locaux dont vous faites partie. Ce souhait nous apparaît légitime, aussi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir lui communiquer une copie des pièces suivantes :

- un relevé détaillé de notre compte chez vous
- le montant des reversements enregistrés dans votre comptabilité au titre de l'année 2004
- un bilan et un compte de résultat de votre comité local ainsi que le rapport financier établi pour l'AG du comité

Nous vous remercions par avance de faire parvenir ces documents à l'aide de l'enveloppe-réponse jointe à l'adresse suivante :

CGEC
Réf :CL.HDE / ATTAC
111-113, rue de Reuilly, 75012 PARIS

Il est bien entendu que cette demande a uniquement pour objectif le contrôle de nos comptes dans le cadre de la mission légale du commissaire aux comptes.

Je vous prie de croire, cher(e)s ami(e)s, en mes sentiment les meilleurs.

Cécile Guillerme
Trésorière d'Attac

Petit glossaire comptable

Bilan comptable : document de synthèse exposant à une date donnée la situation financière et le patrimoine d'une entité et dans lequel figurent la liste des éléments de l'actif et du passif ainsi que la différence qui correspond aux capitaux propres.

La **comptabilité générale** retrace les comptes par nature, la **comptabilité analytique** par fonctions. On commente l'exploitation à partir de la comptabilité analytique et le financement à partir de la comptabilité générale

Compte de résultat : document comptable de synthèse regroupant l'ensemble des comptes dits « de gestion » d'un organisme. Etabli pour une période donnée, appelée exercice comptable, il présente dans un tableau l'ensemble des charges (partie gauche) et des produits (partie droite) d'un organisme.

Exercice : découpage temporel permettant de clôturer les comptes. En général l'exercice correspond à une année civile.

La **trésorerie** d'un organisme recouvre tous ses avoirs et dettes à court terme figurant au bilan. La **gestion de trésorerie** consiste à veiller à maintenir une liquidité suffisante pour faire face aux échéances.

Le **fonds de roulement financier** est la différence entre les actifs à moins d'un an et les dettes à moins d'un an.

RÉSOLUTIONS

Résolution n°1
RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité et de gestion présenté par le Conseil d'administration (voir rapport et annexes pages 11 à 66).

Résolution n°2
RAPPORT FINANCIER

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2004, l'affectation du résultat proposé, et donne quitus aux administrateurs (voir rapport financier et annexes pages 67 à 78).

Résolution n°3
COTISATIONS

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration de ne pas changer le montant des cotisations pour 2006.
L'adhésion à l'association Attac comprend la cotisation proprement dite, à laquelle s'ajoute le coût de l'abonnement à *Lignes d'Attac*. Le montant de l'abonnement passe de 8 à 10 euros pour les adhérents et de 16 à 20 euros pour les abonnés non adhérents.
Par ailleurs, il est proposé aux adhérents, qui le souhaitent, de payer leurs cotisations par prélèvements automatiques, cette formule permettant des recettes plus stables.

Grille du montant minimal de l'adhésion pour les personnes physiques

Tranches de revenu mensuel	Cotisation avec *Lignes d'Attac*	Cotisation sans *Lignes d'Attac*
De 0 à 450 €	12 €	2 €
De 450 à 900 €	19 €	9 €
De 900 à 1 200 €	32 €	22 €
De 1200 à 1 600 €	42 €	32 €
De 1 600 à 2 300 €	57 €	47 €
De 2 300 à 3 000 €	67 €	57 €
De 3 000 à 4 000 €	92 €	82 €
Au-delà de 4 000 €	122 €	112 €

Grille du montant minimal de l'adhésion des personnes morales

Associations et syndicats locaux	52 €	42 €
Associations et syndicats nationaux, entreprises :		
Budget < 500 000 €	177 €	167 €
Budget de 500 000 € à 1 000 000 €	242 €	232 €
Budget > 1 000 000 €	377 €	367 €
Collectivités locales :		
Communes de moins 500 habitants	38 €	28 €
Communes de 500 à 3 000 habitants	92 €	82 €
Communes de 3 000 à 10 000 habitants	182 €	172 €
Communes de 10 000 à 50 000 habitants	278 €	268 €
Communes de 50 000 à 100 000 habitants	374 €	364 €
Communes de plus de 100 000 habitants	554 €	544 €
Conseils généraux	734 €	724 €
Conseils régionaux	926 €	916 €

attac

Résolution n°4
L'ACCÈS AU LOGEMENT : UN DROIT FONDAMENTAL

Le CA propose la résolution suivante, faite par la commission logement d'Attac

La crise du logement se traduit par une augmentation massive du nombre de personnes et de familles mal logées, reléguées à la périphérie des grandes villes, expulsées ou sans logis dans les cas les plus dramatiques. Actuellement, on dénombre plus de 3 millions de personnes mal logées ou sans logis, dont 300 000 sans domicile fixe, et 5 500 000 dans le parc locatif privé subissant de plein fouet la dérégulation des loyers favorisant leur éviction. Plus de 1,3 million demandes de logement social restent en souffrance.

Cette situation est la conséquence directe d'une politique néolibérale qui promeut la spéculation foncière et immobilière au sein d'une société de plus en plus précarisée et paupérisée.

Le désengagement de l'Etat, confirmé par les lois de décentralisation, et le refus de certaines collectivités locales de construire des logements sociaux créent une situation de pénurie alimentant sans cesse les processus spéculatifs. Un nombre croissant de personnes n'est plus en mesure de payer les loyers exorbitants et n'a plus accès à un logement décent.

Le droit au logement existe dans les textes mais se trouve en fait dénié. Les choix politiques réduisent le logement à l'état de simple marchandise du fait des spéculations financières, immobilières et urbaines ainsi que de la privatisation du parc de logements sociaux

Attac, attachée à l'émergence d'un monde solidaire et respectueux des droits humains et de l'enfant, doit se saisir de ce problème majeur. Il est urgent que les différentes composantes de l'association, tant au niveau local que national, se mobilisent et apportent leur expertise.

Cette démarche implique simultanément débats et actions.
Il paraît, en effet, nécessaire :
- d'analyser les mécanismes financiers nationaux et internationaux,
- de réfléchir sur le concept de propriété et de droit à la ville,
- de réfléchir sur d'autres normes architecturales, urbanistiques et environnementales,
- de débattre avec tous les acteurs sociaux qui ont déjà élaboré des propositions en matière de politique du logement.

Conjointement, il importe aussi de s'engager activement aux côtés des mouvements sociaux qui exigent la reconnaissance de ce droit fondamental et proposent des premières mesures :
- droit au logement opposable, arrêt des expulsions locatives et démolitions abusives, réquisition des logements vacants, arrêt de toutes les mesures de marchandisation du logement social (démolition et vente des logements sociaux, déréglementation des loyers, liquidation du mode de financement des HLM, privatisation des SA et OPHLM),
- création d'un service public du logement, renforcement des sanctions pour les communes ne respectant pas l'obligation des 20% de logements sociaux, programmation d'un plan de construction de logements sociaux répondant aux besoins recensés et gel des loyers.

Résolution N°5
MANIFESTE D'ATTAC POUR LA JUSTICE ET LE PROGRÈS SOCIAL

Le CA propose la résolution suivante,
faite par Jean-Pierre Gaillet, adhérent n° 45 439

Préambule :

Personne ne peut mesurer objectivement quelle a été la place d'Attac dans la campagne victorieuse contre le projet de constitution européenne. Quel pourcentage avons nous fait gagner au « NON »? Nul ne peut le dire avec précision. Mais nos adversaires eux-mêmes ont reconnu la part importante de notre contribution.

Il semble que cette contribution dépasse la simple influence militante des 30 000 adhérents de notre association, d'autant que tous n'ont pas participé trés activement à la campagne.

Le travail engagé depuis des mois pour analyser le texte du projet constitutionnel a eu une influence qui a largement dépassé l'environnement habituel de l'association. Dans les derniers mois de la campagne, les valeurs essentielles de notre association, ses arguments, ont été déclinés par l'immense majorité des partisans du « NON ». Même les plus souverainistes se sentaient obligés de faire référence au caractère inacceptablement libéral du projet constitutionnel !

Pourtant, alors que les libéraux ne désarment pas, et malgré la victoire populaire du 29 mai, l'espoir d'une alternative politique crédible au libéralisme reste bien faible. Très naturellement, chacune des forces politiques, syndicales, associatives qui ont construit la majorité du 29 mai tente de trouver une solution à partir de son expérience et de son histoire. Certains imaginent que leur formation pourra être le noyau d'un nouveau parti majoritaire, d'autres rêvent de rassemblement sur des bases plus ou bien définies ou cherchent l' « homme providentiel » pour les futures élections présidentielles. Tous ces espoirs, toutes ces initiatives risquent d'aboutir très vite à de nouvelles désillusions ou se réduire, au mieux, à des témoignages symboliques.

Bien sûr il est impossible d'exclure qu'un mouvement social de grande ampleur ne balaye la France, voire l'Europe dans les mois à venir, les conditions objectives en sont même assez largement réunies, en haut comme en bas chacun ressent bien que l'on ne peut pas continuer encore longtemps avec un système politique qui a perdu l'essentiel de sa légitimité. C'est probablement uniquement l'absence d'alternative politique crédible qui constitue la dernière béquille du système.

Dans cette situation, le rôle d'ATTAC peut devenir déterminant. Bien sûr, et cela fait l'objet d'un accord quasi unanime, ATTAC ne peut ni se substituer aux partis politiques, ni se transformer en l'un d'eux, ni même se lier préférentiellement avec l'un plutôt que l'autre. Par contre, elle peut contribuer d'une façon décisive à la recherche de solutions politiques en donnant un cadre aux débats, en étant à l'origine de ce qui serait, non pas un programme alternatif au libéralisme, car ce programme n'est pas unique et reste du domaine des prérogatives des partis politiques, mais un cadre pour ces programmes. En rédigeant une sorte de « cahier des charges » de l'anti-libéralisme

C'est en fonction de cet objectif que l'assemblée générale d'Attac se fixe l'objectif suivant:

RÉSOLUTION :

L'ensemble de l'association Attac se fixe pour objectif de rédiger et rendre public dans les mois à venir un « manifeste pour d'autres politiques que le libéralisme ».

Ce texte rappellera et précisera les grandes valeurs auxquelles l'association est attachée, donnera la liste des grandes mesures politiques qu'elle estime indispensables ainsi que celles qu'elle considère comme inacceptables.

En plus d'aborder des mesures politiques au sens traditionnel, ce manifeste proposera quelques règles destinées à renforcer le fonctionnement démocratique de la société à ses diverses échelles. Il abordera la question du respect des mandats confiés par les électeurs.

L'élaboration de ce document se fera publiquement en mettant à contribution le maximum d'adhérents d'ATTAC et ses diverses composantes (CL, CA, CS etc.).

Un forum de discussion Internet sera ouvert afin de faciliter les débats.

Quand le « manifeste » sera suffisamment complet et amendé par les adhérents, il sera soumis à la ratification de ceux-ci.

Ensuite, ce document servira d'introduction à diverses réunions-débats et sera proposé à toutes les forces politiques, syndicales et associatives afin de connaître leur avis. Attac rendra publiques toutes les réactions, accords et désaccords de chacun. Les « solutions » proposées par les uns et les autres pour répondre à cette sorte de « cahier des charges » que constituera le manifeste feront bien entendu aussi l'objet de publication, même s'il n'appartient pas à l'association de trancher entre les diverses solutions proposées.

ANNEXE :

Proposition de « table de matière » : (cette proposition n'est là que pour illustrer les sujets qui pourraient être abordés, elle ne fait pas partie de la résolution, la liste des sujets et l'ordre de priorité restant à définir)

Les valeurs d'ATTAC

- Liberté
- Egalité
- Solidarité
- Justice sociale
- Laïcité
- Démocratie
- Paix
- Séparation des pouvoirs
- L'économie au service des hommes
- La diversité est une richesse
- Les problèmes politiques doivent être abordés à toutes les échelles

Les refus d'ATTAC

- Contre toute nouvelle privatisation.
- Non aux fonds de pension et aux assurances médicales privées
- Interdire les licenciements de convenance boursière.
- Refuser la logique de guerre
- Interdire la privatisation de la science
- Interdire les PGM en champs libres
- Aucune concession à toutes les formes de terrorisme

Les exigences d'ATTAC

- La part du PIB revenant aux salaires doit croître au détriment des revenus du capital.
- Une agence centrale de l'énergie doit être mise en place.
- Le mandat confié par les électeurs doit être respecté
- Des impôts équitables pour financer les services publics.
- Promouvoir une agriculture au service des citoyens.
- Annuler l'injuste dette des pays du sud
- Lutter contre les paradis fiscaux
- Mettre en place des taxes globales
- Des institutions démocratiques pour l'Europe
- Faire de la Banque Centrale Européenne un instrument d'action sur l'économie.
- Abroger les mesures libérales concernant la protection sociale, la santé, les retraites et le code du travail.
- Réduire le poids de la spéculation sur le coût du logement.
- Rétablir la pluralité des médias.

Résolution n°6
INCOMPATIBILITÉ

Le CA propose à partir de la motion de Claude Vecchionacci, adhérent n° 23740 la résolution suivante :

Lors des prochaines échéances électorales (présidentielles, législatives, locales), les membres du Conseil d'administration (CA) qui désireraient, soit se présenter, soit s'engager publiquement à soutenir un candidat, devront démissionner de leur mandat au CA.

L'appartenance à un organisme dirigeant d'un mouvement présentant ou souhaitant présenter des candidats à des élections est incompatible avec l'exercice d'un mandat national à Attac.

Nul ne peut mentionner ou faire référence à Attac, ni utiliser le signe lors d'échéances électorales.

Les comités locaux sont invités à prendre à leur niveau des mesures similaires.

Résolution n°7
CHERCHER UN NOUVEL EQUILIBRE FONDATEURS/ACTIFS

Le CA propose la résolution suivante :

L'Assemblée générale mandate le Conseil d'administration pour qu'il impulse une réforme des statuts d'Attac incluant le principe d'un nouvel équilibre entre la représentation des membres actifs et celle des fondateurs. La double parité (femmes/hommes et actifs/fondateurs) doit être respectée pour les postes de la présidence, la vice-présidence, le secrétariat général, la trésorerie, pris dans leur ensemble.

Résolution n°8
PRINCIPE D'UNE CO-PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION

Le CA propose la résolution suivante **:**

L'Assemblée générale mandate le Conseil d'administration pour qu'il impulse une réforme des statuts d'Attac incluant le principe d'une coprésidence de l'association. La double parité (femmes/hommes et actifs/fondateurs) doit être respectée pour les postes de la présidence, la vice-présidence, le secrétariat général, la trésorerie, pris dans leur ensemble.

attac

Attac France
66-72, rue Marceau
93100 Montreuil-sous-Bois
Tél. 01 41 58 17 40 - Fax 01 43 63 84 62
attacfr@attac.org - www.france.attac.org